

Avis divers.....	A-28
Carrières et professions..	A-24
Cartes d'affaires.....	B-22
Cinéma.....	C-17-19
Commentaire.....	A-4
Croc L'Oeil.....	A-18
Funambule.....	B-10
Horoscope.....	B-24
Mots croisés.....	C-2
Mot mystère.....	B-16
Petites annonces..	A-29-30-31
Sports.....	C-13
Télévision.....	B-26
Voyage.....	B-18



# Marcel Léger accueilli hostilement par les maires de Kamouraska A-2

Le premier congrès de la C.G.F.A. tisse des liens de solidarité entre ses membres A-3

La porcherie de 1,850 têtes en construction à Montmagny, une demande d'injonction est formulée



ON CROIT QU'ON VA L'ENTENDRE.— N'est-ce pas qu'on dirait qu'il va sortir des sons de cette guitare, tellement le musicien qui en joue semble vivant. Il s'agit d'une des pièces en montre à la nouvelle permanence de l'Association des Artisans, à St-Jean Port-Joli. Situé près de l'église, le local servira de point de vente et de salle d'exposition. Autres informations en page 9B.



LA COOPERATIVE FORESTIERE DES APPALACHES ENTAME SES MOYENS DE PRESSION.— Déterminés à obtenir 50% du droit de coupe dans le secteur de Notre-Dame du Rosaire, une centaine de membres de la Coopérative Forestière des Appalaches se massaient près de la route 283, à l'emplacement du chemin que devaient emprunter les syndiqués de Rexfor pour se rendre à leur travail, lundi matin le 5 juin

dernier. Un autre groupement se trouvait sur la route de l'Espérance. Ce voyant, les travailleurs de Rexfor auraient décidé d'aller travailler plus loin, nous dit-on. Selon les propos recueillis, la Coopérative est fermement décidée à rester sur les lieux, tant qu'elle n'aura pas obtenu gain de cause. On songe même à bloquer la circulation sur la route 283, le cas échéant, nous a-t-on révélé. [D.G. Peuple-Courrier]

# Le CLSC des Trois-Saumons devant le Conseil municipal

## Une rencontre houleuse...

(C.C.) C'est dans une atmosphère pour le moins fébrile que le maire de St-Jean Port-Joli et cinq des conseillers municipaux ont fait leur entrée dans la salle des délibérations du Conseil, le soir du 29 mai dernier. Il faut dire qu'ils étaient attendus impatiemment par une centaine de personnes, dont les membres du Conseil d'administration du CLSC des Trois-Saumons qui avait demandé la tenue de cette assemblée spéciale.

Depuis le temps que le CLSC connaît des problèmes majeurs d'approvisionnement en eau, après le nombre de démarches effectuées par l'institution et les non moins nombreux refus qu'elle a essuyés, nous ne reviendrons pas sur les détails de la question. Rappelons brièvement que le nouveau Centre hospitalier, qui est à présent terminé, a coûté 3 millions de dollars et qu'il ne peut ouvrir ses portes, faute d'approvisionnement adéquat en eau.

Le 28 mai dernier donc, tout le monde étant conscient qu'on en était rendu à l'impasse, les représentants du CLSC mettaient carte sur table et tenaient ni plus ni moins la municipalité de St-Jean Port-Joli comme principal responsable de l'absence de subventions gouvernementales, subventions absolument nécessaires à la mise en place de l'infrastructure aqueduc-égoût.

Après un bref historique des faits ayant conduit à la situation actuelle, M. Jean-Marc Bourgault, directeur-général de l'institution devait commencer par mettre en doute les chiffres avancés depuis quelques mois par la municipalité et portant sur la prolongation du réseau municipal par la rue Jean Leclerc. D'après M. Bourgault, il en coûterait environ \$125,000. pour monter l'eau jusqu'au nouvel édifice, ce à quoi il faut ajouter les coûts des réparations à l'usine de pompage. Ces chiffres supposent une dépense de \$70. du pied, pour une distance de 1,800 pieds.

On se souviendra, par ailleurs, que le montant avancé il y a quelques mois par le maire de St-Jean Port-Joli, le Dr Fernand Lizotte, était, lui, de \$485,000. Il semble, cependant, que le maire et le directeur du CLSC ne parlaient pas exactement de la même chose. En effet, dans la pluie de chiffres avancés, le 29 mai, il nous a semblé que le projet municipal tenait compte de l'installation de l'aqueduc sur toute la partie nord de la rue Jean Leclerc. Le CLSC n'en demande pas tant.

### La lettre du 5 décembre 77

Après cette première passe d'armes, les représentants du CLSC devaient revenir à la charge en reprochant à la municipalité de n'avoir pas donné suite à la lettre du 5 décembre, en provenance du ministère des Affaires municipales; dans cette lettre, on s'en rappellera, le ministère acceptait de reconsidérer dans le cadre du programme de subventions PAIRA l'amenée d'eau par

Jean Leclerc. Les membres du Conseil, pour leur part, devaient rétorquer qu'on avait fait le nécessaire, après réception de cette lettre.

Ce que n'eut pas l'air de croire, toutefois, M. Jean-Marc Bourgault; celui-ci devait revenir à la charge, affirmant qu'au CLSC on savait, de bonnes sources, que c'était la municipalité qui était responsable de l'enlisement du dossier. Relativement silencieux jusque là, le Dr Lizotte devait, pour sa part, se montrer indigné du fait que deux ministères, dont les responsables se côtoient tous les jours, ne puissent parvenir à s'entendre. Le maire a dit ne pas comprendre pourquoi les Affaires sociales ne pouvaient transférer aux Affaires municipales les fonds que le premier est prêt à dépenser, depuis déjà quelques mois.

Ceux qui ont suivi le dossier de près auront compris que M. Lizotte faisait allusion à l'acceptation, déjà annoncée, par le ministère des Affaires sociales de construire les conduites d'eau jusqu'à l'usine de pompage, sur son propre terrain, quelques dix dizaines de pieds à l'ouest de Jean Leclerc. M. Bourgault, pour sa part, devait répliquer en disant que le ministère des Affaires sociales n'avait pas le droit de subventionner les projets municipaux de St-Jean Port-Joli.

Puis, mini coup de théâtre qui devait clore bien des discussions, le secrétaire de la municipalité, M. Fernand Heppel, fit lecture d'une lettre, datée du 19 mai, dans laquelle le ministère des Affaires municipales écrivait qu'aucune subvention n'était disponible, faute d'une densité suffisante d'usagers. Personne n'était au courant de la teneur de ce message, avant l'assemblée, à l'exception toutefois du Conseil, et sa lecture en prit plusieurs au dépourvu.

### Le rôle controversé d'un ingénieur

On sait que, dernièrement, les Affaires municipales avançaient une troisième solution aux problèmes du CLSC, solution qui n'aura eu l'heure de plaire à personne. Il s'agissait, en gros, d'alimenter le CLSC avec la pression nécessaire par l'entrée déjà existante, sur la route 204.

Aux dires du maire, cela est techniquement très difficile et les principaux intéressés, eux-mêmes, ne sont guère en faveur de cette soi-disant solution.

La trouvaille de la route 204 aurait été soumise aux autorités du ministère par un des ingénieurs de la municipalité. On n'a pas trop semblé comprendre, lors de la réunion du 29, le rôle joué par ce personnage, à Québec, certains allant même jusqu'à se demander s'il travaillait pour les intérêts de la municipalité.

Finalement, c'est dans l'embarras et la confusion que devait se terminer la rencontre, chacune des parties ayant l'impression qu'on n'était guère plus avancé

## ...qui n'a pas tardé à porter fruit

(C.C.) Dès le lendemain de la rencontre du 29 mai dernier, le secrétaire de la municipalité de St-Jean Port-Joli devait entrer en communication avec les autorités du ministère des Affaires municipales, pour tenter d'obtenir un rendez-vous entre les autorités municipales, celles du ministère et le Conseil d'administration du CLSC. La nécessité de cette rencontre était d'ailleurs le seul point autour duquel une certaine unanimité avait été faite, la veille.

Fait assez intéressant, lorsqu'on connaît la lenteur des mécanismes gouvernementaux, le secrétaire, M. Heppel, devait obtenir un rendez-vous pour le surlendemain, soit le jeudi, 1 juin. A cette date, le maire, M. Fernand Lizotte, le président du Conseil d'administration du CLSC, M. Léonard Bourgault, ainsi que MM. Heppel, le secrétaire municipal, Richard Deschênes, Patrice Caron et Jules Bélanger, du CLSC, devaient se rendre au Cabinet du ministère.

Là, ils rencontraient Mme Céline Tapp, une des proches collaboratrices du ministre,

avec laquelle ils devaient réexaminer et réévaluer les différentes solutions proposées, jusqu'à date, pour parvenir à assurer l'approvisionnement en eau du nouvel édifice du CLSC.

M. Jules Bélanger, agent d'information pour le CLSC et qui assistait à la rencontre, nous a appris que la municipalité de St-Jean Port-Joli n'aurait plus à tenir compte de la lettre du 19 mai, par laquelle elle était avisée qu'aucun montant n'était disponible, pour le projet d'aqueduc.

Toujours selon M. Bélanger, la rencontre du 1 juin fut des plus fructueuses et il appert que la solution qui sera probablement retenue par le ministère est celle qui avait été mise de l'avant par le CLSC: soit la prolongation du réseau par la rue Jean Leclerc, sur une distance de 1,800 pieds. La municipalité a été priée de faire parvenir le plus rapidement possible les coûts détaillés du projet. De plus, Mme Tapp aurait déclaré que toute cette question serait réglée prioritairement, à son ministère.

qu'avant. La seule conclusion à laquelle on est parvenu c'est qu'il y avait urgence de la tenue d'une réunion entre le Conseil

d'administration du CLSC, les autorités municipales et les ministères concernés par le dossier.



Le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger; il est entouré du député de Kamouraska-Témiscouata, M. Léonard Lévesque, à gauche, et du maire de Ville La Pocatière, M. Léonard Laplante, à droite.

## Marcel Léger accueilli hostilement par les maires de Kamouraska

(C.C.) Venu expliquer les politiques de son gouvernement en ce qui concerne l'élimination des déchets domestiques, le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, a reçu un accueil qui était loin d'être chaleureux de la part de certains maires de Kamouraska-Témiscouata qui s'étaient rendus le rencontrer à La Pocatière, le 31 mai dernier.

Il faut dire que M. Léger avait à traiter un sujet pour le moins controversé. En effet, la fameuse question de la mise en place d'un site régional d'enfouissement sanitaire, dans Kamouraska, est à l'étude depuis quelques années, déjà, et elle fut souvent source de discorde entre certaines municipalités.

Même si St-Philippe, St-Pascal et La Pocatière en sont venues, en quelque sorte, à une entente de principes entre elles, il n'en reste pas moins que les maires de nombreuses municipalités plus petites craignent l'augmentation des coûts causée par la fermeture des dépotoirs locaux.

Inquiétudes ou pas, ils devront se conformer à la loi et celle-ci prévoit que, dès décembre 78, les dépotoirs à ciel ouvert devront avoir disparu de deux régions du Québec, dont celle de l'Est du Québec. En décembre 79, deux autres régions devront avoir éliminé leurs dépotoirs et il en sera ainsi, dans toute la province, au bout de cinq ans.

C'est un peu tout cela que M. Léger tenait à expliquer aux maires venus le rencontrer. Le ministre a aussi insisté sur le fait que, désormais, le mot "dépotoir" devrait être rayé du vocabulaire et qu'on devrait le remplacer par "site d'enfouissement sanitaire". M. Léger a, par ailleurs, indiqué qu'en attendant qu'un recyclage total des déchets soit possible, l'enfouissement sanitaire demeurait la solution la plus avantageuse.

**Hésitation à fermer les dépotoirs locaux**  
Devant l'insistance de certains maires à vouloir connaître d'avance les coûts supplémentaires occasionnés par l'implantation d'un site régional d'enfouissement, le ministre a précisé qu'il n'appartenait pas au gouvernement de fournir des coûts précis, mais bien aux municipalités de voir à s'organiser entre elles au coût le plus avantageux.

Toutefois, des fonctionnaires qui accompagnaient le ministre ont précisé que des

études démontreraient que l'augmentation moyenne au Québec, en tenant compte de la densité de population dans chaque région, n'excéderait pas \$3.50 par personne, par année.

Ces prévisions n'ont guère semblé convaincre une partie de l'auditoire. Le maire de la paroisse de St-Pacôme, M. Léopold Alexandre, devait même déclarer que c'était une injustice flagrante pour les familles de 12 enfants. Par la suite, on devait faire comprendre à M. Alexandre que le coût de la taxe, comme c'est le cas actuellement, serait réparti sur la population totale d'une municipalité et, par la suite, divisé par le nombre de foyers.

Un peu plus tard, une querelle verbale devait tourner à l'aigre-doux, entre le préfet du comté de Kamouraska, M. Oscar Lévesque, et le maire de St-Philippe, M. Raymond S. Dionne. Entre autres choses, M. Lévesque a reproché au maire de St-Philippe de plaider pour sa municipalité où, on le sait, a été choisi le futur site d'enfouissement sanitaire. Le tout devait bientôt prendre l'allure d'une algarade sur le droit de parole aux assemblées du Conseil de Comté et sur la présence à ces assemblées.

Par la suite, le maire du village de St-Pacôme, M. Lionel Drapeau, affirmait qu'on avait promis une "job" à celui qui vendait le terrain destiné à l'enfouissement sanitaire. Se servant de son serment de maire, M. Dionne, de St-Philippe, s'est empressé de démentir le fait.

### Le gouvernement forcera la main des municipalités

Devant la tournure des événements et à la suite de certaines interventions plus ou moins pertinentes, le ministre de l'Environnement devait déclarer que, si les municipalités n'étaient pas capables d'en arriver à un accord commun, il appartenait à l'autorité supérieure, le gouvernement, de les obliger à se conformer à la loi.

M. Léger a tenu à préciser que ce n'était pas pour quelques dollars de plus par année qu'on allait conserver les dépotoirs à ciel ouvert. Le ministre a terminé en se disant assuré que, dans quelques années, quand l'enfouissement sanitaire sera devenu chose courante, la population se montrera fort satisfaite du nouveau système.

# Le premier congrès de la C.G.F.A. tisse des liens de solidarité entre ses membres

(P.B.) Des travailleurs forestiers revalorisés par leur esprit coopératif, des membres enthousiasmés du succès financier de leur coopérative, et fermement décidés à faire respecter leurs droits, par une solidarité à toute épreuve. Voilà du moins quelques traits qui ressortent clairement de ce premier congrès de la Coopérative de gestion forestière Appalaches, et à laquelle près de 150 membres sur les quelque 213 assistaient dimanche dernier dans la municipalité d'Armagh.

## Elections

Après avoir donné des détails sur la situation actuelle du Conseil d'administration de la C.G.F.A., les membres présents furent invités à procéder à l'élection de nouveaux représentants au Conseil d'administration.

C'est ainsi que M. Laurent Isabelle fut élu par acclamation pour l'unité de travail d'Armagh, contrairement aux autres postes où il y a eu opposition. Toutefois, les élections désignèrent MM. Jean-Paul Chouinard pour celle de St-Adalbert, Léopold Laprise à Ste-Apolline et enfin Denis Boulay et Guy Nadeau pour la nouvelle unité de Notre-Dame du Rosaire.

## Rapport des ateliers

Les perspectives d'avenir de leur coopérative, la plupart des membres présents à cette rencontre, y manifestèrent un réel intérêt en participant à une dizaine d'ateliers. Des discussions ont ainsi dégagé les grandes lignes de l'évolution future de leur coopérative.

Sur les principales questions débattues lors de ces ateliers, la plupart des coopérateurs se sont dits d'accord avec l'idée de s'adonner au reboisement, mais avec la participation gouvernementale, notamment par l'octroi de subvention. Ce reboisement se fait surtout dans les terrains négligés et possiblement sur les boisés privés, advenant une entente avec les propriétaires concernés. Cependant, avant que la Coop s'engage dans la création de sa propre pépinière, les membres n'y voient pas d'inconvénients, à condition qu'une étude en démontre l'efficacité. Quant à savoir, si la Coopérative forestière devra s'impliquer dans l'industrie forestière, les participants aux ateliers retiennent seulement l'industrie de sciage qui apparaît l'une des alternatives les plus probables. Finalement, la presque totalité des mem-

bres admirent que leur Coopérative forestière devrait récupérer au moins 25,000 cunits annuellement en terme de volume de coupe dans la forêt domaniale des Appalaches.

## Un engagement responsable

Les membres sont de plus en plus conscients de la valeur de leur Coopérative et des possibilités de développement qui s'offrent dans l'avenir. Car depuis le 24 mai dernier, ils ont formé lors d'une assemblée spéciale à Notre-Dame du Rosaire, un comité d'information et de développement qui regroupe huit membres chacun, soit deux par paroisse. Ces deux comités travailleront à la promotion et à la défense des droits des membres, en vue d'un développement de la Coopérative de gestion forestière Appalaches.

Ce congrès s'inscrivait d'ailleurs comme une suite logique des cours de coopération qui ont été offerts aux membres pour la première fois cette année. Ces cours

subventionnés par le ministère des Terres et Forêts et dispensés par le Centre de formation pour les coopératives forestières sont une première à l'échelon provincial, comme nous l'affirmait M. Alain Bouchard, professeur attaché au Centre. C'est par une telle formation que les coopérateurs pourront vraiment acquérir les compétences par lesquelles ils assumeront pleinement leurs responsabilités vis-à-vis leur propre devenir et le développement de leur coopérative.

Cette première rencontre s'est donc avérée l'occasion par excellence de s'afficher comme de vrais coopérateurs, capables de prendre en mains leur destinée. Les quatre unités de travail d'Armagh, de Ste-Apolline, de St-Adalbert et enfin de Notre-Dame du Rosaire, dans lesquelles les travailleurs forestiers par leur dynamisme et leur volonté, sont décidés plus que jamais à s'imposer au sein de leur Coopérative.

[Suite à la page 18-A]

# Elections dans trois Commissions scolaires de la Côte-du-Sud

(C.C.) Seules trois des sept Commissions scolaires locales de la Côte-du-Sud connaîtront des élections, le 12 juin prochain. Il s'agit des Commissions scolaires de La Pocatière, de Bellechasse et de l'Élan. Dans toutes les autres municipalités scolaires, après la clôture de la période de la mise en nomination, lundi dernier, les commissaires sortants avaient été réélus par acclamation ou il n'y avait qu'un seul candidat pour les postes vacants.

## La Pocatière

Il y aura élection au siège no 7, partie de Ville La Pocatière et partie de la municipalité, où M. Michel Paquette fera la lutte à M. Gaétan Cayouette, le commissaire sortant. Au siège no 3, St-Gabriel et St-Orsème, M. Maurice Dionne a été réélu, tandis que M. Marcel Létourneau était également réélu au siège no 4, St-Roch et Ste-Louise.

## Bellechasse

Mme Lucille Drapeau fera la lutte au commissaire sortant, M. Henri Couture, représentant le siège no 11, La Durantaye. Au siège no 1, St-Charles, M. Charles-Eugène Mercier a été réélu. La situation est la même pour les sièges no 2, St-Charles, et no 4, St-Raphael, où MM. Raymond Prévost et Albert Rémillard ont été respectivement réélus par acclamation.

## Commission scolaire de l'Élan

Il y aura des élections au siège no 1, St-Lazare, où M. Alphonse Leblond s'opposera à M. Sauveur Côté, le commissaire sortant. Au siège no 5, Armagh, M. Hervé Mercier a été réélu et il en est de même pour M. Roger Fournier au siège no 8, St-Nérée.

## Jean Chapais

Deux commissaires ont été réélus par acclamation, à la Commission scolaire Jean Chapais, tandis que deux autres se sont retirés. Au siège no 4, St-Denis, M. Thomas

Rossignol a été réélu et il en va de même pour Mme Madeleine Bossé au siège no 8, Kamouraska. Au siège no 10, St-Joseph, M. Yvan Soucy a été réélu par acclamation, le commissaire sortant, M. Gilbert Morin, s'étant retiré. Mme Gisèle S. Ouellet fut, elle aussi, élue par acclamation au siège no 11, St-Alexandre. Dans ce dernier cas, l'ancien commissaire, M. Joseph P. Morin, s'est retiré.

## Trois-Saumons

Aucune élection, cette année, à la Commission scolaire Trois-Saumons, tous les commissaires ayant été réélus par acclamation. Il s'agit de Mme Albert Lebel au siège no 2, St-Jean Port-Joli, de M. Henri Lord au siège no 8, St-Damase, et de M. Denis Mercier au siège no 9, St-Cyrille.

## L'Islet-Sud

Pas d'élections, non plus, dans L'Islet-Sud où tous les commissaires sortants se sont vus confier automatiquement un autre mandat. Ainsi M. Gilles Bourgault représentera encore le siège no 2, St-Pamphile, la même chose vaut pour M. Marc-Émile Morneau au siège no 4, St-Pamphile, pour Mme Thérèse D. Mercier au siège no 9, St-Marcel et pour M. Jacques-Yvan Pelletier au siège no 11, Ste-Félicité.

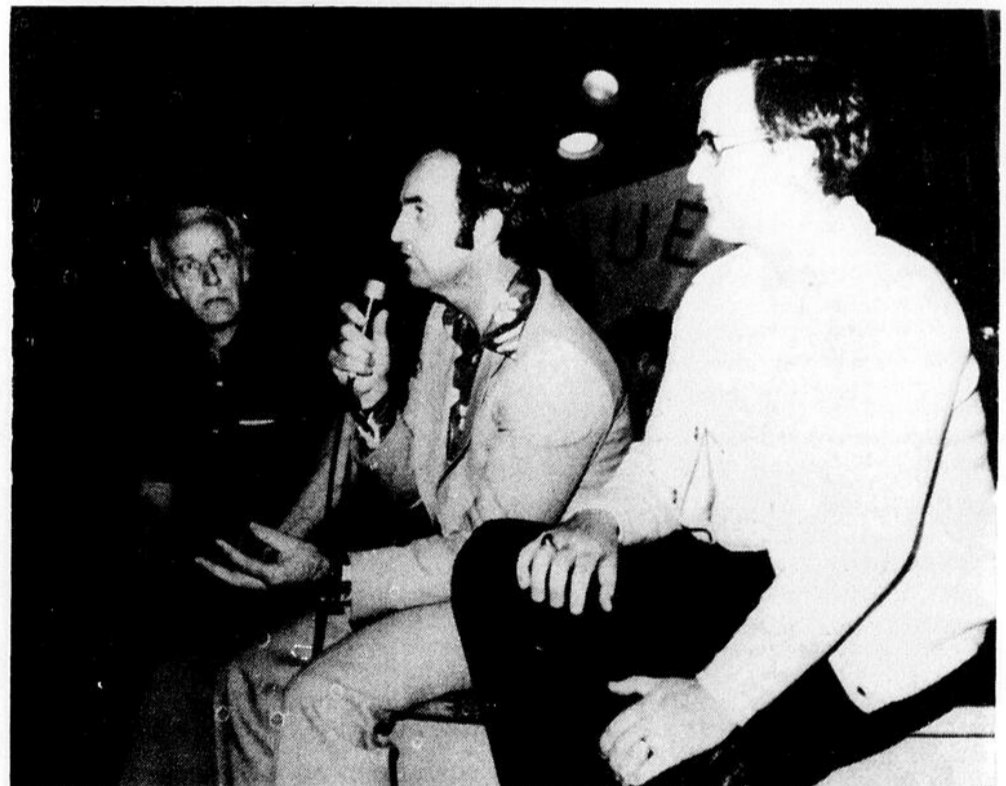
## A Montmagny

C'est à la locale de Montmagny que le nombre de sièges devenant vacants était le plus élevé, puisque six commissaires voyaient leur mandat prendre fin. Tous, cependant, ont été réélus par acclamation.

Il s'agit de MM. Raymond Simard au siège no 1, St-François, Raymond D. Blais au siège no 2, Berthier, et Clément Lachance au siège no 16, Ste-Lucie, ainsi que de Mmes Fernande G. Pouliot au siège no 4, Jeanne d'Arc Morin au siège no 8 et Denise A. Gagnon au siège no 9, trois quartiers de la ville même de Montmagny.



Le Conseil d'administration de la C.G.F.A. se compose de gauche à droite: 1ère rangée: MM. Denis Boulay, Notre-Dame du Rosaire, Gérard Lessard, St-Adalbert, André Bernier, secrétaire, Joseph Bernier, Ste-Apolline, Yvon Mercier, président, Lucien Bernier, gérant, Robert Boutin, Armagh, Léopold Laprise, Ste-Apolline et Maurice Labbé, St-Adalbert. Dans la 2ième rangée: Jean-Paul Chouinard, St-Adalbert, Cyrille Marceau, Ste-Apolline, Guy Nadeau, Notre-Dame du Rosaire, Jean-Baptiste Couture, Ste-Apolline, Jules Marceau Ste-Apolline, Laurent Isabelle, Armagh et Jules Deschênes, Ste-Apolline.



MM. Gilles Arès, directeur général du Conseil de la Coopération, Roger Morasse, attaché au cabinet du sous-ministre des Terres et Forêts et conseiller pour les coopératives forestières, et Marc-André Turgeon, ingénieur-forestier du M.T.F. en charge de l'unité de gestion de la forêt domaniale des Appalaches, acceptèrent de répondre aux questions de l'assemblée sur le futur développement de la forêt domaniale des Appalaches.

**Au Lafontaine**  
commencent  
**le 16 juin**

**MAINTENANT DEUX FILMS CHOC SUR TOUTE LA TERREUR DU MONDE NAZI**

Dans l'enfer Nazi une créature démoniaque à l'âme diabolique

**Gisa FRAULEIN**

**L'ENFER DES FEMMES**

18 ANS Adultes

**Bientôt au Lafontaine**

"Un film à voir."  
- Jean Morin. Bon Dimanche

**CLINT EASTWOOD**

**"L'ÉPREUVE DE FORCE"**

14 ANS

# Commentaire

## Faire fructifier les talents par la TV communautaire

La câblodistribution et la télévision communautaire deviendront probablement réalité dès l'automne prochain à Montmagny et vraisemblablement quelques années plus tard pour les municipalités qui l'entourent. Inutile donc de s'attarder sur la pertinence ou non d'un tel service dans un milieu comme le nôtre puisque de toute façon cela va se faire.

Voyons voir plutôt quels devraient être ses objectifs, ayant en tête que l'une et l'autre requête présentées au C.R.T.C. (Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications Canadiennes) l'ont été par l'entreprise privée en quête d'une rentabilité des installations requises.

Pour ce qui est des canaux traditionnels, il importe guère qu'on ait le choix entre trois, quatre ou neuf; on ne pourra toujours en prendre qu'un seul à la fois entre les moments passés à comparer les horaires proposés.

L'impact sera surtout perceptible sur le canal de la télévision communautaire avec une programmation qui devrait impliquer toute la communauté de la région de Montmagny dans la conception et la production d'émissions locales. Certes les promoteurs de l'un ou de l'autre groupes en cause se sont déjà engagés à rendre leurs équipements accessibles aux organismes, groupes et individus de la région. Mais cet

engagement, qui constitue l'un des principaux critères d'acceptation des projets par le C.R.T.C., devra être respecté au jour le jour et avec toute la latitude qu'il comporte.

La télévision communautaire devrait donc pouvoir en arriver à partir du vécu local, à développer un intérêt pour les êtres et les choses du milieu en mettant en valeur les ressources et les talents locaux. Comme moyen par excellence d'animation, elle devrait permettre aux gens de se voir, de se parler, de s'analyser et même de s'amuser; et, comme moyen d'information, elle devrait permettre à ces mêmes gens d'en savoir un peu plus sur leur propre région en vue d'une action qui soit plus éclairée et plus efficace.

En tous les cas la télévision communautaire, compte tenu des investissements qu'elle suppose, doit être plus qu'un jeu de société. C'est un outil "privilegié" de communication, d'information et d'éducation qui doit servir à l'épanouissement des individus tout en les grandissant dans le cadre du développement régional. Cela, les propriétaires et les usagers de l'éventuelle entreprise de câblodistribution ne doivent pas le perdre de vue; sinon ça risque de prendre beaucoup d'argent pour faire fructifier bien peu de talent.

Claude Marchand



### "Nul n'est censé Ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

#### JE VEUX FAIRE REPARER MA MAISON!

Avec le printemps les propriétaires pensent à rénover leurs résidences. Certains plus habiles effectuent leurs réparations eux-mêmes, les autres vont s'adresser à des entrepreneurs.

Pour cette deuxième catégorie de gens, il est particulièrement important de songer à contacter un entrepreneur responsable. En effet, l'honnêteté et la compétence sont les deux grandes qualités que l'on doit rechercher chez un entrepreneur.

Mais avant de commencer tous travaux, le propriétaire prudent fera procéder à une estimation des réparations qu'il entend effectuer et du coût des dites réparations. Il faut se méfier des estimations trop hâtives qui peuvent laisser planer des doutes sur des surplus considérables.

Deux méthodes peuvent être employées pour payer l'entrepreneur. Premièrement, dans certains cas, l'entrepreneur exigera d'être payé à tant de l'heure pour ses services. C'est particulièrement le cas lors de rénovation où il n'est pas à l'avantage de l'une ou de l'autre des parties de s'entendre sur un prix global et définitif. En effet, dans ce cas, l'entrepreneur sera porté à prévoir l'imprévisible et à fixer un prix en conséquence. Dans les faits, si ses soupçons ne se réalisent pas, le client a payé le gros prix pour ce risque. Par contre, lorsque l'on veut faire construire une maison, l'entrepreneur est en mesure d'établir exactement le coût en fonction des plans et des devis que vous lui fournissez. Dans les deux cas, il est toujours préférable de coucher sur le papier ces ententes intervenues entre les deux parties. Elles éviteront bien des déboires et bien des surprises par la suite.

Marcel Morin, avocat

## La voix du peuple

### L'objectif suprême de Multi-Services: le relèvement socio-économique régional?

Après lecture du numéro du Peuple-Courrier du 26 avril 78, je suis portée à croire que Multi-Services s'attribue un rôle très important, pour ne pas dire trop important.

D'abord, souvenons-nous que Multi-Services est né du dynamisme de Mme Laurette Normand. Mais il faudrait également ajouter que l'objectif suprême de l'incorpo-

ration de Multi-Services était de présenter un projet Canada au Travail, soit prioritairement "La Centrale administrative" [mis à part les objets de sa charte.]

Toutefois, si je me réfère toujours au texte du 26 avril, en page 3 du cahier B, ça sonne drôle à mes oreilles et ça brille bizarrement à mes yeux, de lire que Multi-Services détient comme ob-

jectif suprême le relèvement du niveau socio-économique de la région et ce par le biais des programmes gouvernementaux [Canada au Travail - Jeunesse Canada au Travail]. A ce que je sache bien des projets ont eu cours dans la région bien avant la naissance de Multi-Services et il y aura toujours d'autres personnes assez dynamiques pour présenter

des projets de ce genre.

Et pouvons-nous parler de relèvement socio-économique lorsqu'on reste à la remorque des programmes d'emplois temporaires??? J'en doute!

Et pourquoi s'attarder à mettre sur pied une école de ballet en septembre et entreprendre des démarches visant à monter une école de musique? N'est-ce pas le

rôle qu'a toujours joué Popularti Inc.? [organisme socio-culturel à caractère régional].

Pourquoi Popularti Inc. a-t-il tant peiné pour former son dernier Conseil d'Administration? Pourquoi tant de démissionnaires? La fondation de Popularti Inc. serait-elle grugée par les vers???

Alors que la Cité est à préparer un plan directeur

des loisirs et qu'elle engage- ra prochainement un animateur socio-culturel permanent pourquoi Multi-Services s'acharne-t-il à se mettre les pieds dans le plat de la culture et des loisirs de Montmagny alors qu'il a déjà les mains dans l'assiette dite "du relèvement socio-économique régional"?

Jeanne d'Arc Gamache

## LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

Bureau principal: 55 Rue de la Fabrique Montmagny: 248-0415  
45 du Sault St-Raphaël 243-2745  
800, 6e Avenue La Pocatière 856-1514

Directeur général THOMAS TREMBLAY

Responsable de la distribution ROSAIRE TREMBLAY 248-0447

Directeur de l'information CLAUDE MARCHAND

Secrétariat: Mlle LOUISE TETU Mlle ANDRÉE MORIN Mlle HENRIETTE GAUMOND

Redaction Mlle DIANE GENDRON CHRISTIAN CHOUINARD PAUL BEAUDOIN MME LEOPOLD FLAMAND (COLLABORATRICE)

Abonnement MME DENIS FORTIN R. LAMONTAGNE

Publicitaires Mlle LOUISE LAVALLÉE 248-0415 MARCEL OUELLET 248-0415 PIERRE DUMAIS 498-3317

Graphiste MME LYNDY LEVESQUE

Comptabilité Mlle DOROTHY BERMINGHAM

Composition Mlle DIANE GAUMOND

Directeur de la production CLEMENT BOULANGER



Port payé à Montmagny Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0420 Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec



IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite

LA COOPÉRATIVE DE GESTION FORESTIÈRE OPÈRE UN BLOCUS MORAL CONTRE REXFOR

HÉ, HÉ, HÉ, ON VA LEUR BARRER LE CHEMIN EN ATTENDANT QU'ON AIT DE L'OUVRAGE 000



# L'administration du Centre communautaire est remise en question à St-Raphaël

(P.B.) Les deux Conseils de la paroisse et du village de St-Raphael devront ouvrir à nouveau le dossier de l'administration du Centre communautaire de St-Raphael et chercher une autre solution susceptible d'assurer une gestion efficace de ce Centre.

La démission du responsable de l'administration et de la maintenance du Centre, M. Jacques Blais, oblige les autorités municipales à se pencher à nouveau sur cette question fort embarrassante. Après plus de 15 mois d'opération dans le

milieu communautaire, la formation d'un Comité de gestion et l'engagement d'un directeur permanent jusqu'au 1er avril 1978, les Conseils acceptaient lundi le 29 mai dernier, la démission de M. Jacques Blais, effective après le 15 juin prochain.

Que sera cette formule nouvelle de gestion que les Conseils adopteront? Il apparaît pour le moins difficile de répondre à cette question pour le moment, mais celle-ci devra sans doute répondre à des critères qui respecteront une administration efficace et économique pour les contribuables de St-Raphael.

Bien que l'engagement de M. Blais, le 1er avril dernier, semblait intéressante sur ces derniers points, il aura été de courte durée. Dans une lettre datée du 23 mai, l'ex-administrateur du Centre, faisait part de cette démission formelle et sans recours, en invoquant des motifs personnels et une surcharge de travail impossible à rencontrer pour un seul individu.

Deux mois à peine après son engagement, suite à la suspension de M. Jean-Paul

Fradette directeur depuis l'ouverture du Centre, pour des raisons vraisemblablement d'économie, les Conseils devront étudier un mode de gestion plus durable et qui allègera le fardeau des contribuables à ce chapitre. M. Blais qui a lui-même fait une estimée des frais de maintenance pendant deux mois, a révélé qu'il en coûterait approximativement \$3,000. annuellement pour les frais d'entretien de cet édifice municipal. A ce premier montant, il faudra cependant ajouter le salaire de l'administrateur du Centre.

Formera-t-on un nouveau Comité de gestion, devra-t-on employer un ou deux hommes pour l'administration et la maintenance? Ces questions feront sans doute aucun doute l'objet de discussions entre les deux Conseils co-proprétaires du Centre communautaire de St-Raphael. De toutes manières, on n'en demeure pas moins convaincu de la nécessité de rentabiliser cette salle et, c'est précisément à partir de cette idée qu'une entente interviendra.



Les deux administrations municipales de St-Raphael paroisse et village sont impliquées conjointement dans le dossier du Centre communautaire de St-Raphael. Dans l'ordre habituel, MM. Roch Asselin, secrétaire de la municipalité paroisse, Benoit Therrien, maire de la paroisse, Philippe Asselin, maire du village, et M. Jacques Blais, secrétaire du village et démissionnaire à titre de responsable du Centre communautaire.

## La porcherie de 1,850 têtes en construction à Montmagny, une demande d'injonction est formulée

(D.G.) Une requête en injonction se rapportant au projet de construction d'une porcherie qu'on a commencé à ériger sur la propriété de M. Gervais Gosselin, domicilié sur la R.R. no 1 (Rivière-du-Sud) était entendue lundi le 5 juin devant la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montmagny.

teur en bâtiment et par la Cité de Montmagny, injonction ordonnant aux intimés, à leurs officiers, à leurs membres ainsi qu'à toute personne, de cesser toute construction de porcherie sur le lot 494 du cadastre officiel.

**Pétition**  
A la séance régulière du Conseil de Ville, on présentait une pétition recelant quelque 600 noms de citoyens qui, par ce moyen, exprimaient leur opposition à ce projet de construction d'une porcherie.

MM. Léopold Bernier et Clément Lacombe sont les deux requérants dans cette affaire alors que Gervais Gosselin et la Ferme Gosselin Inc. sont les intimés et que la Cité de Montmagny est mise en cause. Me Florian Pelletier représente la partie requérante.

La conclusion émise par la partie requérante signale que "les requérants sollicitent l'émission d'une ordonnance d'injonction interlocutoire provisoire jusqu'à ce qu'une nouvelle demande de permis ait été autorisée par la Commission d'Urbanisme de Montmagny, par l'inspec-

**AVOCAT**

**Me Florian Pelletier**

TELEPHONE 68, RUE DU PALAIS DE JUSTICE,  
BUR.: 248-5536 SUITE 102, C.P. 487  
RES.: 248-1803 MONTMAGNY, QUE. G5V 3S9


PARTICIPANT A L'AIDE JURIDIQUE

**LEANDRE BOUTIN**

ASSUREUR-VIE

**L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS**

Bureau et résidence, Cap St-Ignace, Montmagny (Québec)  
Bur.: 23 Ouest, de Gaspé, St-Jean Port-Joli (Québec)  
Téléphone Bur.: (418) 598-3041 Bur.: Rés.: 246-5510




**OFFRE SPÉCIALE de la FÊTE DES PÈRES!**

**\$7.95 seulement!**

Puisque les repas de fête sont faits de gaieté, le Poulet Frit Kentucky est tout à fait de circonstance pour fêter papa. D'autant plus qu'à cette occasion l'offre spéciale du Colonel comprend un seau de Poulet Frit Kentucky (15 morceaux), une boîte de frites format familial, 16 onces liquides de salade de chou et un cigare gratuit.

**FÊTE DES PÈRES 18 JUIN**

UN CIGARE GRATUIT POUR PAPA!

**La Villa du Poulet.**

110 Boul. Taché Ouest, Montmagny

248-3065



# Quelque 18 projets de loi

Au début des travaux de l'Assemblée Nationale, mardi le gouvernement a déposé pour la première lecture sept projets de loi. Les quatre concernant les peuples Cris et Inuit ont été présentés par M. Claude Morin ministre des Affaires inter-gouvernementales.

Le ministre de la Justice a quant à lui, présenté un projet de loi modifiant la Loi des tribunaux judiciaires et le Code de procédure civile et instituant le Conseil de la Magistrature.

M. Marc André Bédard a entre autre souligné que "ce projet confirme les changements importants amorcés dans le processus de nomination des juges, apporte des améliorations à certaines règles d'organisation administrative et institue un organisme attendu depuis de nombreuses années, soit le conseil de la Magistrature".

Ce conseil aura diverses fonctions: organiser des programmes de formation et

de perfectionnement à l'intention des juges, recevoir et examiner les plaintes portées contre un juge, adopter un code de déontologie, etc...

Le ministre Denis de Belleval a présenté un projet modifiant la Loi de la fonction publique. Selon ce projet le ministre de la fonction publique a la responsabilité générale de la gestion du personnel de la fonction publique et il possède à cet égard des pouvoirs de réglementation.

En vertu d'un règlement adopté au début de la session le gouvernement avait consenti à présenter, avant le 1 juin, les projets de loi qu'il comptait faire adopter d'ici le 23 juin.

Cela explique le dépôt de sept projets mardi et de 11 le lendemain, dernière journée pour le faire.

Sur les onze soumis mercredi, deux sont des projets de loi privés. Parmi les autres notons le projet 38 modifiant la Loi de la

Communauté urbaine de Québec; la loi modifiant la Loi de la Régie des services publics; un projet modifiant la Loi de l'instruction publique et un autre l'enseignement privé.

Le ministre du travail a présenté un projet de loi touchant les services essentiels en cas de conflit dans les services de santé et de services sociaux.

M. Pierre Marc Johnson a aussi présenté un projet permettant à la Commission du salaire minimum de déterminer par ordonnance les congés de maternité et l'indemnité afférentes et un autre précisant les règles sur le vote à la fin d'une période de maraudage dans l'industrie de la construction.

Enfin le ministre Jacques Parizeau a présenté un projet de loi sur l'organisation des parties patronale et syndicale aux fins des négociations collectives dans les secteurs de l'éducation, des affaires sociales et

des organismes gouvernementaux.

## Education

Le livre blanc sur l'enseignement collégial serait rendu public à l'automne.

En commissions parlementaire la semaine dernière, le ministre de l'éducation M. Jacques Yvan Morin a laissé entendre que "ce document d'orientation présentera un bilan des cégeps après onze années d'opération, évaluera les orientations actuelles et définira les actions nécessaires à la relance de l'enseignement collégial".

À la même commission parlementaire, le ministre Morin a précisé l'orientation générale à l'égard du domaine de l'éducation des adultes: "Sans renoncer définitivement à l'élaboration d'une politique d'ensemble, l'approche privilégiée consisterait à traiter ce vaste domaine tranche par tranche, selon un processus qui permettrait successivement, de faire l'analyse et de dégager les orientations de chacun des secteurs d'activités".

## La conférence Québec-Municipalités, se tiendra vendredi

Par Jean-Pierre Lemieux

Les maires des villes de Montmagny et de Lévis, respectivement MM Cajetan Gauthier et Vincent Cha-

gnon, ainsi que trois représentants de chacun des conseils de comté, seront au nombre de quelque six cents délégués qui se réuniront au Centre municipal des

Congrès de Québec les 9, 10 et 11 juin dans le cadre de la Conférence Québec-Municipalités placée sous le thème de la revalorisation du pouvoir municipal.

Les journées de vendredi et de samedi seront consacrées à la réforme de la fiscalité municipale qui, principalement, prévoit le transfert de l'impôt foncier scolaire (nor-

malisé) aux municipalités.

Dimanche deux autres sujets seront abordés: la démocratie municipale et la décentralisation.

Au sujet de la démocratie municipale, le ministre des Affaires municipales, M. Tardif a déclaré que "le gouvernement propose d'établir des conditions objectives permettant au ci-

toyen d'avoir accès à la prise de décisions au niveau local, dans le cadre d'une démocratie participative.

Le gouvernement n'ayant pas abandonné son projet de décentralisation le ministre d'état à l'aménagement M. Jacques Léonard présentera un premier dossier, celui de l'aménagement du territoire.

Quant aux participants notons que tous les maires des cités et villes (257) seront présents. Les autres municipalités auront 238 représentants soit le préfet et trois délégués par comté.

Les commissions scolaires ont aussi été invitées: l'exécutif de la Fédération et les présidents de chaque association scolaire.

### Attention aux produits "sans noms"

(Québec JPL) A propos des produits "sans noms" on peut très certainement y trouver avantage quant au prix, mais on a à peu près la certitude qu'il s'agit de produits de deuxième ou troisième qualité".

Mme Lise Payette a fait ce commentaire mercredi dernier à la suite d'une question du député de Bellechasse, M.

Bertrand Goulet.

Le ministre des Consommateurs, Mme Payette, rappelant un communiqué publié il y a un mois par l'Office de la protection des consommateurs, a souligné qu'il était logique que le consommateur soit informé de la qualité du produit pour qu'il sache ce qu'il obtient pour le prix qu'il paie.

(Québec JPL) Depuis que certains documents ont été publiés (notamment par le Peuple-Courrier) au sujet de la décentralisation et surtout depuis que le gouvernement québécois a annoncé sa politique concernant la réforme fiscale des municipalités par le transfert de l'impôt scolaire, le principe de l'autonomie des commissions scolaires fait toujours

l'objet de discussions passionnées.

Ainsi l'Assemblée Nationale a discuté mercredi dernier une motion du député Victor Goldbloom proposant en quelque sorte que les commissions scolaires soient consultées davantage que lors de la conférence Québec Municipalités.

En participant à ce débat, le ministre de l'Education,

M. Jacques-Yvan Morin a de nouveau précisé que le rôle joué par les commissions scolaires jusqu'à maintenant en était un de percepteur et a rappelé qu'une rencontre se tiendra à l'automne au sujet de la décentralisation en éducation.

Pour sa part M. Jacques Léonard, ministre de l'Aménagement a dit que la conférence du 9 juin n'était

que la première occasion de discuter de l'autonomie des commissions scolaires: "On en discutera après la conférence".

M. Léonard estime que même avec seulement 35 représentants sur les 600 qui participeront à la conférence Québec-municipalités, les commissions scolaires sauront faire valoir leur point de vue.

## On reparlera de l'autonomie des Commissions scolaires

**Semaine du patrimoine du 23 au 30 juin 1978**



## Projet de loi modifiant la Loi des Caisses

(Québec JPL) Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, Mme Lise Payette a déposé mardi le projet de loi modifiant la Loi des caisses d'épargne et de crédit et la Loi des caisses d'entraide économique.

Essentiellement ce projet vise à modifier certaines procédures administratives des caisses en permettant, entre autres, à la commission de crédit de déléguer au

gérant et à d'autres personnes autorisées le pouvoir de consentir certaines catégories de prêts, et en permettant au conseil d'administration de déléguer à certaines personnes son pouvoir d'accepter les membres d'une caisse.

De plus, le projet veut permettre aux commissaires de crédit et aux conseillers de surveillance d'emprunter de la caisse dont ils sont membres, sujet à certaines

modalités d'approbation du prêt. Cependant certains prêts consentis aux dirigeants de la caisse ainsi qu'à des personnes qui leur sont liées seraient assujettis à l'approbation de la commission de crédit de la fédération à laquelle la caisse est affiliée.

Le projet de loi précise les règles régissant l'affectation des trop-perçus annuels de façon à favoriser

l'accroissement des réserves générales avant toute autre répartition sous forme d'intérêts ou de ristournes.

Le projet prévoit aussi certaines dispositions traitant du pouvoir d'emprunt des caisses, du placement d'une partie de la réserve générale, des autorisations requises pour que les caisses puissent procéder à des améliorations locatives importantes ou à la location d'immeubles.

# On change de commandant lors de la revue annuelle du Corps de cadets 2591

(D.G.) A l'occasion de la revue annuelle du corps de cadets Optimiste 2591 de Montmagny, programmé jeudi le 1er juin à l'aréna locale, se greffait la cérémonie marquant la passation de commandement entre le major Léopold Anctil et le capitaine Jean Robin.

La revue se déroulait sous la présidence du Lieutenant-Colonel Clément Gaudreau, C.D., commandant du 6e

Régiment d'Artillerie de campagne. La manifestation comportait, outre l'inspection proprement dite, des démonstrations militaires, la présentation des trophées aux cadets méritants, la remise des médailles du Jubilé d'argent de la Reine au Major Anctil et au capitaine Robin suivie des allocutions usuelles pour se terminer par la visite des kiosques.

La vie militaire du Major Anctil débutait en 1950 par son engagement dans le Régiment de Montmagny. Plus tard, il intégrait les Fusiliers du St-Laurent pour ensuite rejoindre le 6e Régiment d'artillerie en 1964. Ses actions, au sein du corps de cadets 2591, commencent en 1969 alors qu'il occupe la charge de lieutenant à l'administration. En 1973, il est promu capitaine

et commandant du corps. Finalement, en 1977, il décroche le grade de Major devenant ainsi le premier à obtenir cet honneur depuis la fondation du corps. Le Major Anctil est récipiendaire de la Décoration Canadienne, et de la Médaille du Centenaire.

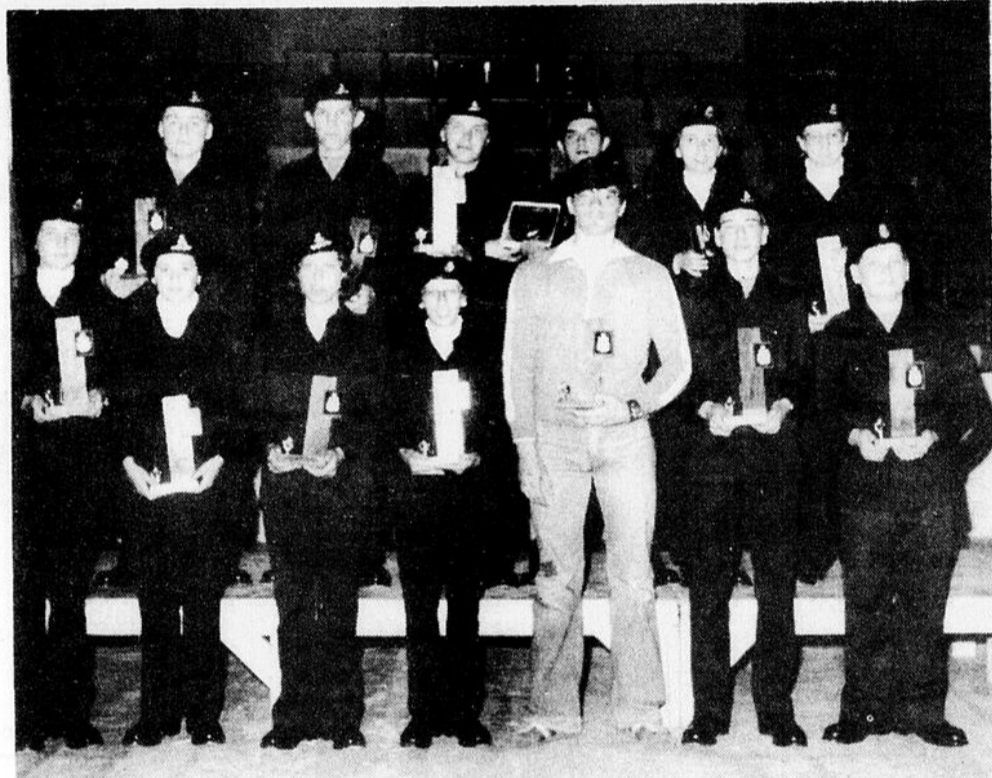
Pour sa part, le nouveau commandant Robin s'active dès 1956 à la compagnie "B" des Fusiliers du St-Laurent. En 1962, il sert dans la 80ième Batterie du 6e Régiment d'artillerie de campa-

gne. En 1969, il oeuvre à titre d'officier d'entraînement pour le corps 2591. Le commandant Robin a aussi en sa possession la Décoration du Centenaire obtenue en 1967 et la Décoration Canadienne reçue en 1968.

### Les cadets méritants

La revue permet de distribuer les récompenses aux cadets (ettes) qui se sont signalés au cours de l'année écoulée. Le jeune Denis Gaumond récoltait deux décorations soit la médaille Strathcona, la plus haute

distinction honorifique et la plaque du 6e Régiment d'artillerie. Les autres récipiendaires des trophées furent; Manon Gagné et Alain Bernier (exercice élémentaire), sergent Germain Pelletier et sergent Charlotte Gagnon (topographie), Suzie Walsh et Benoît Boulet (secourisme), sergent Marc Fortin et Marie-Claude Pelletier (aventure en forêt), sergent Christian Bernard et France Pelletier (tenue générale) ainsi que Sylvie Caron et Louis Gaudreau (tir).



Les cadets [ettes] qui obtenaient les récompenses faisant foi de leurs performances durant l'année écoulée. A l'arrière s'installent, Christian Bernard, sergent Germain Pelletier, sergent Marc Fortin, lieutenant Denis Gaumond récipiendaire de la médaille Strathcona, France Pelletier et Suzie Walsh. A l'avant figurent, Sylvie Caron, sergent Charlotte Gagnon, Marie-Claude Pelletier, Manon Gagné, Louis Gaudreau, Alain Bernier et Benoît Boulet. [D.G. Peuple-Courrier]



Le nouveau commandant du corps de cadets Optimiste 2591 de Montmagny, Jean Robin, signe le document marquant son entrée en fonction devant le commandant sortant, le Major Léopold Anctil, à gauche, et le Lieutenant-Colonel Clément Gaudreau, commandant du 6e Régiment d'artillerie de campagne. Cette scène se produisait lors de la revue annuelle du corps de cadets 2591, jeudi le 1er juin dernier à l'aréna locale. [D.G. Peuple-Courrier]

Le coeur de votre future demeure... la cuisine!

Le centre de l'armoire unique dans la région. Salle de montre et vaste entrepôt.

**ROLLAND MATHURIN INC.**  
160, 4ème rue sortie 232 de la Rte 20 Montmagny  
VENTE ET INSTALLATION 248-3863

HEURES D'ACCUEIL: Le jour, de 9 hres à m. à 5 hres p.m. Jeudi, vendredi jusqu'à 9 hres p.m. et le samedi jusqu'à midi.

Economie - résistance livraison rapide



**L'ASSOCIATION DES MARCHANDS  
DES GALERIES MONTMAGNY INC.**

vous demande:

**Qui sera le plus beau moustachu?...**



Notre concours se poursuit

—CRITERES DE BASE: L'ORIGINALITE

—Inscriptions, chez les marchands jusqu'au 15 juin.

—15 juin, tirage de 10 bulletins de vote

—Les bulletins seront remis à 3 maître-barbiers-coiffeurs qui rendront un jugement final après avoir rencontré les 10 "moustachus"

—Ces personnes divulgueront le nom du vainqueur.

—Samedi le 17 juin, ce dernier recevra une **MAGNIFIQUE MALLE DE VOYAGE COLLABORATION DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS ET DU SALON 9**

—RECLAMEZ VOS COUPONS CHEZ-NOUS!

**Jacques Gaumond Enr.**

Ameublement de bureau



67 Est, St-Jean Baptiste

Montmagny 248-2454

—VENTE  
—LOCATION  
—REPARATION  
—MECANIQUE ET  
—ELECTRONIQUE

Caisse MA-140



Avec clé commis



# La Pocatière suspend les travaux, au bureau de poste local

(G.G.) Le projet d'agrandissement du Bureau de poste de La Pocatière a été quelque peu retardé la semaine dernière. En effet, mardi le 30 mai, la ville

arrêtait les travaux entrepris par la Firme P.P. Gagnon de L'Isle-Verte.

Il semble que ce projet d'agrandissement vient en conflit avec le plan directeur

d'urbanisme que la ville a adopté en 1974. Selon ce plan d'urbanisme, il était prévu qu'une rue viendrait à passer à côté du bureau de poste. Or, selon l'inspecteur

en bâtiment de la ville, M. Jacques Desjardins, le ministère des Travaux publics du Canada aurait omis de demander le permis nécessaire pour ces travaux. Ce qui fait que mardi dernier, les travaux étaient arrêtés.

Rejoint au téléphone, M. Boissonnault, responsable de ce dossier au ministère des Travaux publics, nous apprenait qu'il était en pourparlers avec la ville et la Commission d'urbanisme. Par ailleurs, la commission d'urbanisme devait se pencher sur ce problème, le lundi 5 juin. Par la suite, elle devait transmettre ses recommandations au Conseil Municipal qui devrait faire connaître sa décision dans quelques temps. Il semble que la seule solution possible soit que la Ville consente à modifier son plan d'urbanisme. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est encore trop tôt pour connaître la position que la ville adoptera. Si tout rentre dans l'ordre, la nouvelle partie du bureau de poste devrait être livrée au public en Septembre prochain.



L'excavation creusée près de l'actuel bureau de poste de La Pocatière et la pancarte officielle du gouvernement fédéral. Après les chicanes fédérales-provinciales, assisterons-nous à une querelle fédérale-municipale.



Ce sont de gauche à droite, assises, Mmes Suzanne Gaudreau, Jeannine Bélanger et Berthe Chouinard, debouts, MM. Bastien Caron, le curé Martin Lamarre, Jogues Bélanger et Alphonse Fournier. Sur le mur on distingue la murale qui fut remise au jubilaire. [Photo Francine Caron]

## Le curé Martin Lamarre, de St-Adalbert, célèbre ses 25 ans de prêtrise

L'année 1978, marque le 25e anniversaire de la vie sacerdotale de M. l'abbé Martin Lamarre, curé de St-Aubert de L'Islet.

Un comité d'anniversaire formé des marguilliers, des Gardes paroissiales et de différentes personnes a été mis sur pied pour préparer une fête à l'endroit du curé de la paroisse.

C'était dimanche le 28 mai dernier, que la communauté paroissiale de St-Aubert, soulignait l'événement par une messe célébrée par l'abbé Lamarre, entouré de treize prêtres amis et enfants religieux de la paroisse. Une adresse a été lue par un ami du jubilaire, relatant quelques événements et soulignant ses qualités de Pasteur, profondément engagé dans le milieu. On remettait à M. l'abbé Lamarre divers

cadeaux venant des paroissiens, de sa famille et des amis. Une bourse offerte en signe d'hommage et de reconnaissance a aussi été présentée. M. René Pelletier a de plus sculpté un tableau mural représentant la maison où avait vécu le jubilaire.

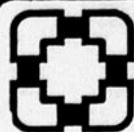
Un vin d'honneur et un buffet ont été servis à la salle du couvent de St-Aubert. Le curé Lamarre a eu droit d'entendre, un chant interprété par sa mère qui est âgée de 87 ans. M. Bartolo Vazquez harpiste était aussi sur les lieux.

Le comité anniversaire a tenu à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette fête de jubilé, organisée par des gens de la paroisse.

Fernand Guimond

### SERVICE DE POMPE A EAU

Vente et installation



**Honorius Simard**

Entrepreneur en plomberie et chauffage

Berthier-sur-Mer, Qué. G0R 1E0

Tél.: 259-7853

## LES 8-9-10 JUIN AUX GALERIES LA POCATIERE



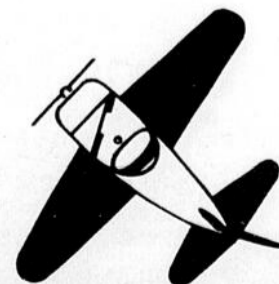
de Rivière-Ouelle

Invite la population à venir les rencontrer pour obtenir des renseignements sur le pilotage d'avions légers dans le but éventuellement d'obtenir un brevet de pilote.

## Avis aux amateurs!

C'EST A LA PORTEE

DE TOUTES LES BOURSES



Le Festival d'Été de Berthier-sur-Mer

# Le Festival des gens heureux!

C'est sous le thème de la gaieté que se tiendra du 17 juin au 2 juillet prochain le Festival d'Été de Berthier-sur-Mer.

L'année dernière ce festival a connu un très bon succès et cette année il s'en promet davantage. Tout d'abord il s'est revêtu d'un sigle et d'un slogan. On se souviendra qu'un concours avait été ouvert à cette occasion. Le créateur du sigle du festival est M. Bruno Galibois de Berthier-sur-Mer, qui remporta le premier prix. Son dessin représente un soleil couchant dans les vagues de la mer. Le deuxième prix fut décerné à Jacqueline Bélanger de L'Islet-Ville et le troisième prix alla à Mme Micheline Mercier de Berthier-sur-Mer.

Pour ce qui est du slogan, celui qui fut retenu est celui de Mme Oscar Morency de Berthier-sur-Mer. Son slogan "Le Festival des Gens Heureux" est en même temps le titre d'une chanson écrite par Mme Morency à l'occasion du festival. Des copies de cette chanson seront disponibles afin que toutes les gens puissent la fredonner. Mario Mercier de Berthier remporta le 2e prix pour son slogan et Mme Micheline Mercier reçut le 3e prix.

De nombreuses activités se dérouleront tout au long de ces deux semaines. Trois jeunes hôtesses accueilleront les gens avec leur sourire et leur bonne humeur et pourront les renseigner sur la petite histoire de Berthier-sur-Mer. Il est donc normal qu'une soirée leur soit consacrée afin de faci-

ter leur premier contact avec le public. Cette soirée des hôtesses inaugurera le Festival le samedi 17 juin. Le lendemain ce sera le tournoi de balle-molle des anciens, hommes et femmes. Puis le festival fait relâche pour permettre aux gens de faire provision d'énergie afin d'être dans leur plus grande forme possible le 23 juin. A partir de cette date et jusqu'au 2 juillet, se succéderont des activités susceptibles d'atteindre tous les âges.

Ce sera athlétisme, feu de camp et feu d'artifice, soirée canadienne, déjeuner aux "beans", course en canots pour amateurs, tournoi d'échec, de tennis et de billard, disco-mobile, balle-molle (jeunes), danse-o-thon, rallye à pied, course de bicyclette. Il y a même une journée consacrée à l'Age d'Or. La Société du Patrimoine de Berthier-sur-Mer participe également au festival en présentant une chorale mettant en vedette les chorales l'Etoile au Grand Large (L'Islet) et Joli Cap (Cap St-Ignace) ainsi que la Troupe du Vieux Moulin. Il y aura également présentation de la pièce de théâtre "La Collégienne" organisée par Mlle Jeannine Méthot et jouée par les élèves de la polyvalente Louis-Jacques Casault.

La dernière fin de semaine visera surtout les hommes forts de la région avec les tire de brouette, tire du poignet, souque à la corde et levée du poids. Le festival terminera son règne par un pique-nique et une tire de

tracteurs.

Le programme officiel sortira dans les prochains jours et toute personne devra posséder le sien si non ce sera à tort qu'elle négligera de le faire. Pour tous ceux qui seraient intéressés par

une activité quelconque, de plus amples informations seront divulguées sur ces dernières au fur et à mesure qu'elles se dérouleront. Le comité organisateur a en sa possession de nombreux trophées et médailles et il

attend avec impatience de les distribuer et de les remettre à tous les gens heureux qui auront participé au festival.

Pour qui veut se divertir et se récréer le Festival d'Été de Berthier-sur-Mer sera

sûrement l'endroit à fréquenter du 17 juin au 2 juillet. Bienvenue à tous.

Le Comité Organisateur du Festival d'Été de Berthier-sur-Mer  
Par: Francine Simard  
Publiciste

## LA FIABILITE MAYTAG

# Laveuse Maytag à toute épreuve

- Construction simple, de très haute qualité
- Choix de cycles programmés pour tous tissus
- Économie d'énergie
- Solide carrosserie d'acier à quadruple protection
- Distributeur de produit assouplissant
- Pompe robuste en polypropylène
- Filtre à charpie immergé



POUR VOTRE PROTECTION... nous sommes membre de LA CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUÉBEC

### La nouvelle super-sécheuse Maytag

- Capacité accrue de 26 p. cent
- "Souffle de chaleur" exclusif, à basse température
- Grand choix de cycles
- Séchage rapide et efficace, sans perte d'énergie
- Tambour de grande capacité
- Puissant souffle d'air chaud

### Lave-vaisselle Maytag à bloc modulaire

- Gicleurs à trois niveaux
- Capacité inégale
- Chargement équilibré
- Choix varié de cycles
- Installation facile, entretien par devant
- Fonctionnement silencieux
- Filtre Micro-Mesh™ autonettoyant
- Bloc modulaire

Les produits Maytag sont disponibles chez:

## Meubles Barnabé Inc.

DEUX MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR:

St-Paul, Montmagny, Qué. **469-2188**  
St-Vallier, Bellechasse, Qué. **884-2832**

LIGNE DIRECTE MONTMAGNY: **248-5684**

## La cause du moulin Ouellet à Cap St-Ignace, en suspens

Co-paroissiens, depuis l'avènement de l'autoroute 20, qui a mis en danger plusieurs bâtisses de cultivateurs et autres, le sort du moulin Ouellet reste ambiguë.

On lui a tout d'abord donné un nom, c'est très bien, mais pas plus. Tout d'abord il faut penser que le moulin est un bâtiment représentatif pour la région et pour le passant de l'extérieur et que son délabrement actuel défavorise grandement notre région.

Il faut comprendre que certains problèmes majeurs tels que l'éloignement et plusieurs bris mineurs et que nous serons d'accord sur ces points, mais ce ne

sont pas des prétextes faciles pour se soustraire à nos engagements patrimoniaux. Certains pensent qu'il faudra encore longtemps pour négocier la restauration, l'utilisation et la responsabilité.

Je serais près à commenter un regroupement pour sauvegarder ce bâtiment qui mériterait qu'on s'en occupe. Je proposerais une réunion à courte échéance.

Pour informations supplémentaires contacter: Fernand Boucher, 556 Des Erables Ouest Cap St-Ignace, Tél.: 246-3717. Pour la formation de ce comité surveillez votre journal local, l'affichage et le feuillet paroissial.

# 1/2 prix

Faut voir... pour le croire

## 1/2 prix sur toute la marchandise

### Mercerie Robert Bob Normand

82 Est St-Jean Baptiste Centre ville Montmagny 248-3757

Le plus grand choix de complets 3 pièces et safari, dans les grandeurs 34 à 50, courts et réguliers, aussi jackets de cuir, courts et safari.

# 1/2 prix



Les membres du bureau de direction de la Chambre de Commerce et de Développement de St-Paul sont de gauche à droite, assis, MM. Yvan Bruneau, Moïse Proulx, vice-président, Léopold Chamberland, président, Mme Simone Langlois, debouts, MM. Jacques Rodrigue, Robert Coulombe, Marcel Barnabé, Bernard Baillargeon, Gaston Cloutier, Serge Proulx, secrétaire, et Gérard Gosselin.  
[C.M. Peuple-Courrier]



Ce sont dans l'ordre habituel MM. Léopold Chamberland, président de la Chambre de Commerce de St-Paul, Roland Mathurin, président de la Chambre de Commerce régionale Côte-du-Sud, Julien Giasson, député de Montmagny-L'Islet, conférencier invité, Adrien Lambert, député de Bellechasse, et Jean-Paul Cloutier, maître de cérémonie pour la circonstance.  
[C.M. Peuple-Courrier]

## La Chambre de Commerce et de Développement de St-Paul était lancée officiellement, dimanche

(C.M.) La conférence prononcée par M. Denis Bourgault, directeur des services aux Chambres affiliées à la Chambre de Commerce de la Province de Québec, fut un bain de motivation pour les membres de la Chambre de Commerce et de Développement de St-Paul et leurs invités de Montmagny, L'Islet et Ste-Perpétue, dimanche soir dernier à l'occasion du banquet d'ouverture officielle de cet organisme à St-Paul.

L'entretien de M. Bourgault a porté sur la nécessité et la force du travail bénévole

à l'intérieur d'un organisme de développement comme la Chambre de Commerce qui est appelée à prendre des décisions et à agir. L'importance des dossiers des Chambres est telle depuis quelques années, a dit l'orateur, que les députés et les autorités municipales doivent en tenir compte. A titre d'exemple, il a cité le magasin de la Régie des Alcools à Ste-Perpétue comme étant le succès d'individus décidés à réussir leur projet au sein de leur Chambre; il a aussi mentionné le terrain de camping

Parc Montmagny qui, déficitaire au début, fait aujourd'hui plus que ses frais sous l'administration de la Chambre locale.

La Chambre de Commerce n'est pas un club social, a fait remarquer M. Bourgault, et elle n'est plus qu'une simple "machine à mémoires"; c'est plutôt un organisme appelé à travailler sur des projets concrets avec des objectifs à court, moyen et long terme. Le secret de la réussite, a-t-il ajouté, c'est de donner un thème à toutes ses activités, de recruter des membres et d'assurer une relève de

qualité d'abord en payant bien le secrétaire et en "paquetant" les élections si nécessaire.

Le conférencier avait été présenté par M. Bernard Baillargeon et il fut remercié par M. le curé Louis-Georges Caron, l'un et l'autre membres de la Chambre de St-Paul. Pour sa part M. Jean-Paul Cloutier, membre lui aussi, agissait comme maître de cérémonie.

Parmi les invités d'honneur à ce souper bénéfice, quelques autres furent appelés à

prendre la parole; ce sont MM les députés fédéral de Bellechasse et provincial de Montmagny-L'Islet, respectivement Adrien Lambert et Julien Giasson, de même que le président de la Chambre de Commerce Régionale Côte-du-Sud, M. Roland Mathurin.

Rappelons que la Chambre de Commerce et de Développement de St-Paul de Montminy, dont le président est M. Léopold Chamberland, fut fondée le 5 mars dernier. Elle compte au

jourd'hui 55 membres qui oeuvrent à l'intérieur de six comités à savoir ceux du magasin de la Régie des Alcools, dont les responsables sont MM Léopold Chamberland et Moïse Proulx, de l'artisanat avec Mme Simone Langlois, de l'industrie avec M. Gaston Cloutier et Bernard Baillargeon, des marchands avec M. Jacques Rodrigue, de l'identification avec M. Yvan Bruneau, et de la pente de ski alpin avec M. Gaston Cloutier.

## Belle Chasse et Pêche participera au Tricentenaire de St-Michel

(P.B.) L'Association Belle Chasse et Pêche Inc. dévoile une fois de plus son programme d'activités estivales et de ce fait, renouvelle une invitation à ses quelque 900 membres, dont la participation rend possible le succès de chacun des tournois qui seront présentés au cours de l'été 1978.

Comme par les années passées, le tournoi de pêche spécialement réservé aux dames permettra aux nombreuses sportives du Club, de faire valoir leurs talents à la pêche. Cette compétition annuelle se déroulera le 11 juin prochain, au Lac des Cèdres. Parmi les diverses conditions d'admissibilité, le président du Club Lucien Boivin note qu'il suffit d'être membre ou encore être l'épouse d'un membre. Il n'y a de plus, aucun frais d'inscription pour cette journée qui débutera à 14 hres P.M.

La durée de ce tournoi et le nombre de limites prises seront donnés aux participantes sur place et ce, avant le départ. Au cours de cette même épreuve qui se terminera en fin d'après-midi, un souper sera servi à cette occasion, à un coût modique, soit \$3. pour les adultes et \$2. pour les enfants.

Par ailleurs, l'Association Belle Chasse et Pêche confirme sa participation au Festival Western St-Raphaël. En effet, un tournoi spécial de

tir au pigeon d'argile est prévu le 17 juin pour 13 hres, à la Place du Festival, à l'arrière du Centre communautaire de St-Raphaël. Un trophée sera aussi remis pour le grand champion de la journée, grâce à la collaboration des Optimistes de St-Raphaël. Cinq autres trophées seront aussi offerts pour les catégories A, B, C, chez les hommes et A et B chez les dames.

D'autres tournois de tir au pigeon d'argile seront présentés à St-Gervais, St-Charles et St-Michel. Ainsi, le 18 juin à St-Gervais, de 13 hres à 17 hres, la coupe Nelson Jalbert (Labatt) sera l'enjeu pour le tireur le plus doué. Néanmoins, la plupart des autres participants pourront se reprendre à St-Charles le 9 juillet prochain, lors d'un tournoi où se disputera le trophée Belle Chasse et Pêche, qualifié de plus pres-

tigieux.

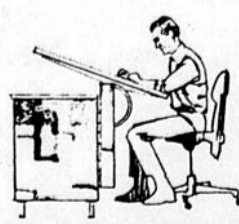
Finalement, c'est le 23 juillet que cette activité sportive revêtra toute son importance sur le plan régional, par le tournoi spécial qui est organisé dans le cadre du Tricentenaire de St-Michel. Le grand vainqueur de cette journée se verra décerner le trophée du Tricentenaire, qui sera d'ailleurs à défendre annuellement, de même que trois autres récipiendaires pour les hommes et un pour les dames, dans les différentes catégories au programme.

Somme toute, une saison bien remplie pour l'Association Belle Chasse et Pêche et qui paraît intéressante à maints égards, surtout si on considère que le Club participera à des événements régionaux aussi populaires que le Tricentenaire de St-Michel et le Festival Western de St-Raphaël.

248-3440

**Société  
d'Amélioration  
Résidentielle,  
Commerciale  
et Industrielle enr.**

CONSEILLER TECHNIQUE



54, 3<sup>e</sup> AVENUE, APPT. 2, MONTMAGNY, P.Q. - G5V 3N7

# Nomination

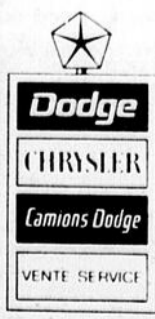


**Une nouvelle  
figure  
dans notre  
équipe de vente**

**Daniel Gamache**


Raymond Bernier Auto est heureux de vous annoncer  
la nomination de **Daniel Gamache**  
comme représentant des ventes.

Daniel invite tous ses amis à le consulter  
lors de leur prochaine transaction



VENTE SERVICE

Votre vendeur de confiance



75, Boul. Taché Est, Montmagny, Qué. G5V 1B6

**Tél. 248-0170**      Québec sans frais: 884-2836



un ami personnel

**FAIT TOUTE LA DIFFERENCE**



**franprix**

**Beurre Grad** 1 lb. **1.39**

**Jus de légumes V-8** Bte 19 on. **2 / .69**

**Cristaux d'orange Tang** Env. 3 1/2 on. **4 / .99**

**Mais en grains De fantaisie Idéal** Bte 12 on. **.39**

**Savons Couleur Lux** 3 barres **.79**

QUALITE BAS PRIX SERVICE PERSONNEL  
Spéciaux en vigueur les 7-8-9-10 Juin 1978

**VIANDES**

**Fesse de jambon** Partie de la croupe **1.19** lb.

**Fesse de jambon** Quart de fesse **1.39** lb.

**Steak de jambon** Partie du centre **1.79** lb.

**Saucisse fumée** Hygrade **1.19** lb.

**Viandes tranchées** Simili-poulet Hygrade 6 on. **.59** ch.

**Saucisson de bologne** Ciré ou régulier Hygrade **.89** lb.

**fruits et légumes frais**

**Tomates de Floride** **.35** lb.

**Persil** Frais Floride **.27** ch.

**Pêches** **.85** lb.

**Pamplemousse** Blanc Floride 3/ Grosseur 48 **.49**

**Shortcake** Fraise ou framboise McCain 32 on. **1.79** ch.

**Pizza Napoli** McCain 10 on. **.89**

**grad.** Chez nous pour vous

**Cocktail de fruits** Choix Grad Bte 28 on. **.85**

**Sauce B.B.Q.** Grad Bte 14 on. **.31**

**Sauce hot chicken** Grad Bte 14 on. **.27**

**Cornichons** Tranchés sucrés Grad Bocal 24 on. **.79**

**Beurre d'arachides** Crémeux Grad Bocal 16 on. **.95**

**Epargnez .84 soit 30% à l'achat de Insecticide maison et jardin Raid**

Limité aux besoins normaux d'une famille **Aérosol 346 gr. 1.89**

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES ET DE CORRIGER LES PRIX INCORRECTS RÉSULTANT D'UNE ERREUR D'IMPRESSION

<b>Valeurs imbattables</b>	<b>Antiseptique</b> Buccal Listerine Bte 250 ml. <b>1.09</b>	<b>Pois verts</b> Fantaisie Libby's Bte 14 on. <b>.39</b>	<b>Ragoût de boeuf</b> Bourguignon, poulet, irlandais Cordon Bleu Bte 7 1/2 on. <b>.41</b>	<b>Fèves blanches</b> St-Arnaud Sac 907 gr. <b>1.19</b>
<b>Mini-serviettes</b> Féminines Liberté Nouvelle Bte 30' <b>1.99</b>	<b>Biscuits Lido</b> Boule de neige, boule coco, boule assortie Cello de 12 on. <b>.69</b>	<b>Maïs en crème</b> Fantaisie Libby's Bte 14 on. <b>.45</b>	<b>Fèves au lard</b> Sauce tomate Clark Bte 19 on. <b>.53</b>	<b>Essuie-tout</b> Couleur ou décoré Scottowell 2 rlx <b>1.09</b>
<b>Dentifrice</b> Pepsodent Tube 100 ml. <b>1.15</b>	<b>Gâteaux</b> Carrés feuilletés gelée Vachon Bte 6' <b>1.05</b>	<b>Macedoine</b> De légumes Libby's Bte 14 on. <b>.37</b>	<b>Sauce hot chicken ou rosibif</b> Base de soupe Au boeuf ou poulet Du Chef Bte 7 on. <b>.77</b>	<b>Papier hygiénique</b> Blanc Cottonelle 2 rlx <b>.55</b>
<b>Shampooing</b> Lotion Head'n Shoulders Cont. 175 ml. <b>1.75</b>	<b>Jus de tomates</b> Fantaisie Libby's Bte 19 on. <b>.35</b>	<b>Champignons</b> Morceaux et tiges Waterloo Bte 10 on. <b>.75</b>	<b>Mélange à gâteaux</b> Saveurs assorties D.H. Moist'n Easy Bte 14 on. <b>.79</b>	<b>Détersif</b> Pour lave-vaisselle automatique Calgonite Bte 992 gr. <b>1.57</b>
<b>Noix</b> Grenoble St-Arnaud Bte 227 gr. <b>.99</b>				

## Octroi de \$45,000 pour le garage municipal à Cap St-Ignace

Dans une entrevue que nous a accordée le maire de Cap St-Ignace, M. André Deladurantaye, jeudi le 1er juin, nous avons appris que le ministère des Affaires municipales venait d'accorder à cette municipalité une subvention de \$45,500. dans le cadre du programme PACEM pour la réalisation d'un garage municipal.

C'est plus précisément le 30 mai, qu'une communication du ministère des Affaires municipales à la municipalité de Cap St-Ignace, donnait confirmation de la subvention par la voie du courrier. Ce projet de nous

rappeler le maire André Deladurantaye est très important pour Cap St-Ignace. L'édifice projeté renfermerait de plus une salle d'archives municipales et le bureau du secrétaire-trésorier.

Mais en plus de cette bonne nouvelle, s'ajoute celle qui concerne l'achat d'un terrain pour la construction de ce garage municipal; l'Association des terrains de jeux de Cap St-Ignace Station vient en effet de céder à la municipalité un terrain; l'accord est intervenu avec la direction de l'Association des terrains de jeux et le conseil municipal et la vente

qui a été complétée tout récemment, prévoit que la municipalité de Cap St-Ignace se porte acquéreur du terrain pour un prix modique de \$1.00. Ce terrain est situé entre les rues du Souvenir et Vincelotte.

Le maire a précisé que la construction de l'édifice devrait débuter au cours de juillet 78, et la demande des propositions auprès des contracteurs sera faite dans les prochaines semaines de juin.

Le garage municipal aura comme dimension 50' x 85' et ceci, suite à une modification sur le projet initialement envisagé, à conclu le maire.

Fernand Guimond

## Les horaires des cours aux élèves de Pascal-Taché sont discutés

(C.M.) Sachant que le Comité de Transport de la Commission régionale Pascal-Taché a l'intention de faire une recommandation au Conseil exécutif de la régionale pour retarder d'environ une heure l'horaire des cours aux étudiants afin d'améliorer le transport de ceux qui viennent de loin, quelque 70 professeurs et 1,100 élèves de la polyvalente Casault à Montmagny ont signé des pétitions par lesquelles ils désapprouvent cette modification de l'horaire.

Le changement d'horaire, tel que proposé par le Comité de Transport et prévu pour la rentrée en septembre prochain, situerait le début des cours entre 8 heures et 15 et 8 heures et 35 pour se terminer entre 15 heures et 15 heures et 30, à l'élémentaire; tandis qu'au secondaire les cours s'échelonnent de 8 heures et 45 ou 8 heures et 50 jusque vers 15 heures et 45.

Au lieu d'avoir quatre périodes de cours en avant-midi et deux en après-midi, comme c'est présentement le cas, les étudiants en auraient dorénavant trois en avant-midi et trois en après-midi. Or la dissidence

des professeurs et étudiants de Casault porterait précisément sur dernier cours ajouté en après-midi; car, selon eux, les élèves vont mal digérer ce cours à cause de la fatigue accumulée.

Selon ce que nous a fait savoir lundi dernier M. Magella Webster, secrétaire général de la Commission régionale Pascal-Taché et secrétaire du Comité de Transport, les horaires actuellement en vigueur avaient été acceptés par le Comité de Transport en 1974 à la condition de les faire alterner à tous les deux ou trois ans. Toutefois cette alternance a été retardée considérant que la diminution de clientèle pourrait permettre des options d'horaires mieux adaptés aux élèves dans un avenir prochain, soit en transportant ensemble les élèves de l'élémentaire et du secondaire soit en ajoutant à certains endroits un autre autobus libéré ailleurs.

Le Comité de Transport, dont le président est le directeur général de la Commission régionale Pascal-Taché M. Rosaire Laprise et qui est formé de 10 personnes, estime donc le moment propice à un changement

d'horaire. Quoi qu'il en soit, le Comité de Transport devait rencontrer hier (mardi 6 mai) les membres des Comités de parents des quatre Commissions scolaires locales et ceux du Comité de parents de la Commission régionale pour discuter avec eux de ce problème avant de présenter une résolution en ce sens au Conseil exécutif de la Régionale lors de sa prochaine réunion en juin.

## Regroupement des marchands et des services professionnels à St-Paul

(C.M.) Un Comité de la Chambre de Commerce et de Développement de St-Paul, dont le responsable est M. Jacques Rodrigue, travaille présentement à mettre sur pied un organisme qui regroupera les marchands et les dispensateurs de services professionnels à St-Paul.

Déjà quelques rencontres ont eu lieu à cette fin et, lors de la prochaine réunion dimanche le 11 juin, un bureau de direction provisoire devrait être formé.

Il s'agit, selon M. Rodrigue d'amener les quelque 40 marchands et professionnels de St-Paul à compléter la gamme des produits qu'ils offrent afin d'inciter les gens de la région immédiate à acheter d'abord chez eux. Pour ce faire, on va commencer par étudier la situation dans les établissements commerciaux et, voyant ce qui manque ou fait défaut, on verra à s'ajuster y compris au niveau des prix dans l'intérêt de tous.

Il est aussi question, dans un deuxième temps, d'organiser des concours, promotions, expositions, défilés de modes, etc., pour mieux faire connaître les produits disponibles et ceux qui les offrent.

Ce comité de regroupement des marchands et des services est né d'un désir des gens du milieu de prendre en mains leurs affaires et surtout leur économie pour faire de St-Paul un véritable centre de services.

**NOUVEAU... POUR VOUS. CHERS CLIENTS!**



Frais  
Bons  
Savoureux

Afin de vous offrir des produits plus frais, nous fabriquons maintenant, chez-nous:

**LES PAINS**

**A HOT-DOG, HAMBURGER, SOUS-MARIN**

- DEMANDEZ-LES A VOTRE LIVREUR

- COMMANDEZ-LES A NOTRE COMPTOIR

*Nous voulons toujours mieux vous servir...*

**La Boulangerie**

**Jean-Claude Fortin Inc.**

105, rue St-Louis,  
Montmagny  
248-1062

## L'ENSEIGNE DU BON SERVICE

**AMC Jeep**



- Achat et vente de voitures usagées.
- Service de pièces et réparations par mécaniciens approuvés par AMC et JEEP.
- Station Service et remorquage 24 heures
- Restaurant 24 heures.

**Service de radiateurs**  
pour toutes marques de voitures.

**RABY AUTO INC.**

ROUTE 20, SORTIE 225  
ST-FRANCOIS, MONTMAGNY

259-7736

## VENTE ANNIVERSAIRE

**DU 7 AU 17 JUIN**

### NOS SPECIAUX VEDETTES:



Costumes de bain pour dames

Rég. \$18.00  
**SPECIAL: \$9.00**

Ensembles de tricot JAKO pour enfants

**20%** de réduction

Souliers de toilette pour hommes



**30%** de réduction

1 lot de souliers pour hommes



**SPECIAL: \$10.**

Souliers pour enfants



**20%** de réduction

Chemises pour hommes



Rég. \$12.95  
**SPECIAL: \$6.95**

VENEZ CHERCHER VOTRE PART DU GATEAU..

**BOUTIQUE GINETTE TARDIF**

62 Rue Jacob, Cap St-Ignace

246-5807

## Maires de Kamouraska au Congrès des municipalités

(C.C.) Trois maires de municipalités de Kamouraska, ainsi que le préfet du comté se rendront à Québec, les 9, 10 et 11 juin prochains, pour participer au Congrès des municipalités. Il s'agit de MM. Gilles Lévesque, maire de St-Gabriel, Lionel Drapeau, maire du village de St-Pacôme, Lionel Dionne, maire de St-Alexandre, et de M. Oscar Lévesque qui, de par sa fonction de préfet du comté, est délégué d'office.

Cette année, au Congrès des municipalités, on discutera principalement de fiscalité municipale. A ce sujet, on sait qu'il est fortement question de remettre aux municipalités l'argent actuellement perçu par les Commissions scolaires.

### Ordination

de l'abbé

Julien Beaulieu,

à la Cathédrale

de Ste-Anne

(G.G.) Le clergé du diocèse de Ste-Anne-de-La Pocatière s'enorgueillit de recevoir dans ses rangs un nouveau membre. Il s'agit de l'abbé Julien Beaulieu qui a été ordonné, samedi le 3 juin, en la Cathédrale de La Pocatière. La cérémonie religieuse était présidée par Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque du diocèse.

Le nouvel ordonné est originaire de la paroisse de St-Honoré et il est le fils de M. et Mme Rosaire A. Beaulieu. Il a fait ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec avant de réaliser un stage de deux ans comme animateur de pastorale à l'école St-Pierre de Rivière-du-Loup.

Selon l'Evêché de Ste-Anne il devra s'écouler 5 autres années avant qu'une nouvelle ordination ait lieu dans le diocèse. En effet, il ne reste qu'un séminariste aux études. Il s'agit de Bruno Bélanger, de St-Pamphile, qui vient de commencer ses études théologiques au Grand Séminaire. Cependant, l'Evêché nous apprendait que M. Michel Talbot, de St-Thomas de Montmagny, venait de faire son inscription au Grand Séminaire. M. Talbot vient de terminer ses études collégiales au Cégep de La Pocatière et son entrée au Grand Séminaire est prévue pour septembre prochain.

On se rappellera que la dernière ordination à avoir eu lieu, au diocèse, fut celle de l'abbé Gilles Cloutier. M. Cloutier est originaire de Montmagny et il occupe actuellement un poste de vicaire à St-Pamphile.

Si le rythme actuel ne change pas, dans 5 ans, il ne restera plus que 12 prêtres de moins de 40 ans, dans tout le diocèse de Ste-Anne-de-La Pocatière.

Pour renseigner les maires et les préfets de comté, on attend la visite du ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif. Il est aussi question que d'autres ministres du gouvernement du Québec soient présents, particulièrement ceux qui sont en charge de dossiers touchant de près ou de loin les questions municipales.

## Trois morts à Ste-Hélène

Une automobile qui circulait sur l'autoroute 20, à la hauteur de Ste-Hélène, est entrée en collision avec un des viaducs qui enjambent la voie rapide, causant la mort de ses trois occupants, tous membres d'une même famille. Les victimes ont été identifiées comme étant M. Marcel Caron et son épouse Diane, tous deux dans la vingtaine, et leur fils Stéphane, âgé de quelques années seulement.

Le choc serait survenu vers 5.45 heures, samedi matin, après que le conducteur se soit endormi au volant de son véhicule, semble-t-il. Les victimes ont été transportées à l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup où on n'a pu que constater leur décès. C'est l'agent Ménard, de la Sûreté du Québec de St-Pascal, qui enquête.

### Un blessé à St-Jean Port-Joli

Lundi matin, à 3.10 heures, une automobile a fait

une embardée, sur la route 204, à St-Jean Port-Joli. Ici, encore, le conducteur se serait endormi au volant; il a été conduit au CLSC des Trois-Saumons pour recevoir les soins requis.

Dans un autre ordre d'idées, la Sûreté du Québec de St-Jean Port-Joli prie les cultivateurs de surveiller attentivement leur bétail, dans les champs. Avec la remontée du prix de la viande, la Sûreté craint une recrudescence des vols d'ani-

maux, un peu comme cela s'était produit, il y a quelques années.

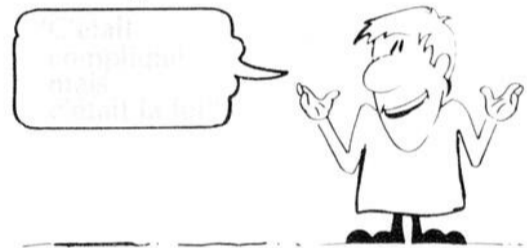
### Vol à St-Raphaël

On signale un vol par effraction commis dans un chalet situé sur le rang de la Chûte à St-Raphaël. Les auteurs du larcin ont subtilisé des biens pour une valeur approximative de \$70. L'incident survenait le 4 juin à 17h30 selon les indications fournies par la Sûreté du Québec, poste de Montmagny.

Désormais,  
en assurance automobile,  
c'est  
l'indemnisation directe

Jusqu'ici, en cas d'accident automobile, vous pouviez demander à votre assureur le remboursement des dommages subis par votre voiture à condition cependant que vous ayez une assurance Collision.

Autrement, vous deviez supporter vous-même les frais de réparation ou présenter votre réclamation à l'autre automobiliste, selon que vous étiez responsable ou non de l'accident.



Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1978, c'est l'indemnisation directe.

La responsabilité de chaque automobiliste est maintenant établie en fonction d'un barème présentant 21 cas types.

Si vous n'êtes pas responsable, vous êtes indemnisé sans délai par votre propre assureur.

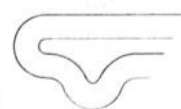


Si, au contraire, vous êtes responsable de l'accident, c'est encore votre assureur qui vous indemnise pourvu que vous ayez eu la prudence de souscrire une assurance Collision.

L'indemnisation directe s'applique aux accidents survenant au Québec entre au moins deux véhicules dont les propriétaires sont connus. Elle facilite les relations entre assureurs et assurés, simplifie les formalités et, bien sûr, accélère les règlements.



Bureau d'assurance du Canada



groupement  
des assureurs  
automobiles

**A vendre UNE SOUDEUSE ELECTRIQUE** 230 Ampères, à l'état de neuf M. Jean Aubert, 120 Boul Blais Est, Berthier 259-7967. 7-6-1F

**PIECES USAGEES** de Suzuki 550, 1/2 prix ou mieux Tél.: 247-3843. 7-6-1F

**VOILIER SUNFLOWER** 11 pieds bonne affaire pour débutant. 247-3843. 7-6-1F

**VITRINE THERMOS** à vendre 5 X 7 Tél.: Après 6 hres 248-1802. 7-6-1F

Au centre ville de St-Jean Port-Joli, **MAISON MOBILE ATCO** 1974, 68pi. X 14pi. installée sur terrain de 160pi X 100pi, clôture et terrassement fini. APRES 6 hres 598-3253. 7-6-1F

**CUISINIÈRE ELECTRIQUE** 30 pouces Bélanger en très bon état. Tél.: 248-3395. 7-6-1F

**CHIEN ST-BERNARD** âgé de 1 an. Prix à discuter. Tél.: 243-2257. 7-6-1F

**BEAU POULIN** pur sang de 3 1/2 ans dompté pour voiture et selle, beau sujet pour piste de course amateur. Prendrais quelques chevaux en pension pour le mois de juin 3 grands terrains de 100' X 200' dont 1 dans le bras St-Nicolas et les 2 autres dans le rang Gaudreau A vendre. Tél.: 248-4706 à l'heure des repas. 7-6-1F

Avant le 15 juin. **LAVEUSE SECHEUSE, CUISINIÈRE, COMMODES, SALON, BUREAU\*** TOYOTA Station Wagon 1973 marque 2 moteur à refaire. Tél.: 259-7459. 7-1-2fs

**MAGS International Shell Bee** 13 pouces et pneus radiaux. Tél.: 248-2107. 31-5-4fs

**CAMION GMC Métro** 1968 Tél.: 246-5841. 7-6-2fs

**MOTO HONDA C.B. 350, 1971,** très bon état Tél.: 598-6096. 7-6-2fs

**POELE auto-nettoyant** Westinghouse 30 pouces **LAVEUSE et SECHEUSE** Westinghouse Heavy Duty de Luxe **REFRIGERATEUR** avec porte verticale Westinghouse 67 po. de haut. Tout à l'état de neuf. Doit être vendu avant le 3 juillet. Pour cause de départ 598-6411 Demandez Mme Bélanger. 7-6-2fs

**TOUR A BOIS** à vendre Etat neuf Tél.: 246-3770. 7-6-2fs

**CHRYSLER 72, Newport Custom,** air climatisé, vitres teintées, bonne mécanique, carrosserie propre. Prix à discuter Tél.: St-Pamphile 356-3179. 7-6-2fs

**CHALET** à vendre, habitable à l'année, chauffage électrique, meublé. S'adresser Yvon Bernier, Bras d'Apic 447-2768. 7-6-2fs

**REMORQUE** pour auto, boîte 4' par 8' boîte rabattante. Prix \$200.00 Tél.: 249-2692. 7-6-2fs

**TRAILER TENTE,** toit rigide 6 places, avec auvent, Bon Air 1977. Prix à discuter Tél.: 248-2507. 7-6-2fs

**MAISON** à vendre 24 X 26 2 étages. Cause déménagement. 248-1259. 7-6-2fs

**TERRE** à vendre 100 acres à 3 milles du village 249-4002. 7-6-2fs

**4 ROUES MAGS** de Dodge Charger Tél.: 469-2165. 7-6-2fs

**UN DATSUN 1978, F10, 3,000 milles,** traction avant. Tél.: phoner après 5 hres 1/2 Tél.: 248-4948. 7-6-4fs

**MOTEUR HORS BOARD,** traîner pour chaloupe. Thank à gaz Prix à discuter Tél.: 248-0584. 7-6-4fs

**MAISON DE DEUX LOGEMENTS** dans Centre-ville coin de rue Ste-Brigitte et de la Cour, grands terrains double, très bon revenu. Informations P. Augure Blanchet 840 Saint-Alfred. Drummondville. 7-6-4fs

**MAISON NEUVE** 25 X 42 dans le développement Vincelotte Tél.: 246-5250. 7-6-4fs

**MOTO HONDA 360, 1976, 10,000 milles** en bon ordre. Prix \$600.00 Appelez après 6 hres 247-5831. 7-6-4fs

Lévis, directement du propriétaire près hôpital **TERRAIN** 25,200 pi.c. boisé, arbres fruitiers 3 Logements, garage Tél.: 653-0754 ou 837-4285. 24-5-4fs

**EVAPORATEUR** de sucrerie Dominion Grim 4 X 16 très bon état 247-5254. 7-6-4fs

**4 GRANDS TERRAINS** à vendre Une Savanne au complet sur la route 2 voisin du Ready Mix. **MIROIRS** à vendre grandeur 18 X 34 Tél.: 248-2422 7-6-3fs

**METEOR RIDEAU** 500, 1969, à vendre. Candide Corriveau 248 3550. 7-6-2fs

**FORD TORINO Sport** 1973, 351, 44,000 milles Tél.: 248-3198. 7-6-3fs

**PONTIAC GRAND PRIX** 1975, 43,000 milles, très propre, peinture neuve, n'a pas sorti l'hiver Tél.: Après 5 hres 246-5242. 7-6-3fs

**ARMOIRES DE CUISINE** Gerco-Métal avec fan, très propre. Tél.: 259-7973. 7-6-3fs

**A VENDRE** Camion Panel Chevrolet 1976, intérieur soufflé à euréthane avec tablettes démontables 13,000 milles. Raison abandon des affaires. Tél.: 246-3225. 7-6-3fs

**2 GARAGES** d'auto 10 X 20 pi. Tél.: 248-3473. 7-6-3fs

**BOIS DE GRANGE** madriers 3" X 6" de 12 à 20 pieds, poutres, planches, embouffées, châssis etc... 248-6889 ou 248-1047. 7-6-JNO

**TOLE GALVENISEE** pour toit 2 ans d'usage en feuilles de 16 pieds. Tél.: 248-6889 ou 248-1047 7-6-JNO

**ANCIEN LAVABO** sur pied blanc 2 coins en fer forgé, 2 **LOYERS A LOUER** 2 1/2 pièces. Appelez après 6 hres 246-3239. 7-6-2fs

**MAISON MOBILE** [Glendale] 10 X 40, terrain fini 75 X 100 tout compris. S'adresser à St-Aubert Tél.: 598-9229. 7-6-2fs

**TERRE BOISEE** située limite village Armagh Tél.: 466-2862 7-6-2fs

**MOTO TRAIL** Honda 250, 1975 très propre, bas millage Elzior. **MOTO DE ROUTE** Honda 175cc 1973 démarreur électrique, barre protectrice etc... Prix \$350.00 S'adresser à André 243-2598 après 10 hres P.M. 7-6-2fs

**PONTIAC PARISIENNE** 1973, faites une offre Tél.: 248-5618 7-6-2fs

**ACCORDEON** Piano à vendre 120 base, 2 mois d'usage, en très bon état. Tél.: 598-3273. 7-6-2fs

**TENTE-ROULOTTE** Rembec toit rigide, toute équipée. Possibilité 8 places, en bon ordre Tél.: 247-3534. 7-6-2fs

**4 POELES** conviendraient pour sous-sol ou cuisine, 1 tout en fonte émaillé brun, très propre. **UN BRULEUR A L'HUILE** qui s'adapte sur fournaise à bois et accessoires avec Tél.: 247-3755. 7-6-2fs

**SET DE BOUDOIR** comprenant un divan-lit et un fauteuil conviendrait bien pour un chalet. Tél.: 246-5970. 7-6-2fs

**MAISON** à vendre, terrain 100 X 100, situé au Cap St-Ignace. Tél.: 246-5737. 7-6-2fs

**BUICK LE SABRE** 1972 pièces et moteur à vendre. Pas cher. Tél.: 247-5598. 7-6-2fs

**TABLE CHROMEE** avec 4 chaises. 2 portes, 1 évier de cuisine, 1 armoire vitrée. Tél.: 248-1241. 7-6-3fs

**TENTE-ROULOTTE** Lionel 6 places, toit rigide, très propre. Appelez après 4 1/2 hres 248-1503. 7-6-3fs

**TERRAIN** à vendre pour chalet, belle vue sur le fleuve à St-Jean Port-Joli. **TELEVISEUR** noir et blanc sur meuble bonne condition. Tél.: 598-6037. 7-6-3fs


**A LOUER**

**2 GARCONNIERES** meublées à louer 2 1/2 pièces dans le centre-ville Tél.: 248-2544 7-6-2fs



Faites de l'argent extra en enseignant la peinture en tube décorative **TRI-CHEM**. Gagnez plus de \$50. par semaine dans vos loisirs.

**COURS GRATUITS** s'adresser à **CLEMENT MONTMINY** [15387] **MATERIEL-ART ENR.** MONTMAGNY 248-4877



Moi un pollueur?  
**JAMAIS!**

**COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC AVIS**

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
Québec, le 26 mai 1978		
<b>COMTE DE MONTMAGNY-L'ISLET</b>		
COLLIN, Mme Thérèse Boulet	Hôtel Château Canadien Enr., 5 rue St-Jean Baptiste Est, Montmagny (cité)	Autorisation de spectacles dans le Bar existant (dans Hôtel)
LEMELIN, Réal	Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud (s.d.)	Epicierie
BELANGER, René	St-Jean Port-Joli (s.d.)	Changement de la capacité du Bar avec danse et spectacles existant ainsi que du permis de Réceptions. (dans Hôtel)
DUMAS, Louis-Jacques	64, Boul. Morigeau, (Morigeau)	Epicierie
Jacques Dumas Inc.	St-François-de-Sales de la Rivière-du-Sud (paroisse)	

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:  
**SECRETAIRE GENERAL**  
Case Postale 190, Station B, Québec 2, Qué. G1K 7A6

**TISSUS ST-PIERRE ENR.**

101 ouest, St-Jean Baptiste Montmagny  
**248-6095**

Tissus à la verge - coupons - rideaux - tentures - tissus à rembourrage - foam - coussins - etc.

**PERSONNES AMBITIEUSES**

Pour travailler à temps partiel à la maison.

Possibilité de \$600.00 et plus par mois.

Téléphonez entre:  
—10 hres A.M. et 12.00 hres  
—17.30 P.M. et 19.00 hres  
**852-2105**

**LOGEMENT** 3 1/2 pièces. Libre immédiatement. Convient pour 2 personnes. Centre-ville Meublé ou non meublé. Tél.: 248-0732. 7-6-3fs

A louer 4 1/2 pièces au 2e étage, chauffé et éclairé. Libre 1er août Tél.: 246-3225. 7-6-3fs

**MAISON NEUVE** 2 étages à St-Eugène Disponible 1er juillet. S'adresser 247-5337. 7-6-4fs

**APPARTEMENT** à louer 3 1/2 pièces, chauffé. Libre 1er juillet sur la 8e rue. Après 5 hres 248-6063. 7-6-4fs

**CHALET** Berthier-sur-Mer situé près du fleuve avec descente pour chaloupe, possibilité de faire un jardin sur terrain tout près. Tél.: 259-7608. 7-6-4fs

**GARCONNIERE** 2 1/2 pièces entrée privée, pour 2 personnes. Libre le 21 juin quartier industriel Tél.: 248-2350 7-6-JNO

**GRAND LOGEMENT** chauffé coin de la Gare et St-Thomas. Pour visiter s'adresser à J. Augure Roy Tél.: 248-0539 7-6-JNO

**CAMPEUR** motorisé 20 pi. Fleuri GM 50, air climatisé. Tél.: 259-7744 7-6-JNO

**LOGEMENT** 3 1/2 pièces à l'état neuf dans quartier résidentiel situé 12e rue. Entrée et stationnement privé. Non meublé. Libre à partir du 1er juillet. Tél.: 469-2244 7-6-JNO

**L'Islet-sur-Mer** 5 1/2 **PIECES** non chauffé 1er plancher, situé près de l'école Tél.: après 6 hres 247-5970. 7-6-1F

**MAISON** 8 1/2 pièces située sur le Boulevard Taché Ouest. Endroit tranquille. Pour informations 259-7221. 7-6-2fs

**DEUX LOGEMENTS** à louer ou maison St-Eugène, 3e rang Ouest (à vendre) Si désiré, libre pour le 1er juin, 4 1/2 pièces avec entrée laveuse-sécheuse, entrée libre, eau chaude, eau froide indépendante S'adresser 247-5684. 7-6-2fs

**MAISON** à louer Cap St-Ignace Station. Libre 1er septembre. S'adresser H. Morin 418-336-0131. 7-6-2fs

**CHAMBRE** à louer avec cuisine et entrée privée. S'adresser à 45 du Peuple Tél.: 248-0266 7-6-2fs

**GARCONNIERE** à louer 248-2975. 7-6-2fs

**CHALET** à vendre, Quai de la Rivière-Ouelle. Grand terrain borné au fleuve, piscine en ciment. S'adresser à: Charles-Auguste Langlois 401, 8e Avenue La Pocatière 856-2171

**A VENDRE**

Maison à revenus

61 ouest, St-Jean Baptiste Montmagny **248-3144**

**A VENDRE**

**VOLVO 1968, MODELE 1800 S**

Type "Simon Templar" 4 vitesses, over drive, 4 mags, 4 pneus Michelin, peinture neuve.

Prix à discuter **248-2697**

**A VENDRE**

Maison plein-pied, 7 1/2 pièces, tapis mur à mur.

Située: Coin Ave Bélanger, près de la polyvalente Louis J. Casault

Pour informations **248-2282**

**Nouveau**

aux Galeries Chagnon

du 26 juin au 15 juillet

Venez voir la batterie de cuisine recommandée par

**Juliette Huot**

méthode améliorée pour la cuisson sans eau. Maintenant disponible au morceau.

**Le Trousseau de la Jeune Fille**

Moderne Pic

5786 Jean Talon Est, St-Léonard, Montréal

# VENTE ANNIVERSAIRE

Jusqu'à samedi le 10 JUIN



**50%**  
de réduction sur  
un grand nombre  
de nos beaux  
**MAILLOTS  
DE BAIN**

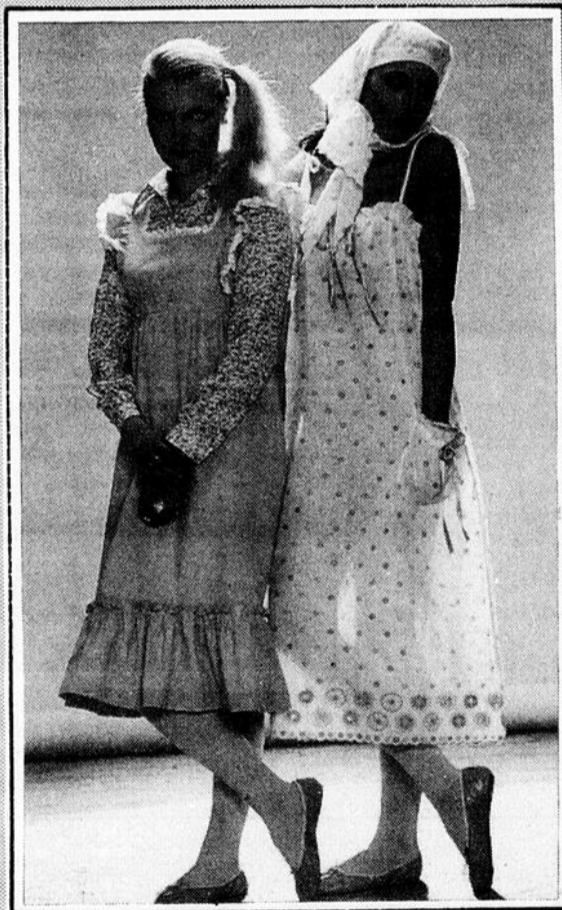


**ROBES  
DE NUIT  
et BABY  
DOLL**

**EN GRAND  
SPECIAL**



1 lot  
d'UNIFORMES à  
**9.98** ch.



1 lot de  
**ROBES SOLEIL  
A PRIX SPECIAL**




**Pantoufles,  
mules et autres**  
Rég. 15.98  
**SPECIAL: 9.98**

Profitez de nos prix réduits  
pour ajouter de la nouveauté  
à votre garde-robe vacances!

PLUSIEURS AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

# LINGERIE MARI-ELLE INC.



248-3177



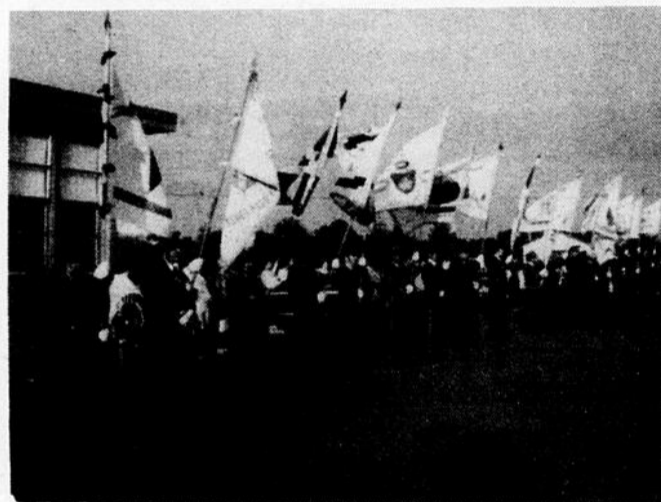
## Quelque 22 unités de Garde paroissiale à Tourville

(A.F.I.) Le ralliement de l'U.R.G.P. de la Côte-du-Sud a rassemblé 22 unités de Garde samedi dernier à Tourville. Tout s'est déroulé tel que prévu avec une assistance nombreuse, près de 200 membres de la Côte-du-Sud ont pris part à la démonstration militaire qui se déroulait dans les rues de Tourville. En même temps la Garde paroissiale locale célébrait ses dix années de fondation. Au souper, ces fondateurs MM. Louis-Georges Caron, Gérard St-Pierre, Réjean Lord et Guy Legros ont reçu une décoration pour leurs dix années de bons services au sein de l'organisme.



Les officiels du ralliement de l'U.R.G.P. de la Côte-du-Sud installés à la salle municipale observent chaque invité lors de la parade. Dans l'ordre habituel le député Julien Giasson, le maire Mme Fernande Fournier, M. Rolland Bernier lieutenant colonel, l'abbé Germain Laplante aumônier régional, M. Paul-Henri Gaudreault, président régional et M. Gilles Blanchet pri sident local. (Photo A. Flamand)

Malgré une température plutôt froide pour le temps, la population de Tourville ainsi que les visiteurs ont assisté en grand nombre à la messe en plein air célébrée par l'aumônier l'abbé Germain Laplante.



Les Gardes paroissiales de la Côte-du-Sud rassemblées à Tourville font le salut au drapeau avant le départ de la parade.

Le député provincial M. Julien Giasson, le maire Mme Fernande Fournier et plusieurs représentants d'organismes locaux ont ségné assister aux manifestations prévues pour cette journée.

Dans une brève entrevue accordée au représentant du Peuple-Courrier, le président régional M. Paul-Henri Gaudreault mentionne l'excellent travail des membres de Tourville et le chaleureux accueil reçu. La participation est au-delà de nos espérances et nous en sommes bien fiers de conclure M. Gaudreault.

## Fête de l'Age d'or à St-Fabien

Le 24 mai 1978, l'Age d'Or de St-Fabien participait à une belle veillée organisée par les dames de cette paroisse et à laquelle une assistance nombreuse participait. M. le curé de St-Fabien assistait d'ailleurs à cette soirée sociale.

Des histoires, de la danse et des chansons recréèrent cette assistance, en plus de la présence des violonnistes MM. Vallé et Bilodeau qui offrirent un très bon spectacle. Un goûter et des rafraichissements complétaient cette soirée amicale.

Une autre soirée semblable se répéta au Centre d'Ac-

cueil de St-Fabien, le 28 mai dernier. M. le curé de St-Fabien y assistait aussi. Des chansons et des histoires et, la présence de Mme Gaétane Mercier qui joua de la guitare et celle d'un petit garçon de M. Achille Bilo-deau. Les religieuses furent bien gentilles pour les gens de l'Age d'Or et n'oublions par Soeur Paulette qui chante aussi très bien.

Les pensionnaires sont donc très contents et ils remercient tous les organisateurs et les participants à cette soirée.

Mme Apolline Leclerc

# NOUS AVONS DES MICHELIN POUR VOTRE VOITURE

les autos passent... les Michelin durent!

## Roulez MICHELIN

### Thériault Auto Inc.

FORD

MERCURY

Ste-Perpétue 359-2252

**AIR GUARD**

### BONNES NOUVELLES POUR LA VIE À L'INTÉRIEUR

Système de distribution d'aérosol minuté et automatique Air Guard - idéal pour les

Pour de plus amples renseignements s'adresser à:

**EPICERIE CLEMENT**  
**CHOUINARD ENR.**

C.P. 412 St-Pamphile, L'Islet Tél.: (418) 356-5834 GOR-3X0.

Pour éliminer les insectes volants et faire disparaître les mauvaises odeurs sans danger, efficacement, à bon compte, automatiquement

- CHALETS
- BATEAUX
- REMORQUES
- ROULOTTES
- TENTES
- MAISONS
- APPARTEMENTS

## GRAND TIRAGE D'UNE AUTOMOBILE THUNDERBIRD 1978

### Valeur \$6300.00

**A la salle du centenaire Ste-Perpétue le 10 juin**

Les profits de ce tirage vont pour l'O.T.J., la piscine et les oeuvres

Soirée dansante avec l'orchestre Renaissance II

## Des citoyens de Ste-Louise se plaignent de la pollution causée par un atelier de bois

(C.C.) A Ste-Louise, lorsque les employés de l'usine de meubles MAP vident l'immense boîte contenant les particules de bois aspirées de l'intérieur de l'atelier, les voisins doivent subir une véritable pluie de poussière et de poudre de bois.

Exaspérés, quelques-uns d'entre eux faisaient parvenir, en avril, une lettre au Conseil municipal local dénonçant cette situation. Le Conseil transmettait aussitôt la plainte au bureau-chef de MAP, à Granby.

Avant d'aller plus loin, il serait bon de préciser que l'atelier de Ste-Louise ne fabrique que des composantes de meubles. Une fois prêtes, celles-ci sont acheminées à l'usine de Granby où on procède à leur finition et à leur assemblage. MAP de Ste-Louise emploie une vingtaine de travailleurs et, jusqu'à septembre 76, l'usine appartenait à Dupay Lumber qui y fabriquait des chassiss de "chesterfields".

Le problème de poussière dont ont à se plaindre certains citoyens provient du fait que, lorsqu'il vente le moins, et qu'on vide la boîte contenant les résidus de bois, ceux-ci sont dispersés sur une vaste étendue, salissant le linge étendu sur les cordes, obscurcissant les fenêtres des maisons, polluant l'eau des piscines, etc... Et on doit vider une partie de la boîte, pratiquement à chaque jour.

M. Jean-Paul Mercier, qui est surintendant de l'usine, est bien conscient des désagréments ainsi causés aux voisins de l'entreprise. Il en est de même de M. Alcide Riendeau, de Granby, le président-directeur général de MAP.

Ce dernier, dès le 27 avril, adressait une lettre au Conseil municipal de Ste-Louise dans laquelle il s'excusait des ennuis que l'usine pouvait causer aux citoyens. Il faisait, de plus, parvenir au Conseil une photocopie d'une seconde lettre envoyée à M. Mercier, le priant de voir à trouver une solution aux problèmes causés par le système d'aspiration extérieure.

### Les mesures envisagées

Il semble, dans toute cette affaire, que MAP fasse preuve de bonne volonté. Par exemple, un tas de bran de scie qui, lui aussi, était source de poussière a été considérablement réduit. M. Mercier nous a expliqué qu'on procédait à l'enfouissement, sur les terrains même de l'usine, de ces résidus de

bois. Normalement, d'après lui, on aurait dû les conserver pour fins de chauffage, ce qui aurait permis d'économiser de l'huile.

Pour ce qui est du fameux système d'aspiration extérieure, on étudie présentement les diverses solutions

qui pourraient y être appliquées. Cependant, il appert, aux dires de M. Mercier, que la mise en place d'un autre système pourrait s'avérer fort coûteuse pour une entreprise qui, après tout, est loin d'être une multinationale.



La partie de terrain qui semble plus pâle, au centre, est en fait une couche de bran de scie provenant du plus gros tas, près de l'usine MAP. Bientôt, on le recouvrira de terre.

# Faites-le dès aujourd'hui... c'est dans votre intérêt!

## Isolez votre maison et le gouvernement du Québec vous remboursera 25% du coût de la main-d'oeuvre et de l'achat des matériaux [maximum \$500.]

Profitez du beau temps pour vous préparer un automne tranquille. Effectuez vos travaux d'isolation calmement... et vous éviterez la cohue de l'automne. En participant dès maintenant au programme québécois d'isolation des maisons, vous pourrez économiser sur vos factures de chauffage dès l'hiver prochain. En moyenne, pour une maison type, cela représente une économie de 20 à 30%.

### Faites d'une pierre deux coups!

**Une subvention non imposable de 25%**  
Elle couvre l'achat des matériaux et l'installation par un entrepreneur et s'applique à des montants allant de \$750 (minimum) à \$2 000 (maximum).

### Un prêt-isolation

Si vous avez besoin d'un emprunt pour financer les travaux que vous décidez d'effectuer, le Gouvernement du Québec a négocié pour vous un taux d'intérêt préférentiel auprès des banques et Caisses populaires participantes.

### Conditions d'éligibilité

Pour bénéficier de cette offre, il faut que votre maison soit une maison unifamiliale détachée, jumelée ou en rangée, construite avant 1946 et que cette maison soit votre résidence principale.

Pour en savoir plus long sur le programme québécois d'isolation des maisons, remplissez et retournez le coupon ci-joint ou téléphonez, sans frais, au 873-7121 à Montréal, ou au 1-800-361-5600 pour les gens de l'extérieur de Montréal.

Adressez ce coupon à:

**Bureau des économies d'énergie**  
Programme d'isolation des maisons  
Case postale 91  
Succursale Desjardins  
Montréal, Qué. H5B 1B2

Veillez me faire parvenir sans obligation de ma part, votre dossier complet de renseignements ainsi qu'une formule de demande de subvention.

Nom  
Prière d'écrire en lettres moulées.  
Adresse  
Ville  
Code postal

EXTRAIT  
DE PLANTES DE  
ROLMEX INC.  
Qualité supérieure  
**LOUIS  
GAULIN**  
REPRESENTANT  
11, Ave Ste-Brigitte  
Montmagny 248-3930

**L'isolation des maisons,  
un programme pour ceux  
qui surveillent leurs intérêts**

Gouvernement du Québec  
**Bureau des économies d'énergie**  
Programme d'isolation des maisons

# croc-l'oeil

**ASSEMBLEE GENERALE DES LOISIRS DE ST-ROCH DES AULNAIES.** L'assemblée générale des Loisirs de St-Roch des Aulnaies se tiendra, le 12 juin prochain, à 20 heures, à l'Ecole Centrale. Tout le public est invité à s'y rendre.

**CLOTURE DES ACTIVITES AU CLUB DE L'AGE D'OR DE RIVIERE-OUELLE.** Le Club de l'Age d'Or de Rivière-Ouelle clôturera ses activités, le samedi 10 juin prochain. A cette occasion, il y aura soirée dansante avec orchestre. Les gens de l'Age d'Or, ainsi que toute la population sont invités.

**TOURNOI DE FERS A STE-APOLLINE.** Un grand tournoi de fers se tiendra sur le terrain de camping de M. Tanguay à Ste-Apolline, dimanche prochain le 11 juin. Les inscriptions seront prises entre 11 et 12 heures sur place; après quoi débutera le tournoi. En cas de pluie, le tout est remis au dimanche suivant.

**LAC FRONTIERE.** Des cours de maniement d'armes à feu, organisés par la Fédération québécoise de la Faune se donneront au sous-sol de l'Hôtel Lac Frontière. Ceux qui sont intéressés à s'inscrire doivent le faire en communiquant au numéro 245-3451. Les cours débuteront à 8 hres a.m. samedi prochain le 10 juin avec la collaboration de l'Association de Chasse et Pêche de Lac Frontière.

**FERMIERES ST-RAPHAEL.** Réunion mensuelle des Fermières St-Raphael, au Centre communautaire de St-Raphael, le 13 juin prochain à 19.30 hres p.m. Des élections auront lieu et la contribution de \$5. sera payable. Les membres intéressés à participer au voyage, devront aussi donner leur nom.

**ST-PAMPHILE.** Réunion mensuelle des Filles d'Isabelle du Cercle de St-Pamphile mardi le 13 juin à la salle municipale. Soyons présentes.

**TIRAGE DU CLUB LIONS STE-PERPETUE.** Grand tirage d'une automobile Thunderbird 1978 le 10 juin à la salle du centenaire de Ste-Perpétue. Tous les profits de ce tirage seront versés à l'O.T.J., la piscine et les oeuvres. Soirée dansante avec l'orchestre Renaissance 11.

**FESTIVAL DU 3E AGE A STE-PERPETUE.** Dimanche le 11 juin au lac Clair de Ste-Perpétue, on y tiendra un festival du troisième âge. Au programme marchethon, partie de sucre, messe en plein air, souper canadien, soirée et tirage de billets.

**FETE DES PERES A STE-PERPETUE.** Venez passer une soirée agréable à l'occasion de la Fête des Pères samedi le 17 juin. Vous danserez au son d'une musique bavaroise et populaire avec l'orchestre Les Caravels. Bienvenue à la salle du centenaire de Ste-Perpétue. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

**RALLYE AUTOMOBILE A STE-PERPETUE.** Le club de radio Les Pionniers des Montagnes Inc. de Ste-Perpétue organise un rallye automobile familial le 18 juin pour tous les membres du club et les intéressés. Invitation à tous les automobilistes de la région.

**SOIREE DE L'AGE D'OR A ST-PAMPHILE.** Le club de l'Age d'Or de St-Pamphile invite toute la population en général pour une grande soirée récréative avec l'orchestre Le Trio Lord à la salle municipale de St-Pamphile samedi le 10 juin 1978 à 8.30 hres. Cette soirée clôturera les activités de la saison pour la période des vacances. On y fêtera les pères et un léger goûter sera servi. Bienvenue à tous.

**ATTENTION ATTENTION.** Le Conseil des Chevaliers de Colomb no 3075 de St-Pamphile invite toute la population à ses activités champêtres, dimanche le 11 juin 1978. De 10 heures a.m. à 8 heures p.m. le public sera admis à un festival du poulet et une grande démonstration de tirs de chevaux de renommée. Venez nombreux à St-Pamphile le 11 juin sur le terrain près de l'aréna. Bienvenue à tous. Le publiciste.

**ASSOCIATION SCOUT-GUIDE DE STE-ANNE DE LA POCATIERE.** L'Association tiendra sa réunion générale annuelle, le 12 juin prochain, à 20 heures, au local Scout de La Pocatière. Tous les membres du Conseil d'administration des Corporations scouts ou guides, les membres des Comités de parents, les amis des scouts, leurs parents, ainsi que les animateurs et les chefs de groupes sont cordialement invités.

**STE-LOUISE.** Il y aura soirée de danses canadiennes et modernes, samedi le 10 juin, à la salle du Couvent de Ste-Louise. L'orchestre invité est l'ensemble d'Alain Laroche, de Québec.

**M.F.C. DE L'ISLET.** Le M.F.C. de L'Islet-sur-Mer tiendra sa réunion le 12 juin à 8 hres à la salle paroissiale. Nous ferons une rétrospective de nos activités déroulées au cours de l'année, qui se clôturera par une messe. Nous invitons tous les membres et leurs amis à venir participer à leur dernière réunion de l'année.

**RALLYE AUTO A BERTHIER.** Dimanche le 11 juin prochain aura lieu un rallye automobile à Berthier-sur-Mer. Inscription \$6.00 par équipe. L'inscription se fera à l'école de Berthier-sur-Mer entre midi et 1 heure. Le tout sera suivi d'une soirée dansante avec orchestre. A noter que l'entrée est gratuite pour les participants. Informations: M. Raymond Boucher, tél. 259-7473.

**NOTRE-DAME DU ROSAIRE.** Fête des Pères le 10 juin à la salle du couvent de Notre-Dame du Rosaire. Une pièce de théâtre "Jour après jour" jouée par des étudiants suivie de la discomobile Perpsichore d'Armagh. Un cadeau sera donné au papa de l'année ainsi qu'à son épouse. Bienvenue à tous. Loisirs Notre-Dame du Rosaire.

**CONFUSION.** Dans le texte intitulé "Les Fermières de St-Vallier remportent le trophée de la Fédération" et publié en page 8 du cahier C de notre édition de la semaine dernière [31 mai], deux erreurs se sont glissées à savoir qu'il s'agit de la Fédération 4 et non 3; de plus l'auteur de la tenture tissée est Mme Julienne Roy qui a obtenu 19.7 alors que l'auteur du poncho avec 19.8 est bien Mme Julien Roy. Nos excuses à ces dames, mais vous admvtrez que cela portait à confusion.

**LAC FRONTIERE.** Dimanche le 18 juin prochain, tournoi de pêche au maskinongé, organisé par l'Association de Chasse et Pêche de Lac Frontière. L'inscription se fera à compter de 8 hres à l'Hôtel Lac Frontière. Pour participer à ce tournoi, il faut être membre en règle de l'Association. Des prix en argent et des trophées seront remis aux vainqueurs.

**L'ETOILE AU GRAND LARGE.** Journée musicale pour la chorale Etoile au Grand Large de L'Islet-sur-Mer le dimanche 11 juin 1978. A 9 hres, elle chantera la messe de Gounod en l'église de L'Islet-sur-Mer, messe qui sera suivie d'un concert Orgue et trompette. Le soir, à 20 hres, concert conjoint de la chorale avec l'ensemble Claude Gervaise. Les billets sont disponibles auprès des choristes et à l'entrée le soir du concert.

**RALLYE A BERTHIER.** Attention les gens de Berthier-sur-Mer! Un rallye automobile Navex 50 se tiendra chez-vous dimanche le 11 juin prochain. Les inscriptions se prendront entre 12 et 13 heures à l'école Centrale. C'est une activité de la Commission municipale des Loisirs. Pour plus d'informations, on peut téléphoner à 259-7473 entre 17 et 22 heures.

**ST-AUBERT.** Soirée dansante samedi le 10 juin à 8.30 hres à la salle du Couvent de St-Aubert. Organisée par les Loisirs. Orchestre les "Royals" de Ste-Félicité. Bienvenue à tous.

**COURSES DE TACOTS A L'ISLET.** Samedi le 10 juin il y aura à L'Islet-sur-Mer sur le terrain de l'école du Bon Pasteur à 1.30 hre course de tacots fabriqués par les jeunes louvetaux de la région. Bienvenue à tous. Entrée libre.

**LOISIRS L'ISLET-SUR-MER.** Le tournoi de balle-molle Molson annuel se tiendra au Centre des Loisirs de L'Islet-sur-Mer les 5 et 6 août 1978. Pour inscription, ai pelez 247-5868 our 247-5485.

**LOISIRS DE L'ISLET-SUR-MER.** A tous les Old Timers intéressés une pratique de balle molle suivie de formation des équipes dimanche le 11 juin à 7 heures p.m. au terrain de jeux et par la même occasion il y aura formation de 2 équipes féminines. Si vous ne pouvez vous rendre, appelez à 247-3193 ou 247-5485 le soir.

**FILLES D'ISABELLE DE MONTMAGNY.** L'assemblée mensuelle du Cercle Elise Blouin aura lieu lundi soir le 12 juin à la salle de l'Ecole Beaubien à 20.15 heures. Ce sera donc la dernière réunion avant la saison estivale, profitons-en pour venir partager nos souhaits de bonnes vacances avec nos compagnes. La direction.

**LOISIRS DE L'AGE D'OR DE ST-NATHIEU.** Samedi le 10 juin à 8.30 hres au sous-sol de l'église paroissiale aura lieu la soirév récréative de l'Age d'Or de St-Mathieu. Tous les membres sont cordialement invités ainsi que la population en général. L'orchestre Les Amicals fera les frais de la musique. Un délicieux goûter terminera la soirée. Bienvenue à tous.

**PEINTURE.** Exposition de peinture à l'huile, donnée par les élèves de Aurèle d'Entremont, au sous-sol de l'église St-Thomas de Montmagny, dimanche le 11 juin de 11 heures a.m. à 11 heures du soir. Bienvenue à tous.

**LA 2E DECADE VOUS INVITE A FETER LES PAPAS.** Pour souligner la Fête des Pères, on servira un souper [buffet froid] au profit du corps de tambours et clairons 2e Décade, dimanche le 18 juin au Centre Sportif Le Bûcheron, à compter de 18 heures. La soirée sera couronnée d'une disco. Bienvenue à tous.

**STE-LUCIE.** Dimanche le 11 juin au Rendez-Vous du Sportif, soirée dansante à l'occasion de la Fête des Pères. A cette occasion on choisira le Père de l'année. De magnifiques cadeaux lui seront remis et de nombreux prix de présence seront attribués. Cette soirée est au profit de la Fabrique de Ste-Lucie. Bienvenue à tous.

**ST-PAUL.** Grande tire de chevaux à St-Paul de Montminy le 11 juin dans la cour de M. Raymond Blais à 1 heure de l'après-midi. Des trophées O'Keefe seront remis aux gagnants. Bienvenue à tous.

**ST-FRANCOIS.** Rallye automobile au Centre des Loisirs de St-François dimanche le 11 juin. Inscription à partir de 9.30 heures au Centre des Loisirs. Trophées à gagner. Bienvenue à tous.

## NOUVEAUTES BIBLIOTHEQUE

En effet, chers abonnés, "NOUVEAUTES-BIBLIOTHEQUE" vous a été livrée pour la dernière fois de l'année 1977-78 dans l'édition du 31 mai dernier.

Nous éprouvons une grande satisfaction à desservir notre clientèle étudiante tout au cours de l'année scolaire; mais veuillez croire que de travailler avec des adultes est pour nous une expérience aussi intéressante qu'enrichissante.

C'est pourquoi, nous remercions chacun de vous, fidèle lecteur, qui avec fréquenté régulièrement la bibliothèque.

Quant aux modalités d'ouverture pendant les vacances d'été et à la réouverture en septembre prochain, nous vous ferons part de nos intentions par voie de courrier personnel qui vous sera acheminé d'ici la fin de juin.

Pour un service à la dimension de notre clientèle, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et croyez que nous en tiendrons compte dans la mesure du possible.

Au revoir, bonnes vacances et à bientôt.

### REMERCIEMENTS AU JOURNAL

Il nous est des plus agréable de saisir l'occasion de ce dernier contact avec nos fidèles abonnés de l'année qui s'écoule pour nous acquitter d'une dette de reconnaissance envers le "PEUPLE-COURRIER".

Effectivement votre précieuse collaboration, par l'espace que vous avez bien voulu nous accorder régulièrement chaque semaine, nous a permis de maintenir un lien constant avec chacun de nos lecteurs.

Ce sentiment de gratitude, nous voulons qu'il soit également partagé par tous les membres de votre dynamique équipe, laquelle, il va de soi, a apporté sa contribution en nous réservant toujours une place de choix.

Soyez assuré que l'objectif fixé par l'utilisation des ressources que possède notre bibliothèque a été en grande partie atteint grâce à la présentation de cette chronique qui, nous espérons, a contribué à l'agrément des heures de lecture, à la détente ainsi qu'à l'enrichissement de la culture de nos usagers.

Nous souhaitons profiter de la même opportunité de présenter nos nouveautés en septembre prochain pour le bénéfice de la population. Merci d'avoir si bien répondu à nos attentes.

Acceptez l'expression de nos sentiments reconnaissants et l'assurance de notre honnête collaboration.

Jacques Morin, Bibl.  
Pour: Guy Laroche, animateur  
Centre culturel et récréatif


**NOUVELLES EMISSIONS  
D'OBLIGATIONS**

10% INTERETS

**Ville St-Pamphile 19 juin 1988**

**Les obligations d'épargne du Québec sont en vente. Téléphonnez-nous pour vos commandes.**

- Intérêts payables 2 fois par année
- Aucun frais d'acquisition
- Frais d'appels interurbains acceptés



**JACQUES GAUDREAU**

158 Ave Collin,  
Montmagny 248-2700

**Molson Rouseau et Cie Limitée, Bureau 1814,  
800 Place Victoria, Montréal H4Z 1G2 Tél.: 866-1551.**

**Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières et des bourses de Montréal et Toronto.**

**Super Valeur**

**Biscuits Ritz de Christie**

1 LIVRE **1.09**

---

**Macédoine Laferlandière**

19 ONCES **.39**

**Super Valeur**

**Margarine dure Crémex**

LA LIVRE **49**

**Super Valeur**

**Mélanges à gâteaux Duncan Hines**

SAVEURS ASSORTIES 19 ONCES **69**

**Super Valeur**

**Gâteaux Carrés feuilletés à la gelée de Vachon**

BOITE DE 6 **.99**

---

**Détergent liquide rose**

Proviprix 64 ONCES **1.09**

**Pommes de terre frites**

COUPEES ASSORTIES MCCAIN 3 1/2 LIVRES **1.19**

---

**Thé**

PROVIGO ORANGE PEKOE 60 SACHETS **1.49**

---

**Jus d'orange**

RECONSTITUE PROVIGO 32 ONCES **.69**

64 ONCES **1.29**

---

**Eau de vichy**

CELESTIN 32 ONCES **.75**

---

**Fromage**

KRAFT CANADIEN TRANCHES INDIVIDUELLES 16 ONCES **1.62**

---

**Sauce barbecue**

KRAFT 16 ONCES **.74**

---

**Saumon Keta**

TEA ROSE 16 ONCES **1.81**

---

**Ragoût Cordon Bleu**

BOULETTES DE BOEUF ET TOMATES 15 ONCES **.87**

---

**Mayonnaise**

KRAFT 750 ML **1.35**

**Chez Provibec on est plus près de vous!**



- Service Personnel
- Bas Prix Provibec
- Super Valeurs

**Biscuits David**

TARTES AUX FRAISES 450 GRAMMES OU FEUILLES D'ERABLE ET M.M. ASSORTIS 400 GRAMMES AU CHOIX **.89**

---

**Patates Chips**

AU BACON DE YUM YUM 225 GRAMMES **.79**

---

**Javel concentré**

PROVIGO 128 ONCES **.79**

---

**Gros biscuits**

POUR CHIENS MILK BONE 2 LIVRES **1.19**

---

**Plaquette Vapona**

CHACUNE **2.29**

---

**Plats garde-saveur**

PROVIGO 4 FORMATS 30 ONCES 4 FORMATS 16 ONCES 3 FORMATS 40 ONCES 5 FORMATS 20 ONCES AU CHOIX **.59**

**Bananes Chiquita ou Dole**

PRODUIT IMPORTE LA LIVRE **21**

---

**Blé d'Inde**

PRODUIT DE LA FLORIDE CANADA NO. 1 **3/.49**

---

**Oranges Sunkist**

PRODUIT DES ETATS-UNIS GROSSEUR 163 LA DOUZAINE **.69**

---

**Carottes**

PRODUIT DU TEXAS CANADA NO. 1 CELLO 2 LIVRES **.59**

**Longe de porc**

MAIGRE ET FRAICHE **Partie des côtes**

LA LIVRE **1.08**

---

**Partie du filet**

LA LIVRE **1.18**

---

**Côtelettes de porc**

BIEN TRIMES LA LIVRE **1.78**

---

**Saucisse fraîche**

PORC ET BOEUF ROY LA LIVRE **1.18**

---

**Bologna tranché**

MAPLE LEAF LA LIVRE **.89**

---

**Pizza Zoom**

TOUTE GARNIE FORMAT 20 ONCES **1.79**

---

**Bacon tranché**

LEGRADE LA LIVRE **1.68**

---

**Eperlans du Lac**

NETTOYES, CONGELES CELLO LA LIVRE **.79**



**provibec**

Prix en vigueur jusqu'au 10 juin 1978 pour les marchands desservis par Provigo Inc. Division Québec. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



Le Dr Roger Dufresne, à gauche, chef du Service de Gérontologie à l'Hôpital d'Youville de Sherbrooke et conférencier invité à ce symposium, est en présence de M. Jacques Couture, directeur du nursing au C.L.S.C. Trois-Saumons et le Dr Réjean Laberge, du même établissement.



Des membres du panel traitant de la gérontologie, Marcel Després, travailleur social à l'Hôtel-Dieu de Montmagny et le Dr Bernard Couillard, omnipraticien, accompagnés du Dr Denys Bertrand, qui endossait le rôle d'animateur, à cette réunion du 1er juin qui constituait la première partie du symposium abordant les soins aux personnes âgées. [D.G. Peuple-Courrier]

## Les soins aux personnes âgées par des ressources appropriées et un changement d'attitudes

(D.G.) En regard des propos échangés lors du premier volet du symposium abordant la gérontologie, tenu jeudi le 1er juin à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, on peut dégager l'idée directrice selon laquelle un changement d'attitudes combiné à la mise en place de ressources appropriées, contribueraient à dispenser des soins plus adéquats aux personnes âgées. Cette initiative visait à sensibiliser les gens sur la gérontologie, terme qui signifie l'étude du phénomène du vieillissement alors que la gériatrie s'intéresse au traitement des maladies des personnes âgées, selon les définitions du conférencier invité, le Dr Roger Dufresne, chef du Service de Gérontologie à l'hôpital d'Youville de Sherbrooke.

### Réadaptation

Le vieillissement de la population oblige les professionnels de la santé, le personnel hospitalier et les établissements, à prendre conscience de cette réalité et idéalement à s'ajuster en conséquence. Comme on le spécifiait à cette réunion, au lieu de "parquer" les personnes âgées à l'hôpital, situation propice au développement de la dépendance et d'un sentiment d'insécurité vécu chez eux, on doit agir dans l'optique d'une réadaptation agressive dans le sens d'une motivation soutenue

du patient au retour dans son milieu. D'après les déclarations du Dr Jean Potvin, un patient âgé qu'on hospitalise pour un traitement aigu risque de devenir potentiellement chronique à cause des attitudes affichées dans le milieu hospitalier. Le médecin préconise une philosophie d'approche apte à changer ces attitudes face à ce type de malades.

Toutefois, le Dr Dufresne ajoutait que même si on souhaiterait que la personne âgée revienne dans son milieu, il faut se rendre à l'évidence que des circonstances peuvent parfois imposer une réalité toute autre, d'où l'importance du dialogue avec la famille. Cependant, il se rangeait à l'opinion du Dr Denys Bertrand, animateur de la rencontre, à l'effet que l'évolution de la cellule familiale, de nos jours, ne favorise pas le maintien de la personne âgée à domicile.

### Allocution du Dr Dufresne

Répondant à une interrogation, le Dr Dufresne avouait que la qualité de la vie est loin d'être améliorée comme on le désirerait. Selon lui, cette qualité de vie englobe, en plus de la santé physique, la récupération et le maintien de la dignité personnelle, des liens affectifs et de la communication sociale, ce qui demande une approche et une présence que les

médicaments ne peuvent combler.

Selon ses vues, les soins aux personnes âgées nécessitent une approche globale qui demande la participation d'une équipe de travail qui oeuvre au niveau de la prévention, du traitement aigu et de la réadaptation. Parlant de son séjour en Europe, le Dr Dufresne déclarait que la gérontologie et la gériatrie jouissaient d'une plus grande place. Il vérifiait concrètement, confirmait-il, l'existence d'un système de ressources adaptées qu'il situe à la base du succès en matière de soins dispensés à cette catégorie de population. Selon ses termes: "L'avenir des soins aux personnes âgées réside dans l'instauration d'un système organisé et intégré de toutes les ressources existantes."

### Le M.A.S.

Enchaînant, le Dr Dufresne révélait que le ministère des Affaires Sociales a créé un comité, dont le conférencier fait partie, pour le conseiller sur les orientations à adopter au chapitre des soins aux personnes âgées. Déjà, ce comité a produit un rapport contenant des recommandations précises dont la suivante: "que le gouvernement nous accorde les moyens et l'opportunité d'amorcer trois projets pilotes d'organisa-

tion régionale".

Rappelons la composition du panel à cette première partie du symposium sur la gérontologie, Dr Bernard Couillard, omnipraticien de Montmagny, M. Jacques Couture du C.L.S.C. Trois-Saumons (qui élaborait sur l'expérience du travail d'équipe vécue dans cet établissement), M. Marcel Després, travailleurs social en fonction à l'H.D.M. et le Dr Réjean Laberge du C.L.S.C. Trois-Saumons.

Mentionnons que samedi le 3 juin devait se poursuivre le symposium, rassemblant les médecins. En concluant, une interrogation subsiste, con-

cernant cette rencontre du 1er juin, comment cette sensibilisation que voulait susciter la réunion, se traduira-t-elle concrètement?

### A.A. Coulombe Enr.

Entrepreneur  
—Excavation  
—Dynamitage  
—Terrassement



415 Chemin du Côteau,

Montmagny

248-1358

**Si vous n'avez pas acheté  
votre voiture  
d'un de ces représentants,**



Jean-Louis Guimont



Serge Blais



Jeffrey Gaudreau

**on est pas certain que vous  
avez obtenu le meilleur prix**

P.S. Si par erreur il leur arrivait de vous faire  
un prix plus haut que la compétition,  
dites-le nous

# Blais Trahan



CHEVROLET OLDSMOBILE

248-2323

884-2310



## Le premier congrès de la ...

[Suite de la page 3-A]

Cet intérêt et cette détermination d'assurer leur avenir se sont manifestés tout au long de ce congrès, initiative qui allait favoriser un excellent échange de points de vue entre les diverses unités de travail.

### Appui gouvernemental

M. Roger Morasse, du ministère des Terres et Forêts, a particulièrement fait remarquer que la Coopérative de gestion forestière Appalaches a été épaulée depuis maintenant trois ans par les autorités du ministère, qui l'avait d'ailleurs aidée dans l'orientation de ses objectifs. Présentement, le ministère poursuivrait une politique pro-coopérative et la région des Appalaches serait une région qualifiée de pilote. Néanmoins, il faudra passer à travers un cheminement critique qui n'exclue pas certaines étapes difficiles. Ces propos faisaient clairement allusion à l'unité de Notre-Dame du Rosaire qui se heurte actuellement à la compagnie Rexfor, qui est

présentement liée par contrat au ministère des Terres et Forêts, dans la forêt domaniale des Appalaches, et ce jusqu'en 1979.

M. Marc-André Turgeon, ingénieur au M.T.F., rappela aux membres la prochaine consultation que mènera le Conseil régional de développement (C.R.D.). Un comité compétent procédera à cette consultation auprès des organismes concernés, afin d'élaborer un plan quinquennal de gestion de la forêt domaniale des Appalaches.

Quoi qu'il en soit, il semble que le M.T.F. soit attentif aux demandes de la C.G.F.A. et qu'il entend privilégier la formule coopérative dans la forêt domaniale des Appalaches. Il faudra toutefois établir les mécanismes qui permettent de reprendre en mains la totalité de cette forêt, et s'assurer des ressources techniques, financières, et humaines susceptibles de rencontrer ces futures responsabilités de la part de la coopérative.

# Jean-Louis Caron nouveau président du CLSC de St-Pamphile

(A.Fl.) Lundi le 29 mai, les usagers nouvellement élus sur le conseil d'administration du centre local de services communautaires de St-Pamphile ont rejoint le groupe d'administrateurs en place pour déterminer les tâches au sein du conseil d'administration.

M. Jean-Louis Caron remplace M. Réal Gauvin, de St-Adalbert, au poste de président; il sera assisté du vice-président M. Marcel Thiboutot et du secrétaire M. Elisée Vaillancourt. Les directeurs sont l'abbé Charles-Aimé Anctil de St-Adalbert, M. Réal Paradis de

Montmagny, M. Richard Mercier, M. Gilles Gignac, M. Fernando Lapointe, St-Omer, M. Fernand Thériault Ste-Perpétue, Mme Pauline Blanchet, St-Pamphile et Mme Annette Fortin, Ste-Félicité.

#### Bulletin d'information

D'ici quelques semaines,

le CLSC de St-Pamphile distribuera à toutes les familles du secteur un bulletin d'information sur les activités du centre. Ce premier bulletin relatera d'abord les origines du centre avec l'éventail de services accrus depuis ses débuts en 1970 et par la suite chaque

service y sera décrit sommairement. Rencontré à ce sujet, l'animateur M. François Bélanger nous informait qu'un rapport semblable sera publié au moins une fois l'an. Pour cette première

édition, on s'est limité à présenter le CLSC sous son aspect actuel mais à l'avenir on prévoit que ce rapport annuel détaillera davantage tant sur la gestion que sur le fonctionnement du centre.

## Mme Laurette Normand élue directeur de la Confédération des Loisirs

(C.M.) Mme Laurette Normand, de Montmagny, a été élue sur le bureau de direction de la Confédération des Loisirs du Québec, dimanche dernier le 4 juin lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme qui s'est tenue à Montréal.

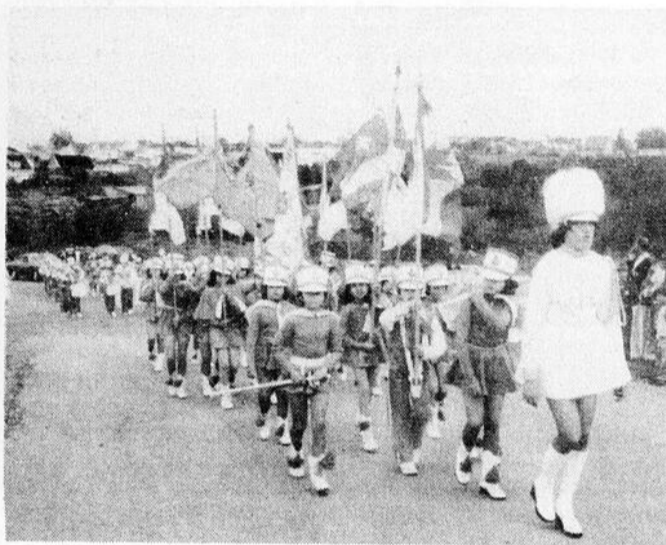
La Confédération des Loisirs du Québec, organisme para gouvernemental subventionné par le Haut Com-

missariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports et qui a son siège social à Montréal, regroupe les 28 fédérations de loisirs du Québec.

Son objectif premier est de regrouper et de favoriser le développement de tous les organismes de promotion du loisir au Québec dans l'optique d'une politique globale du loisir.



Rassemblées à l'aréna de St-Pamphile près de 200 majorettes terminent le gala.



Les Feuilles d'Erable de Baie St-Paul ont déambulé dans les rues de St-Pamphile vers l'école polyvalente comme les quatre autres corps participants.

## Hommage est rendu aux Cavalières de St-Pamphile

(A.Fl.) Dans un magnifique gala qui regroupait cinq corps de tambours et trompettes, l'ensemble de St-Pascal a orienté son spectacle particulièrement autour du dixième anniversaire des Cavalières de St-Pamphile. Composées de 38 filles les Marquises de St-Pascal ont présenté le gâteau anniversaire et exécuté des mélodies de circonstance.

Et que dire des autres corps comme les Jeannoises de St-Jean Port-Joli, les Feuilles d'Erable de Baie St-Paul, les Gazelles de St-Clément qui sont venues compléter l'enthousiasme du corps précédent par l'interprétation de pièces riches en son?

Malgré leur réorganisation de cette année, les Cavalières de St-Pamphile ont aussi fait belle figure autant dans leur spectacle musical que chorégraphique. Tous les corps avaient paradé dans les rues juste avant le gala qui se tenait à l'intérieur de l'aréna samedi 3 juin.

Le responsable des Cavalières, M. Fernand Normand, a souligné le travail des bénévoles à l'intérieur de chaque corps, remercié les participants et remis à chaque tambour-major une maquette souvenir.

**GARAGE  
CAMILLE THERIAULT  
INC.**

Vente et service de scies à chaînes, articles de jardinage motorisé.

125 rue de l'Église, St-Pamphile **356-3875**

**ST-PAMPHILE ET LA REGION**

# PLACE BRUNELLE

**vous offre de tout sous un même toit!**

**provigain**

Super marché  
d'alimentation

**W. BRUNELLE INC.**

- Chaussures
- Lingerie

**L'ELECTRO-THECK**

- **Radio Shack**  
CENTRE DE VENTE AUTORISÉ
- Système de son

QUALITE

SERVICE

BAS PRIX

**C'EST UN RENDEZ-VOUS**

## PLACE BRUNELLE

**C'EST LA PLACE**

25 Principale, St-Pamphile **356-3375**

CHEZ NOUS,

VOUS ETES

LE ROI

W. Brunelle Inc. vous invite à venir voir sa collection mode-été 78

- Chaussures
- Sandales pour toute la famille

- Costumes de bain
- Bourses de toile et macramé

- Robes et robes soleil

**\$\$ DIFFICULTES FINANCIERES? \$\$**

Toutes vos dettes dans un seul paiement  
Budget familial  
Prêt personnel et hypothécaire  
Etudes financement petite et moyenne entreprise  
Aucun cas refusé

**692-2641**



## 800 croyants au Congrès Charismatique de La Pocatière

(G.G.) "Et vous, qui dites-vous que je suis?" Telle est l'une des questions que le Christ a posée à ses apôtres. Mais cette question servait aussi de thème au congrès Charismatique qui se déroulait au Collège de Ste-Anne-de-La Pocatière, en fin de semaine dernière.

Par ce thème, on voulait inviter les participants à se situer personnellement face à Jésus-Christ. Au fond, c'est se poser la question: "Est-ce que nous faisons vraiment confiance en Jésus-Christ?"

Cette rencontre, ouverte non pas seulement aux différents groupes de prière mais aussi au grand public, réunissait plus de 800 personnes qui venaient de tout le diocèse de Ste-Anne. En après-midi, un groupe d'environ cent jeunes réunis au Centre de Fraternité devait se joindre aux 800 participants pour la Célébration Eucharistique clôturant le congrès. Le groupe de jeunes avait pour thème: "Christ bâtisseur d'avenir". Cette manifestation vient couronner le cheminement du groupe de jeunes qui se sont réunis durant toute

l'année à raison d'une rencontre par mois.

Le Congrès Charismatique du diocèse de Ste-Anne a été organisé par un comité spécial de 8 personnes sous la responsabilité de M. Dorilas Moreau. Cependant, M. Moreau note la très grande collaboration que le groupe a reçu de la part des laïcs. Notons enfin que le Renouveau Charismatique est un renouveau de prière qui a pris corps au Concile Vatican II et qui s'est répandu davantage depuis 7 ou 8 ans. C'est ainsi que par ce renouveau, beaucoup de gens semblent avoir réappris à prier. Ils semblent aussi avoir retrouvé le goût d'une relation plus personnelle avec le Christ et devenir beaucoup plus réceptifs à la Parole divine.

La Cathédrale de La Pocatière était remplie à pleine capacité lorsque Mgr Charles-Henri Lévesque fit son entrée pour présider la célébration eucharistique qui mettait un terme à ce congrès. Mgr Lévesque était entouré de la plupart des prêtres qui ont des charges pastorales, dans les paroisses du diocèse.

## Le Conseil municipal de St-Eugène reçoit trois propositions pour l'Hôtel de Ville

Le 31 mai dernier, le Conseil municipal de St-Eugène, tenait une séance du conseil municipal très importante; on procédait en effet à l'ouverture des soumissions en rapport avec le projet de l'Hôtel de Ville.

C'est la secrétaire municipale, Mme Anne-Marie Normand, qui a lu, les soumissions reçues de trois

contracteurs. La firme Raymond Caron Inc. de Montmagny a déposé une proposition de \$181,640. La firme Armand Gagnon Inc. de Montmagny a fixé sa proposition à \$196,060.

Et Construction Roméo Normand Inc., de St-Eugène, avec une proposition de \$168,686.80.

M. Réal Lavallée, archi-

tekte qui a préparé les plans et devis de l'Hôtel de Ville, assistait à cette séance municipale.

Après la lecture des soumissions, le conseil municipal a ajourné au 5 juin pour sa séance régulière. Concernant le règlement 67, sur le financement de l'Hôtel de Ville, il doit être soumis aux contribuables pour approba-

tion dès cette semaine. Des décisions très importantes seront donc prises au cours du présent mois, et pour les contribuables leur présence assidue aux séances du conseil, sera très significative du fait que toutes les décisions les concernant dans l'administration municipale.

Fernand Guimond

## Club Sportif Les Appalaches Inc. à St-Eugène

Les membres du Club de motoneige Les Appalaches Inc. selon l'appellation antérieure, étaient réunis dimanche le 28 mai au chalet du Club situé à St-Eugène, pour finaliser la procédure de règlement, visant à faire changer le nom de ce club. Près d'une quarantaine de membres ont accepté le nouveau règlement qui prévoit que l'appellation sera changée et sera connue comme "Club Sportif Les Appalaches Inc."

De plus soulignons que suite à ce changement important, toutes les réunions du conseil d'administration se tiendront à St-Eugène de L'Islet, où les activités se déroulent depuis plusieurs années.

Le règlement numéro 5 qui concernait le changement d'appellation de l'organisme et le lieu de la tenue

des réunions du conseil d'administration a été appuyé à l'unanimité par les membres réunis.

Le notaire M. Jean-Pierre Ouellet avait été chargé, par la direction du "Club Sportif Les Appalaches Inc.", de s'occuper des procédures légales pour la nouvelle incorporation. La secrétaire archiviste, Mme Léonie Normand Thibault, nous a précisé dans l'entrevue que nous avons obtenue vendredi le 2 juin, que la nouvelle charte de l'organisme a été enregistrée, officiellement au ministère des corporations, coopératives et institutions financières du Québec, et la direction du Club Sportif Les Appalaches Inc. devrait recevoir dans les prochains jours la nouvelle copie de cette charte.

Enfin ajoutons que le nombre de membres de cet

organisme est de 207, dont une quarantaine sur le plan

familial.

Fernand Guimond

### ALAIN BOULAY

PHARMACIEN

87, 7e rue  
L'Isletville, P.Q. 247-3978



POUR URGENCE: 247-5163

### Avis

Homme sérieux, marié, avec expérience en comptabilité, banque et comptabilité industrielle recherche un emploi permanent dans la région. Références fournies sur demande.

Pour informations

Dépt. B.D.

C.P. 430 Montmagny

## Vous êtes débordé ?

Des milliers d'étudiants compétents sont disponibles pour alléger votre tâche.

Nos étudiants sont vaillants  
Embauchons-les.

Cet été, recrutez votre personnel au  
Centre de main-d'oeuvre du Canada pour étudiants.

COMPOSEZ:

# 248-1494



Emploi et Immigration Canada

Employment and Immigration Canada



## International.

"Quand on veut faire du beau."



6.99 gal.

Ranchtone  
Notre teinture de 1ère qualité, semi-transparente. (Cèdre, redwood, noyer et acajou).



10.99 gal.

Latex satiné pour murs  
Facile à appliquer. Blanc ou couleur.



14.99 gal.

Émail ultra blanc  
Pour l'intérieur ou l'extérieur, un émail blanc lustré, de qualité supérieure.



12.99 gal.

Alkyde lustré pour l'extérieur  
Notre peinture extérieure de 1ère qualité, durable, résiste aux intempéries, lustre très uniforme.

"Quand on veut faire du beau"

## International

Peinture Internationale (Canada) Limitée

### ROBERT LEMIEUX

St-Eugène, L'Islet

247-3826

# Communivision Montmagny inc.

C.P. 431, Montmagny, P.Q., G5V 2T2

le 7 juin 1978

Notre appel à la population a été entendu!

Un appui massif à notre projet nous est parvenu de part et d'autre de la région, et nous en sommes très fiers.

Nous tenions, dès maintenant à remercier sincèrement tous ceux qui, à date, ont déposé leur talon.

## Merci!

COMMUNIVISION MONTMAGNY INC.

Louis Paquin  
et  
Jean-Claude Breton

P.S. A bientôt! Nous vous redonnerons des nouvelles après l'audience publique du 12 juin.

Pour ceux qui n'ont pas encore appuyé Communivision Montmagny Inc.: c'est facile, toutes les Banques et toutes les Caisses populaires ont accepté d'avoir une boîte où vous pouvez déposer votre talon-réponse. Vous avez jusqu'à vendredi matin...  
Merci à l'avance!

A découper et déposer dans la boîte "Communivision" à votre Caisse Populaire ou Banque [S.V.P. cocher: X]

OUI NON

Facultatif:

Nom.....  
Adresse.....

Age 25 ans et moins  41 à 65   
26 à 40  65 et plus

1. La télévision par câble est-elle une nécessité pour notre région?		
2. Appuyez-vous le projet de Communivision Montmagny Inc.?		
3. Croyez-vous que les taux de Communivision Montmagny Inc. [\$15.00 et \$6.75] sont le maximum pour notre région?		
4. Vous abonneriez-vous au câble pour \$6.75?		
5. Si vous avez répondu oui à la question 4, vous abonneriez-vous au câble, à \$8.00?		

# A St-Jean Port-Joli, l'Association des Artisans prend possession de sa permanence

(C.C.) Regroupant une centaine de membres et comptant déjà une vingtaine d'années d'existence, l'Association des Artisans de St-Jean Port-Joli n'avait pas, jusqu'à ce jour, de local qui lui appartienne en propre. Cette situation est maintenant résolue puisque, jeudi dernier, ce groupe d'artisans prenait officiellement possession d'un local situé à l'ouest de l'église, au 4 Avenue de Gaspé.

La permanence servira à la fois de point de vente, pour les artisans, de salle d'exposition et de lieu de réunion. Plus précisément, elle comptera trois salles qui seront accessibles au public. Dans la première, les pièces des artisans de la région seront mises en vente; une seconde salle sera réservée à des expositions d'artistes locaux ou de l'extérieur et, enfin, on a aussi prévu une pièce pour les membres et les travaux d'ébénisterie fabriqués par les artisans.

Dans un autre domaine, l'Association a l'intention, d'ici quelque temps, de se lancer dans la fourniture de certains services à ses membres. Ainsi, il serait question de vendre des outils et de fournir la matière première

à ceux qui en auront besoin. Des pourparlers seraient en cours actuellement, avec différents fournisseurs, dans le but de pouvoir acquérir ces matériaux et ces instruments à un prix moindre que celui où ils sont offerts présentement.

### La Semaine des Artisans

Depuis cinq ans, St-Jean Port-Joli connaissait son Festival de l'Artisanat. Organisée, tour à tour, par la Commission touristique, la Commission industrielle et l'Association des marchands, cette manifestation laissait entrevoir, ces derniers temps, des signes évidents d'essoufflement.

Cette année, l'Association des Artisans a pris en mains l'organisation d'une Semaine de l'Artisan qui doit se tenir à la fin du mois d'août. Désormais, c'est cette Semaine de l'Artisan qui remplacera le défunt Festival. On entend, de cette façon, mettre l'accent sur une meilleure qualité des oeuvres exposées, ainsi que sur une plus grande diversité des attractions offertes au public.

**Une remise en question**  
Toutes les initiatives et les démarches énoncées plus haut font suite, en quelque

sorte, à une remise en question amorcée il y a un peu moins de deux ans, par certains membres de l'Association. Ceux-ci, ayant constaté qu'il y avait peu de place, dans les boutiques traditionnelles, pour les produits des artisans plus jeunes et que ceux-ci devaient souvent écouler leur production à l'extérieur, ont commencé à réévaluer le rôle de l'Association.

Il y avait aussi la crainte d'une saturation du marché du souvenir classique et un certain désir de mettre un frein à la commercialisation à outrance du travail d'artisanal. Bref, cela devait amener l'Association à tenir une réunion générale spéciale, le 29 novembre 77, pour préparer de façon différente l'été qui vient.

D'ailleurs, l'exécutif de l'Association des Artisans croit que ce travail portera fruit puisqu'on s'attend à une excellente saison touristique. Ceci étant principalement dû à deux causes: la dévaluation du dollar canadien et l'abolition, au Québec, de la taxe de huit pour cent sur les chambres d'hôtels.



M. Yvon Noel, président de l'Association des Artisans de St-Jean Port-Joli; à sa gauche, Pierre Cloutier, de l'exécutif de l'Association.

## La voix du peuple

### 2e Décade, salut!

*Comment allez-vous? Pas trop fatigués, j'espère? Après un hiver fructueux, rempli de pratiques et de travail acharnés, je prendrais votre lassitude. Je pense que malgré tout, vous devez être pétillants et anxieux de vous "exhiber" en public. Bravo! Allez-y! On a tous hâte de vous applaudir.*

*Dans cette courte missive, je désire avant tout saluer la 2e Décade mais je veux causer avec les principaux intéressés: les parents et ensuite nous tous, la population de Montmagny et des environs. De gros points d'interrogations (?) se posent dans mon esprit et, j'aimerais y trouver une réponse. Alors je vous livre mes pensées...*

*D'abord je veux vous dire que je ne m'impose pas en juge car j'ai moi-même de grands remords vis-à-vis nos enfants de la 2e Décade. Faisons-nous tout ce qui est humainement possible pour eux? Les encourageons-nous tel qu'ils le méritent? Il y a mille et une façons de supporter quelqu'un... Support moral et support matériel, disons plus franchement, support financier.*

*Accompagnons-nous nos enfants aussi souvent qu'il le faut? [soient pratiques, supports organisés ou discos, etc...]*

*Que fait-on au juste pour eux au sein du "Drum Corps" Nous payons un*

*pauvre petit \$3.00 de contribution par mois... Est-ce mieux pour nous et eux de les laisser flâner dans les rues à la recherche de sensations fortes? Réveillons-nous, parents et bonnes gens de la région!*

*Que peut-on faire de plus pour eux me direz-vous? Surtout au départ, soyons positifs. Cessons de chercher les poux dans la tête des autres et enlevons les affreux parasites qui rongent nos bons sentiments et détruisent l'harmonie autour de nous. Donnons-nous la main bon Dieu! Offrons notre aide bénévole aux organisateurs. Ils ont tellement besoin de nous et par surcroît, ce n'est pas toujours aux mêmes à se dépenser.*

*Je sais à l'avance chers amis que vous partagerez mes sentiments et contribuerez chacun à votre façon à l'épanouissement de nos jeunes. N'oublions pas que ce sont eux qui seront les adultes de demain. C'est à nous d'encourager cette relève.*

*Dans l'espoir que ces paroles ne tombent pas dans l'oubli. J'attends de vos nouvelles chers collaborateurs,*

*Majorettement vôtre,  
Bianca de Montmagny  
NOTE: Pour donner vos suggestions et vos dons, adresser à:  
La 2e Décade,  
C.P. 143,  
Montmagny.*

## Carrières

### VILLE DE ST-PAMPHILE

#### Commission municipale sports loisirs

EST A LA RECHERCHE DE PERSONNEL POUR SON TERRAIN DE JEUX ETE 1978

- 1— Ainsi les postes suivants sont à combler:  
A-1 responsable terrains de jeux  
B— 1 responsable Piscine [grade leader et plus]  
C— 3 moniteurs terrains de jeux

- 2— Exigences: A-B niveau collégial ou universitaire  
C— Secondaire 1V terminal  
Durée de l'emploi: 7 à 9 semaines.  
Salaire à discuter

- 3— Faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 14 juin 1978 à l'adresse suivante.

- 4— Ville de St-Pamphile  
Att.: Claude Lord, Directeur des Loisirs, C.P. 638, St-Pamphile, Cté L'Islet.

## ON

## RECHERCHE

**Machinistes, outilleurs avec 4 à 5 ans d'expérience dans la fabrication et réparation de moules.**

**Salaires et avantages sociaux selon convention.**

Pour informations demander:  
Edmond Bouchard  
Directeur du personnel  
aux Industries Provinciales Ltée  
St-Damien, Bellechasse  
789-2880

## On demande

**Vendeuse pour distributeur de bijoux "Arlef" en or 10 karats**

temps plein ou partiel

Idéal pour fille ou dame travaillant en groupe ou pour vendeuse itinérante.  
Bonnes commissions.

Appelez après 18 hrs **418-469-2891**

## COUPLE DEMANDE

Nous sommes présentement à la recherche d'un couple d'adultes mariés, avec ou sans enfant, entre 35 et 50 ans pour habiter dans un foyer de groupe à Montmagny avec 9 jeunes déficients mentaux.

### MONSIEUR —

—doit avoir un travail à l'extérieur qui lui laisse ses soirées libres.  
—doit s'adonner à certaines tâches de maintenance et d'entretien général de la résidence.

### MADAME —

—occupe le poste de cuisinière-ménagère pour les enfants

### MONSIEUR ET MADAME —

—doivent agir comme père et mère de famille auprès des enfants dont ils sont responsables, veiller à la sécurité physique et morale, assurer une continuité des programmations individuelles et finalement, veiller à la satisfaction des besoins essentiels des enfants.

Le couple sera logé et nourri gratuitement.

Tout couple intéressé à obtenir des informations supplémentaires et - ou à s'inscrire à ce poste, peut le faire en s'adressant à

LE FOYER DE L'ENFANCE DE LA COTE DU SUD,  
C.P. 126,  
Montmagny, P.Q.  
Tél.: [418] 248-4970  
Att.: M. Robert Guay,  
Directeur des services de réadaptation

## Atelier du Souvenir cyrillois; un projet venu des gens de la base

Le Comité de paroisse (CLSC) a mis de l'avant un projet d'atelier socio-culturel par l'entremise de Populart Inc. de Montmagny. Depuis février dernier un groupe de personnes dont l'âge varie de 10 à 76 ans ont été réunies une fois par semaine à la salle des comités de St-Cyrille dans plusieurs ateliers dont ceux de l'Histoire de la laine, et du lin, la broderie, et le bon vieux tapis croché, etc, en tout quinze ateliers différents ont été présentés avec l'appui financier de Populart Inc.

Nous nous rendons voir cette exposition vendredi le 2 juin 1978.

Par cet atelier souvenir cyrillois on donnait aussi l'opportunité à ces vingt participants d'atelier de vi-

vre aujourd'hui les anciennes formules d'artisanat des ancêtres, et on en profitait en plus en cette circonstance pour faire l'histoire proprement dite, de la laine, du lin et du tapis croché pour ne nommer que celle-là.

Un diaporama a été réalisé racontant ce qui avait été fait durant la tenue de ces ateliers, et c'est ainsi que plus tard, les participants d'atelier formulaient entre eux des suggestions visant à trouver le grand thème qui serait retenu pour l'exposition.

C'est avisé que "Atelier du Souvenir cyrillois" a été retenu.

De nous préciser M. Donald Coulombe, l'idée de tenir des ateliers sur l'artisanat, à St-Cyrille est venue des gens du milieu. Il fallait

ensuite donner une suite à cette proposition et c'est là que le comité de paroisse de St-Cyrille pour le CLSC a poursuivi les démarches. Et à la suite du résultat qui nous est témoigné par cette exposition, le comité de paroisse pourra démontrer qu'il peut réaliser d'autres activités dans le milieu, c'est du moins ce qui retient notre attention dans l'entrevue obtenue par un membre du comité de paroisse, M. Donald Coulombe.

Enfin, il n'est pas impossible qu'une deuxième expérience soit tentée à la suite du résultat de cet atelier de conclure M. Coulombe.

Fernand Guimond



Dans l'ordre habituel M. Donald Coulombe et Mme Monique Duchesneau exhibent une pièce qui représente l'histoire de la laine alors que Mmes Edith Moreau et Julie Fortin tiennent une autre pièce illustrant la teinture naturelle de la laine.

[Photo Francine Caron]

### Congrès des Clubs d'Age d'or de l'Est du Québec à St-Pascal, les 10 et 11 juin

(G.G.) UN congrès réunissant les Clubs d'Age d'Or de tout l'est du Québec se tiendra les 10 et 11 juin prochain, à l'Aréna de St-Pascal de Kamouraska. Les clubs représentés à cette manifestation viendront du territoire compris entre les Iles-de-la-Madeleine et Rivière-Ouelle.

Le congrès a pour but d'étudier les différentes recommandations qui sont susceptibles d'être présentées au gouvernement du Québec par les Clubs d'Age d'Or. Entre 700 et 800 personnes sont attendues à cette rencontre. Des invitations ont été lancées au Premier Ministre, M. René Lévesque,

de même qu'au ministre des Affaires Sociales du Québec, M. Denis Lazure. Cependant, leur présence n'a pas encore été confirmée.

Le congrès débutera par l'inscription, samedi le 10 juin à 9 heures, suivie à 11 heures de l'ouverture officielle par les autorités civiles et religieuses. A 17 heures, il y aura une messe présidée par Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque du Diocèse de Ste-Anne-de-La Pocatière.

En même temps, à la Villa St-Pascal, se tiendra une exposition des travaux réalisés par les membres du Club d'Age d'Or de l'endroit et par les résidents de la Villa.

La chorale

#### Etoile au Grand Large

sous la direction de Guy Bélanger  
présente son concert annuel

**Dimanche 11 juin 1978 à 20 hres**

En l'Eglise historique de L'Islet-sur-Mer

Il lui fait plaisir d'offrir à son public:

#### L'ENSEMBLE CLAUDE GERVAISE



Billets disponibles auprès des choristes ou à l'entrée  
Admission: \$4.00



LES CAISSES  
POPULAIRES  
DU COMTE

«Votre caisse populaire peut vous accorder rapidement un ou plusieurs prêts, à l'un des taux les plus avantageux. Pourquoi emprunter ailleurs?»

«Votre caisse populaire vous offre plus que de l'argent. Vous pouvez obtenir un prêt et discuter avec vos conseillers financiers d'arrangements flexibles en cas de problèmes: maladie, perte d'emploi, grève...

«Pour plus d'une raison, c'est profitable d'emprunter de votre caisse populaire.»

LA CAISSE POPULAIRE

**C'est profitable...**  
POUR NOUS, QUÉBÉCOIS.



desjardins

# 250 sociétaires à l'assemblée générale de la Caisse Populaire de Ste-Anne de La Pocatière

(G.G.) C'est en présence de représentants de l'Union régionale de Québec des Caisses populaires que se tenait la 65ième réunion annuelle de la Caisse populaire de Ste-Anne-de-La Pocatière, le 30 mai dernier. Environ 250 membres assistaient à cette réunion.

Lors de cette assemblée, les sociétaires ont procédé à l'élection des membres qui siègeront aux différents conseils de l'organisme. Ainsi, Mme Joseph Fradette et Roland Pelletier ont été réélus sans opposition au Conseil d'Administration. Pour sa part, Mme Jeanne-D'Arc Martin a été élue au Conseil de surveillance en remplacement de M. Jules Beaupré qui ne sollicitait pas de renouvellement de mandat. Quant à M. Léopold Pelletier, il a aussi été réélu à la Commission de Crédit.

Au cours de la réunion, les dirigeants de la Caisse ont recommandé aux membres d'adopter une modification à l'article 82b du règlement de régie interne. En pratique,

cette modification apporte la conséquence suivante: l'autorisation de l'Union Régionale ne sera plus requise pour un prêt hypothécaire s'il est inférieur à \$60,000 (ou 10% de l'actif liquide de la Caisse) et cela, sans tenir compte des prêts déjà consentis à l'emprunteur, que ce soit sur reconnaissance de dette ou sur hypothèque.

M. Jean-Marc Côté, représentant de l'Union Régionale est venu adresser quelques mots aux sociétaires réunis à la Salle Chanoine Hudon. Il en a profité pour féliciter les dirigeants pour la performance réalisée, malgré la présence dans la ville de deux banques, une Caisse d'entraide économique et de trois compagnies de finance. Rappelons, ici, que nous avons publié, dans notre précédente édition, les principaux chiffres concernant le dernier exercice financier.

M. Côté devait par la suite rappeler que les Caisses populaires détiennent le plus grand nombre de prêts hypothécaires au Québec,

soit environ 20%.

M. Joseph Anctil, curé de La Pocatière, devait aussi prendre la parole lors de cette assemblée. Il en a profité pour encourager les membres à continuer de faire affaire avec leur coopérative d'épargne et de cré-

dit, rappelant qu'à l'origine les caisses populaires ont été fondées pour les moins nantis.

Tout au long de la réunion, de nombreux prix de présence ont été attribués au hasard. Un goûter servi aux membres clôtura la soirée.

## Avis divers



### COMMISSION SCOLAIRE DE MONTMAGNY

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE SCOLAIRE  
DE MONTMAGNY

AUX CONTRIBUABLES DE LA  
SUSDITE MUNICIPALITE

### AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, que la Commission scolaire de Montmagny demande des soumissions publiques pour la vente du Collège de St-François, soit pour déménagement ou démolition.

Les formalités suivantes sont exigées:

1- Une soumission par écrit et sous enveloppe scellée, avec mention "Soumission pour la vente du Collège de St-François".

2- Produire avec sa soumission un chèque personnel visé, à l'ordre de la Commission scolaire de Montmagny, équivalant à 10% de la soumission.

3- Le prix complet du montant de la soumission sera payable comptant à la signature du contrat. Ce contrat devra être signé dans les 30 jours suivants la réception de la lettre d'autorisation du Ministère de l'Éducation.

4- La Commission scolaire se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

5- Le tout aux risques et périls de l'acheteur et sans aucune garantie de la part de la Commission scolaire quant aux titres de la propriété. Pour informations additionnelles, s'adressez à 157, rue St-Louis, Montmagny.

Les soumissions seront reçues jusqu'à mercredi, 14 juin 1978, à 16.30 heures, au bureau de la Commission scolaire, 157, rue St-Louis, Montmagny, G5V 1N5. Elles seront ouvertes au cours de la réunion régulière du conseil des commissaires, tenue le même jour à 20 heures, au centre administratif de la Commission scolaire, 157, rue St-Louis, Montmagny.

Donné à Montmagny, ce 1er jour de juin 1978.

Alphonse Guillemette  
Directeur général

## VENTE PAR ENCAN



SUR LA FERME DE  
**ALPHONSE PAQUET**  
de ST-AGAPIT, Cte LOTBINIERE

La ferme est située dans le rang Haut de la Paroisse à un mille du village de St-Agapit.

samedi, 10 juin à 1.00 heure

### SERA VENDU

#### TROUPEAU:-

Un magnifique troupeau HOLSTEIN de 15 vaches un cheval blond de 7 ans. Ce troupeau a subi le test fédéral.

#### LA LAITERIE comprend:-

Un bulk tank (200 gal) avec lavage automatique — une chaudière saepe pas — une traicose Surge à 4 chaudières avec compresseur 40 plus — un réservoir à eau chaude (est cédé 40) — 2 chaudières de laiterie — un bassin de lavage — un clipper à vaches — une boîte électrique.

#### MACHINERIE:-

Un tracteur Oliver White 1355 avec pelle double action Lessard et cabine Laurin — un tracteur Massey Ferguson 35 diesel — une presse à son Oliver — une faucheuse conditionneuse de 10

pièds de marque Heslar — un râtelier à foin — une faucheuse de 7 pieds Oliver — un monte-balles de 32 pieds avec moteur — 3 wagons sur roues — une lampe — une charrette à 2 versoirs Massey Ferguson — une charrette à 3 versoirs Oliver — une herse à 20 disques — une herse ronde — un semoir à grains à 13 disques McCaskey — un épandeur à engrais de ferme, 90 minutes — un souffleur à neige de marque Bel Vac — une paire de sleigh double et simple — un tonneau — du bois de sciage — 300 pieux — un banc de sci — une balance de 2,000 livres — une enclume de forgeron — chaînes à tracteur à air — 20 abreuvoirs — un "tali" électrique avec thermes lat — des outils d'hangar — et toute d'autres articles.

CONDITIONS COMPLIANT — Une caution sera sur les lieux.

POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER A:

ALBERT BRETON  
BILINGUAL AUCTIONNER

Tél. 418-453-2681

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE  
Acheteur de TERRES et de BOULANTS de FERMES ou complet  
à votre disposition pour tous  
GENRES D'ENCANS  
INVERNESS, Qué.

## Commission scolaire de La Pocatière

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE SCOLAIRE DE  
LA POCATIERE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE  
MUNICIPALITE

### AVIS PUBLIC

Est par le présent donné par Monsieur Paul Verret le soussigné, président de l'élection des commissaires d'écoles de la susdite municipalité scolaire, que:

Le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour la dite municipalité scolaire et que ce scrutin sera ouvert en conséquence, lundi le douzième jour de juin 1978 de 9 hres à 19 hres à l'hôtel de ville de La Pocatière dans la salle du Conseil, 412, 9ième rue, La Pocatière, et que les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection et pour lesquelles seulement les votes seront admis, sont:  
Quartier no. 7

CANDIDATS: Cayouette, Gaétan, Technicien Paquet, Michel Directeur du personnel

#### DESCRIPTION DU QUARTIER NO. 7

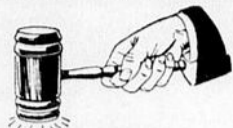
—Parties des municipalités civiles de La Pocatière et de Ste-Anne de La Pocatière, incluant:  
—9e rue [Côté est], 10e Rue, 11e Rue, 12e Rue, 13e Rue, 14e Rue, 12e Avenue [les 2 côtés], 6e Avenue, 5e Avenue, 4e Avenue, R.R. no. 2-A, Avenue de la Falaise.  
—Borné: à l'ouest, 9ième rue, [côté est] et sa continuité [incluant M. Gérard Martin et Lucien Potvin et les lots 133-5, 132-6, 132-5]; à l'est, par les municipalités de St-Pacôme et Rivière-Ouelle; au sud, par la 12ième Avenue [les 2 côtés]; au nord, par la limite sud du quartier no 6 [la route 132 excluant les propriétés sises sur les deux côtés de la route 132].

Donné à La Pocatière  
ce 5ième jour de juin 1978

Paul Verret  
Président de l'élection

801, 6e avenue, (C.P. 940) LA POCATIERE  
(Kamouraska) GOR IZO (418-856-3690)

## VENTE PAR ENCAN



SUR LA FERME DE  
**GHISLAIN DEMERS**  
La ferme est située dans le rang 1 ouest, à 2 1/2 milles du village  
de JOLY, Cte LOTBINIERE

vendredi, 9 juin à 12.30 hres

### SERA VENDU

#### TROUPEAU:-

Un magnifique troupeau CROISE de 50 têtes comprenant 20 vaches ARSHIRE dont 5 vaches HOLSTEIN — 5 taures de 3 ans — 11 taures de 2 ans — 5 taures d'un an — 5 veaux — 3 taureaux d'un an — un taureau de 2 ans, pur sang non enregistré — Ce troupeau a subi avec succès les épreuves du test fédéral.

#### LA LAITERIE comprend:-

Un bulk tank Zéro, 400 gal avec lavage automatique — 1 "pi-peline" Universel à 7 unités avec compresseur — 2 bassins de lavage Universel — 2 réservoirs à eau chaude Cascade 40 — un bulk tank Muller de 300 gallons.

#### MACHINERIE:-

Un tracteur International 414 — un tracteur International 414 — un tracteur John Deere 1120 avec pelle hydraulique double action — un set de chaînes à tracteur — une presse International no. 27 — une presse John Deere no. 141 — un gril-lonneur Haybob — une faucheuse conditionneuse New Holland 661

— 2 faucheuses de 7 pieds International — une fourragère Ford avec nez à bled d'inde — une boîte à ensilage — un souffleur à silo New Holland no. 23 — 2 fourches à balles — 2 frameaux à balles — 2 râteliers Soléil hydrauliques — une charrette International à 2 versoirs, décalchese — une charrette International à 4 versoirs — une herse de 24 disques International — une grappe — un grader de 6 pieds Gattingway — un souffleur à neige Ford de 7 pieds — un souffleur à neige Deaton de 7 pieds — un épandeur à engrais chimique hydraulique — un broyeur de cornes — un Deico Unco 15,000 watts — une soudeuse Lincoln 725 ampères — 2 montes balles avec moteur — un nettoyeur d'étable Ideal, 272 lb. de chaîne et moteur mobile de 55 pieds — un nettoyeur Ideal de 315 pieds, de chaînes avec moteur de 55 pieds — Cette machinerie est en parfaite condition.

CONDITIONS COMPLIANT — Une caution sera sur les lieux. PRENEZ NOTE: L'encan débitera à 12.30 heures par la machine-rie car il y a très peu d'outils d'hangar — Bienvenue à tous.

POUR INFORMATIONS, S'ADRESSER A:

ALBERT BRETON  
BILINGUAL AUCTIONNER

Tél. 418-453-2681

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE  
Acheteur de TERRES et de BOULANTS de FERMES ou complet  
à votre disposition pour tous  
GENRES D'ENCANS  
INVERNESS, Qué.

## PROVINCE DE QUEBEC CORPORATION MUNICIPALE DE VILLE DE LA POCATIERE COMTE DE KAMOURASKA

### AVIS PUBLIC

A toutes les personnes qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans les Zones Rb35; Inst. D2; Ra73; Vc10; Inst. E2; Rb34; bornées respectivement comme suit:

Rb35:  
—Nord-Est: Inst. D2;  
—Sud-Est: 4ième Avenue  
—Sud-Ouest: 14ième Rue  
Nord-Ouest: Ra48; Inst. D2

Inst. D2:  
—Nord-Est: Na11; Cb7;  
Sud-Est: Cb7; 4ième Avenue; Ra73; Rb35;  
—Sud-Ouest: Rb35; Ra48;  
—Nord-Ouest: Na11

Ra73:  
—Nord-Est: Inst. D2;  
—Sud-Est: 4ième Avenue  
—Sud-Ouest: Inst. D2  
—Nord-Ouest: Inst. D2

Vc10:  
—Nord-Est: Cb8; Rb38;  
—Sud-Est: Ra57; Ra56; Ra55; Ra54;  
—Sud-Ouest: Prolongement de la 14ième Rue;  
—Nord-Ouest: Rb36; 4ième Avenue; Rb37

Inst. E2:  
—Nord-Est: Prolongement de la 14ième Rue;  
—Sud-Est: Ra53;  
—Sud-Ouest: Ra53  
—Nord-Ouest: 4ième Avenue

Rb34:  
—Nord-Est: 14ième Rue;  
—Sud-Est: 4ième Avenue;  
—Sud-Ouest: Rb33;  
—Nord-Ouest: Rb33.  
Les dites zones étant contigües à la zone Rb36.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, CLAUDE CRETE, greffier de la corporation municipale de la Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska:

QUE le Conseil de cette corporation a adopté le 30ième jour de mai 1978, le règlement numéro 10-78, visant à modifier le règlement de zonage portant le no 2-74 soit plus particulièrement en créant une nouvelle zone Rc58 [comprenant les lots nos: 97-3-4; 97-3-3; 97-2; 97-3-2; Pte 97-3] à même la zone Rb36 existante.

QUE vous êtes habiles à voter, sur présentation au soussigné, dans les cinq [5] jours de la date de publication du présent avis public, d'une requête signée par au moins douze [12] d'entre vous, ou par la majorité d'entre vous, si le nombre de propriétaires dans une zone est inférieur à vingt-quatre [24].

QUE les propriétaires qui se seront ainsi prévalus de leur droit par voie de requête tel qu'exposé au paragraphe précédent, seront habiles à voter sur ledit règlement et à demander, par voie de procédures d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes du Québec, que ledit règlement numéro 10-78 fasse l'objet d'un scrutin secret.

Donné à Ville de La Pocatière ce 31ième jour du mois de mai 1978.

M. Claude Crête, greffier

Aux Galeries Rond-Point Lévis  
**BOUTIQUE POP RIVE-SUD ENR.**  
**VENTE**  
 Vêtements Unisex — Spécialités: MODE JEUNESSE

# LIQUIDATION

La Banque de Montréal s'agrandit et prend notre local  
 LIQUIDATION COMPLETE DE TOUTE LA MARCHANDISE



## ESCOMPTES

### Jusqu'à 80%

<p><b>HABITS ET ENSEMBLES SPORTS</b>                  Vaste choix couleurs et grandeurs                  valeur jusqu'à \$129.95  <b>Spéc \$10. \$20. \$30.</b></p>	<p><b>LOT DE CHANDAILS ELLE ET LUI</b>  <b>50% d'escompte</b></p>	<p><b>BAS POUR HOMME</b>                  rég. \$2.00  <b>Spécial \$0.99</b></p>
<p><b>LOT DE ROBES ET BLOUSES (pour elle)</b>  <b>50% d'escompte</b></p>	<p><b>33<sup>1</sup>/<sub>3</sub>% SUR TOUS LES PANTALONS ELLE ET LUI</b></p>	<p><b>20% SUR TOUS LES JEANS EN MAGASIN</b>  <small>Lois                  Québec Jeans                  Alton Jeans                  Love Jeans                  Stop One Jeans</small></p>
<p><b>LOT DE BLOUSES ET CHANDAILS POUR ELLE ET LUI</b>                  valeur jusqu'à \$19.95  <b>Spécial 1.95</b></p>	<p><b>SOUS-VETEMENT BIKINI POUR HOMME</b>  <b>2 pour \$3.00</b></p>	<p><b>NOMBREUX AUTRES SPECIAUX NON ANNONCES</b></p>

833-6099

**Hâtez-vous pour ces aubaines**



© SCW INC.

# Avis divers

PROVINCE DE QUEBEC  
CORPORATION MUNICIPALE DE  
VILLE DE LA POCATIERE  
COMTE DE KAMOURASKA

## AVIS PUBLIC

A toutes les personnes qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans les zones: Ra48; Ra50; Ra45; Ra46; Va2; Cc7; Cc8; Ca8; Inst. D1; Na10, bornées respectivement comme suit:

**Ra48**  
—Nord-Est: Inst. D2  
—Sud-Est: Rb35; Ra50;  
Sud-Ouest: 14e Rue; Ra49; Ra50  
Nord-Ouest: Na11

**Ra50:**  
—Nord-Est: Ra48  
—Sud-Est: Ra49  
—Sud-Ouest: 14e Rue  
—Nord-Ouest: Ra48

**Ra46:**  
—Nord-Est: Ra47; Ra45; Vc9  
—Sud-Est: Ra45; Cc7; Ra47; Vc9  
—Sud-Ouest: Ra47; Vc9  
—Nord-Ouest: Ra47; Vc9

**Cc7:**  
—Nord-Est: Ra45; Cb6  
—Sud-Est: 4e Avenue  
—Sud-Ouest: Ra47  
—Nord-Ouest: Ra46

**Ca8:**  
—Nord-Est: Cc8; Ra44  
Sud-Est: 6e Avenue  
—Sud-Ouest: 12e Rue  
—Nord-Ouest: 4e Avenue; Cc8

**Inst. D1:**  
—Nord-Est: Na10; Ra47  
—Sud-Est: 4e Avenue; Rb29; Vc8  
—Sud-Ouest: Vc8; Na19; Na9  
—Nord-Ouest: Rte 132

**Ra49:**  
—Nord-Est: Ra48  
—Sud-Est: Ra48  
Sud-Ouest: 14e Rue  
—Nord-Ouest: Ra50

**Ra45:**  
—Nord-Est: 14e Rue  
—Sud-Est: Rb33; Cb6  
—Sud-Ouest: Cc7  
—Nord-Ouest: Ra46; Va2; Ra47

**Va2:**  
—Nord-Est: Ra47  
—Sud-Est: Ra45  
—Sud-Ouest: Ra45; Ra47  
—Nord-Ouest: Ra47

**Cc8:**  
—Nord-Est: Ra53  
—Sud-Est: Ra52; Ra44; Ca8  
Sud-Ouest: Ra44; Ca8  
Nord-Ouest: 4e Avenue

**Na10:**  
—Nord-Est: 14e Rue  
—Sud-Est: Ra47  
—Sud-Ouest: Inst. D1  
—Nord-Ouest: Rte 132  
Les dites zones étant contigües à la zone Ra47.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, CLAUDE CRETE, greffier de la corporation municipale de la Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska:

QUE le Conseil de cette corporation a adopté le 30ième jour du mois de mai 1978, le règlement numéro 9-78 modifiant le règlement numéro 2-74, concernant le zonage, soit plus particulièrement en agrandissant la zone Ra47, aux dépens de la zone Va2 et d'une partie des zones Ra45; Ra46; Vc9.

QUE vous êtes habiles à voter, sur présentation au soussigné, dans les cinq [5] jours de la date de publication du présent avis public, d'une requête signée par au moins douze d'entre vous, ou par la majorité d'entre vous, si le nombre de propriétaires dans une zone est inférieur à vingt-quatre [24].

QUE les propriétaires qui se seront ainsi prévalus de leur droit par voie de requête tel qu'exposé au paragraphe précédent, seront habiles à voter sur ledit règlement et à demander, par voie de procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes du Québec, que ledit règlement numéro 9-78 fasse l'objet d'un scrutin secret.

Donné à Ville de La Pocatière ce 31ième jour du mois de mai 1978.

M. Claude Crête, greffier

PROVINCE DE QUEBEC  
CITE DE MONTMAGNY

## AVIS PUBLIC DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR BORDURES ET TROTTOIRS

La Cité de Montmagny demande, par la présente, des soumissions pour la construction de bordures et de trottoirs dans les limites de la Cité.

Les soumissionnaires intéressés peuvent se procurer les plans, devis et formule de soumissions au bureau du gérant de la Cité de Montmagny.

Les soumissions devront être retournées au plus tard lundi le 26 juin 1978, à 4.00 heures de l'après-midi pour être ouvertes publiquement à la salle du Conseil.

Les soumissions devront être transmises sous enveloppe cachetée et scellée et portant la mention: "Soumission pour bordures et trottoirs".

La Cité de Montmagny ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions. La Cité de Montmagny

Jean-Marie Déom, gérant

PROVINCE DE QUEBEC  
CORPORATION MUNICIPALE DE  
VILLE DE LA POCATIERE  
COMTE DE KAMOURASKA

## AVIS PUBLIC

A toutes les personnes qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans les zones: Inst. C5; Inst. C6; Inst. C4; Rb13; Ca11; Ca17; bornée respectivement comme suit:

**Inst. C5:**  
—Nord-Est: 10ième Rue;  
—Sud-Est: 6ième Avenue  
—Sud-Ouest: 9ième Rue  
—Nord-Ouest: Ca 9; Inst. C8.

**Inst. C6:**  
—Nord-Est: Ra51; Ra52; Rb41; Ca20;  
—Sud-Est: Ca20; 12e Ave et son prolongement,  
—Sud-Ouest: 9ième Rue  
—Nord-Ouest: 6ième Avenue.

**Inst. C4:**  
—Nord-Est: 9ième Rue  
—Sud-Est: Ra39  
—Sud-Ouest: 8ième Rue,  
—Nord-Ouest: 6ième Avenue.

**Rb13:**  
—Nord-Est: 8ième Rue  
—Sud; Est: 6ième Avenue  
—Sud-Ouest: 7ième Rue  
—Nord-Ouest: 5ième Avenue

**Ca11:**  
—Nord-Est: 8ième Rue  
—Sud-Est: 5ième Avenue; Rb15,  
—Sud-Ouest: Rb15 et 7ième Rue,  
—Nord-Ouest: 4ième Avenue

**Ca17:**  
—Nord-Est: 9ième Rue  
—Sud-Est: 5ième Avenue,  
—Sud-Ouest: 8ième Rue,  
—Nord-ouest: Ca10;  
Les dites zones étant contigües à la zone Rb14.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, CLAUDE CRETE, greffier de la corporation municipale de la Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska:

QUE le Conseil de cette corporation a adopté le 30ième jour du mois de mai 1978, le règlement numéro 8-78 modifiant le règlement no 2-74 concernant le zonage, soit plus particulièrement en annulant la zone Rb14 et créant une nouvelle zone de type C9, comprenant le lot no 145-24.

QUE vous êtes habiles à voter, sur présentation au soussigné, dans les cinq [5] jours de la date de publication du présent avis public, d'une requête signée par au moins douze d'entre vous, ou par la majorité d'entre vous, si le nombre de propriétaires dans une zone est inférieur à vingt-quatre [24].

QUE les propriétaires qui se seront ainsi prévalus de leur droit par voie de requête tel qu'exposé au paragraphe précédent, seront habiles à voter sur ledit règlement et à demander, par voie de procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a et 398o de la Loi des Cités et Villes du Québec, que ledit règlement numéro 8-78 fasse l'objet d'un scrutin secret.

Donné à Ville de La Pocatière ce 31ième jour du mois de mai 1978.

M. Claude Crête, greffier

## AVIS PUBLIC

Est par la présente donné par le soussigné Monsieur Gilbert Dumont, président d'élection qu'un scrutin est devenu nécessaire par suite des mises en candidature à la charge de commissaire d'école au quartier numéro 11.

Mise en nomination Madame Lucille Drapeau ménagère et Monsieur Henri Couture technicien.

Des bureaux de votation seront ouverts lundi le 12 juin 1978 dès 9 heures du matin à 19:00 heures à l'endroit suivant: Ecole Elémentaire DeLadurantaye à la salle de la cafétéria.

Donné à St-Charles ce 5e jour de juin 1978.

Signé Gilbert Dumont  
Président d'élection

PROVINCE DE QUEBEC  
CORPORATION MUNICIPALE DE  
VILLE DE LA POCATIERE  
COMTE DE KAMOURASKA

## AVIS PUBLIC

A toutes les personnes qui sont inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans les zones: Inst. C6; Ca20; Rb46; Ra68; Ra69; Vc13; Vc20; Ra78; Rb56; bornées respectivement comme suit:

**Inst. C6:**  
—Nord-Est: Ra51; Ra52; Rb41; Ca20;  
Sud-Est: Ca20; 12e Avenue et son prolongement  
Sud-Ouest: 9ième Rue;  
Nord-Ouest: 6ième Avenue

**Ca20:**  
—Nord-Est: Rb41; Rb40;  
Sud-Est: Prolongement de la 12e Avenue;  
Sud-Ouest: Par la ligne séparatrice du lot 114-8-n.s.;  
Nord-Ouest: Inst. C6

**Rb46:**  
—Nord-Est: Ra64; Ra69;  
Sud-Est: Ra67; Ra68;  
Sud-Ouest: Ra 68; Rb47;  
Nord-Ouest: Prolongement de la 12e Avenue

**Ra68:**  
Nord-Est: Rb46  
Sud-Est: Ra67;  
Sud-Ouest: Ra66;  
Nord-Ouest: Rb46.

**Ra69:**  
Nord-Est: Ra70; Vc13;  
Sud-Est: Vc13;  
Sud-Ouest: Ra67; Rb46;  
Nord-Ouest: Ra64;

**Vc13:**  
—Nord-Est: Rivière St-Jean;  
Sud-Est: Limite municipale;  
Sud-Ouest: Vc12; Ra69;  
Nord-Ouest: Ra69; Ra70.

**Vc20:**  
—Nord-Est: Vc12;  
Sud-Est: Rivière St-Jean;  
Sud-Ouest: Rivière St-Jean;  
Nord-Ouest: Ra90; Ra77; Ra78.

**Ra78:**  
▲Nord-Est: Ra67;  
Sud-Est: Vc20;  
Sud-Ouest: Ra77;  
Nord-Ouest: Ra76; Rb56.

**Rb56:**  
—Nord-Est: Rb47; Ra66;  
Sud-Est: Ra78;  
Sud-Ouest: Ra76; Rb54; Rb55; Rc54;  
Nord-Ouest: Prolongement de la 12ième Avenue.  
Les dites zones étant contigües aux zones: Rb47; Ra66; Pte des zones Ra67 et Vc12.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, CLAUDE CRETE, greffier de la corporation municipale de la Ville de La Pocatière, comté de Kamouraska:

QUE le Conseil de cette corporation a adopté le 30ième jour du mois de mai 1978, le règlement no 7-78, modifiant le règlement no 2-74 concernant le zonage soit plus particulièrement en annulant les zones Rb47; Ra66; Pte des zones Ra67 et Vc12 et créant les nouvelles zones suivantes: Rb60; Ra84; Ra85; Vc21;

QUE vous êtes habiles à voter, sur présentation au soussigné, dans les cinq [5] jours de la date de publication du présent avis public, d'une requête signée par au moins douze d'entre vous, ou par la majorité d'entre vous, si le nombre de propriétaires dans une zone est inférieur à vingt-quatre [24];

QUE les propriétaires qui se seront ainsi prévalus de leur droit par voie de requête tel qu'exposé au paragraphe précédent, seront habiles à voter sur ledit règlement et à demander, par voie de procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes du Québec, que ledit règlement numéro 7-78 fasse l'objet d'un scrutin secret.

Donné à Ville de La Pocatière ce 31ième jour du mois de mai 1978.

M. Claude Crête, greffier

# PETITES ANNONCES

MONTMAGNY:  
248-0415  
LA POCATIERE  
856-1514

## A VENDRE

MOTOCROSS Suzuki RM250 B 1977, état neuf très bon prix. Tél.: 248-0765.

19-4-JNO

ROULOTTES Dauphine, Calialier, P.M.C. et autres, neuves et usagées. Vente et location. J. Ernest Thibault St-Cyrille de L'Islet Tél.: 247-3872.

12-4-JNO

MAISON MOBILE Bendix 62 X 14 pi. 1975, située Place des Ormes. Roulotte de Voyage Bellevue 76, 21 1/2 pi. toute équipée. 248-5724 après 6 hres.

26-4-JNO

POUSSINS à vendre, poussins, pour la ponte et la chair, dindonneaux, oies, canards, caillies, Pharaon et Bob White, faisans à collier. Denys Bélanger, Ste-Louise. Cté L'Islet.

1-3-21fs

YAMAHA 400 cc, 2 temps 1977 très bon état, 2,800 Km plus 2 casques neufs. Prix à discuter. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 247-5460 après 5 hres.

24-5-JNO

MAISON à vendre, style canadien, 2 étages, entièrement fini. Tapis, foyer, lustres, patio garage, sous-sol presque entièrement fini avec tapis. Construction 1 an. Prix à discuter Située au 165 St-Louis Mtg. 248-4813.

10-5-JNO

MAISON CANADIENNE à vendre Téléphone après 6 hres P.M. 259-7881.

24-5-JNO

BICYCLETTES neuves à vendre ou usagées reconconditionnées. Echange, pièces neuves ou usagées. Réparation de toutes marques. Tél.: 247-5523 Thibault Bicycle et Fils L'Islet-sur-Mer.

24-5-10fs

Propriétaires d'érablières doublez vos revenus avec Naturalflow. Essayez les nouveaux tuyaux bleus empêchant les bactéries, garantie pour 10 ans. Aussi nous avons la capsule Floormore. Tél.: 359-2787.

24-5-JNO

POELE ELECTRIQUE combiné au bois ou à l'huile en parfait ordre. Tél.: 259-7097.

24-5-3fs

BASE C.B. Cobra 135 69 canaux avec micro modulateur, turmer plus 3 Antenne de base 5-8 d'onde avec 100 pi. de fil. Tél.: 359-2239.

24-5-3fs

CAMION GMC 69, 10 roues Ford 71, camion citerne 2,000 gallons. Porte trailer 4,400 gallons 2 MAISONS situées sur le chemin Bellevue à Cap St-Ignace. Tél.: 246-5833.

24-5-3fs

MAISON NEUVE à vendre 26 X 40 avec tentures et couvre plancher. 248-1828.

24-5-3fs

Nous vendons et faisons sur demande PLANS DE CONSTRUCTION DE MAISON. 248-1055 248-1457

25-5-JNO

ARMOIRES DE CUISINES, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON; pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160, 4e rue Montmagny 248-3862.

Rolland Mathurin Inc. 7-3-JNO

4 X 4 FULL\* JIMMY 1975 P.B., P.S. peinture neuve 24,000 milles, 2 sets de roues plus 1 set de mags et porte bagages Cause 3 autos. Soir 246-3132 Jour 248-0533.

26-4-JNO

TENTE-ROULOTTE Bellevue de Luxe 6 places. Tél.: 248-2167.

24-5-3fs

TABLE DE PICNIC, balançoire, chaises de parterre. Prix du fabricant. Tél.: 469-2551.

17-5-4fs

TOYOTA CORONA 72 s'adresser 248-2454.

24-5-JNO

Ste-Perpétue BUNGALOW 44 X 50 entièrement rénové, 6 pièces, meublé si désiré. Gilles Morin 831-9291 Lise Lessard 871-7205 ou Trust Royal 653-3691.

31-5-2fs

STE-PERPETUE 4 logements rénovés 1973, 2 garages terrain 85,000 pieds peut être vendu séparément. Gilles Morin 831-9291 Lise Lessard 871-7205 ou Trust Royal 653-3691.

31-5-2fs

CHALET dans l'Anse de Berthier au bord du fleuve 248-3753 ou 259-7837, 643-9149 Québec.

31-5-2fs

MOTO HONDA 350, 1973, très propre. Tél.: 884-3300.

31-5-2fs

TERRAIN à vendre au Cap St-Ignace, route 132 2e terrain pour chalet avec ruisseau à St-Cyrille. CHALET à vendre au bord d'une rivière à St-Eugène \$2,300.00 Tél.: samedi 247-3432.

31-5-2fs

D'un particulier ASPEN familial, 1977, en très bon état. Prix à discuter. Après 5 heures. Tél.: 354-2598.

31-5-2fs

CAMION PICK-UP GMC 1/2 tonne 1969 avec boîte en préfini. S'adresser à Tél.: 248-0288 après 5 hres.

31-5-2fs

PIECES FORD, moteur 240, transmission, différentiel. Bonne condition. Pare-choc, aile de devant pas rouillée. Tél.: 246-3781.

31-5-2fs

JIMMY 4 X 4, 1975 toit convertible. Toile et fibre de verre. Tout équipé, excellent état. Raison de la vente: Voiture fournie par compagnie Tél.: sur semaine 687-5610 fin de semaine 598-6577.

31-5-2fs

MAISON MOBILE à vendre 1974, 64 pi X 14 pi. avec foyer. TERRAIN 80 X 100, situé à St-Jean Port-Joli. Tél.: 598-6237.

31-5-3fs

OFFRE EXCEPTIONNELLE AMEUBLEMENT complet à vendre, très propre, en excellente condition. Le tout doit être vendu, cause de départ. St-Jean Port-Joli 598-6564.

31-5-3fs

CHALET Lac Trois-Saumons. Informations 683-5241 ou 643-1247.

31-5-2fs

A vendre ROULOTTE de 14 pieds et un bateau Tél.: 248-2387.

31-5-2fs

M.G. Midget 69 bonne condition. 259-7761.

31-5-2fs

DANOIS ARLEQUIN pure race 1 GUITARE BASE Tél.: 248-6889.

31-5-2fs

GORDINI 17, 1973, 4 vitesses vitres électrique. Offre raisonnable acceptée. 246-5564.

31-5-2fs

MOTO KAWASAKI 90, 7,700 milles \$225.00 Tél.: 259-7878.

31-5-2fs

SYSTEME DE SON Toshiba à vendre 40 watts R.M.S. type professionnel comprenant table tournante, tuner, ampli, enceintes 2 mois d'usage. Tél.: 247-3662.

31-5-2fs

MAISON MOBILE P.M.C. 14 X 64 non meublé 1974 avec remise, très propre. Faut voir. Prix à discuter. 12 Place des Ormes Montmagny. Tél.: 248-6098.

31-5-2fs

CHALET Berthier-sur-Mer à proximité du fleuve et de la route 132. Refait à neuf. Isolé pour possibilité 4 saisons. Partiellement meublé. Tél.: 259-7649 ou Message 248-3279 entre 6-7 P.M.

31-5-2fs

PLYMOUTH 68, VIP moteur 383, pneus en bon état. Prix \$300.00 Tél.: 247-3249.

31-5-2fs

MOTO SUZUKI 1977, 750cc, équipé pour route, état neuf [400 milles]. Prix à discuter. Aussi Suzuki 75, 125cc trail et route état neuf [260 milles] Prix \$750.00 Tél.: 469-2144 Demandez Jacques.

31-5-2fs

Lac Ste-Anne, Ste-Perpétue à vendre CHALET 32 X 28 sur terrain de 200 X 200 Tél.: 598-6446 St-Jean Port-Joli.

31-5-2fs

## CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que Réginald Audet, étudiant, domicilié au 349 4e Avenue, St-Paul, Comté Montmagny, district de Montmagny demandera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Raynald Audet.

Ce changement ne modifiera celui d'aucun autre personne.

Montmagny, ce 18ième jour de mai 1978.

Jogues Lavoie, avocat  
Procureur du requérant

## CHANGEMENT DE NOM

AVIS est par les présentes donné que JACQUELINE BOUCHARD NOLET, ménagère, domiciliée au 30, rue Gaudreau, Montmagny, district de Montmagny, demandera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Jocelyne Bouchard Nolet.

Ce changement ne modifiera celui d'aucun autre personne.

Montmagny, ce 30ième jour de mai 1978.

Jogues Lavoie, avocat  
Procureur de la requérante

## DEMANDE A LA LEGISLATURE

### CLUB DE GOLF MONTMAGNY INC.

Avis est donné par les présentes que le "Club de Golf Montmagny Inc.", s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, afin d'obtenir une loi pourvoyant entr'autres:

- Modifier le capital-actions de la corporation;
- Pourvoir que la nouvelle charte sera régie par les dispositions de la deuxième partie de la Loi des compagnies de Québec;
- Telles autres fins qui sont énumérées dans la Loi.

Montmagny, le 26 avril 1978.

Le procureur de la corporation:  
Robert Daveluy

## APPLICATION TO LEGISLATURE

### CLUB DE GOLF MONTMAGNY INC.

Notice is hereby given that "Club de Golf Montmagny Inc.", will apply to the National Assembly of Québec, at its next session, to get the adoption of an act for the following purposes:

- to amend the shareholding stock of the corporation;
- to provide for that the provisions of the second part of the Québec Companies Act will apply to the new charter;
- for all other purposes provided for in the law.

Montmagny, April 26, 1978.

Robert Daveluy  
Attorney for the petitioner

## TARIF DES PETITES ANNONCES

- Pour 15 mots: \$2.00
- Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.
- Première parution: Minimum \$2.00
- Parution suivante: moins \$0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

ATTACHE DE ROULOTTE à vendre avec barre de torsion et une GRANDE FENETRE conviendrait pour chalet. CUISINIERE ELECTRIQUE sur 220 volts. Tél.: 248-1905.

MAISON pièces sur pièces excellent état 2 étages, 1 arpent, grange, électricité 220, poêle à bois, St-Jean Port-Joli. Pas d'argent. Tél.: 514-522-6801, 521-1076.

24-5-3fs

EPICERIE BOUCHERIE licenciée bâtisse de 30' X 48', plus entrepôt et garage. Loyer au 2e étage. Cause: santé. Terrain avec piscine St-Paul Cté Montmagny. Tél.: 469-2202

31-5-3fs

FOURRAGERE FORD 612 avec attachement. Râteau soleil, pelle à fossée avec attachement 3 pointes. SEMOIR à maïs 2 rangs combiné pour engrais chimique. Grosse voiture dompeuse sur prise de force de tracteur. Tél.: 247-3657

31-5-3fs

POELE HIBACHI double portatif \$11.95 Tél.: 248-3797 248-2008 Epicerie Fortin.

31-5-4fs

CHEVROLET IMPALA 1970 bonne condition, bon prix 248-2728.

31-5-2fs

MOTO YAMAHA 75, 2,000 milles. Prix \$325.00 Tél.: 246-5333.

7-6-1F

KAWASAKI 650cc 1977, 5,500 milles. Prix \$1,950.00 taxe incluse. Très bien entretenue, parfait état. Tél.: 248-0647.

7-6-1F

MACHINERIE POUR ASPHALTE, comprend 2 camions, 1 paveur, 1 rouleau avec trailer. Pour plus de renseignements, s'adresser à 856-1176.

7-6-1F

CORPORATION MUNICIPALE DE L'ISLET-SUR-MER, 206, RUE DES PIONNIERS EST, C.P. 99, L'ISLET-SUR-MER, CTE L'ISLET. GOR 280

## AVIS PUBLIC DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis public vous est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le secrétaire-trésorier soussigné à son bureau à 206, rue des Pionniers Est, L'Islet-sur-Mer, le ou avant le 3 juillet 1978 à 5 heures p.m. [17 heures] pour l'achat d'un immeuble sis et situé en bordure de la route 132, face à la rue du Quai, tel que ci-après décrit.

## DESIGNATION

Un terrain situé à L'Islet-sur-Mer, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent soixante [ptie 160] aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de L'Islet, division d'enregistrement de L'Islet, sans bâtisse ni dépendance, mais avec circonstances, mesurant soixante-sept pieds et quatre dixièmes [67.4'] dans son côté nord-ouest, cent pieds et deux dixièmes [100.2'] dans son côté nord-est, soixante-dix pieds [70'] dans son côté sud-est, cent quatorze pieds [114'] dans son côté sud-ouest et contenant une superficie de sept mille trois cents pieds carrés [7,300 p.c.]; borné vers le nord-ouest par une autre partie du lot 160 [route 132], vers le nord-est par une autre partie du lot 160 [rue Fournier], vers le sud-est par une partie du lot 161, et vers le sud-ouest par une partie du lot 163.

Toute soumission devra être cachetée et sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: Soumission Re: Terrain de la Corporation Municipale de L'Islet-sur-Mer.

La Corporation Municipale de L'Islet-sur-Mer ne s'engage à accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Les soumissions seront acceptées en assumant que l'acquéreur aura examiné le dit lot, la Corporation ne s'engageant qu'à leur fournir les titres qu'elle détient.

Les titres de la Corporation ainsi que les plans et descriptions technique de l'immeuble pourront sur demande être examinés au bureau du secrétaire-trésorier soussigné.

L'acquéreur devra prendre possession de l'immeuble à ses frais, dans les quinze [15] jours sans aucune responsabilité de la part de la Corporation Municipale. Toutes taxes résultant de la vente devront être assumées par l'acquéreur.

Conditions de paiement: Comptant à la date de la signature de l'acte de vente.

Les gens qui voudraient des renseignements additionnels sur l'immeuble ci-dessus décrit sont priés de communiquer avec le secrétaire-trésorier de la Corporation Municipale de L'Islet-sur-Mer.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues, lundi le 3 juillet 1978, à 20 heures p.m., en la salle du Conseil Municipal de L'Islet-sur-Mer, 16 des Pionniers Est.

L'Islet-sur-Mer, le 31 mai 1978

Jean-Pierre Ouellet  
Secrétaire-trésorier

# Schéma de développement des loisirs à Montmagny

Depuis le 29 mai dernier, un groupe d'étudiants de la région travaille à la réalisation de la première étape du plan de développement des loisirs à Montmagny. Les étudiants du projet sont André Goulet, Pierre Bélanger, Denis Webster et Marc Tanguay. Suite au colloque du 27 avril dernier, les objectifs poursuivis par le groupe se font parallèles à ceux exprimés au colloque. Pour de meilleurs résultats, le groupe essaiera d'intégrer ces objectifs (colloque) à leur projet. Les objectifs retenus, pour la phase "inventaire", font l'objet de deux parties: Organismes et Equipements-Aménagements. Pour les Organismes, on retrouve les objectifs suivants:

1.1- De situer le rôle du Service des loisirs à Montmagny par rapport aux autres organismes tels que Populart, Centre Culturel et les loisirs de Quartiers;

1.2- D'assurer une coordination des efforts selon les véritables besoins de la population et une concertation des divers intervenants afin d'éviter le gaspillage d'énergie, de temps et d'argent;

1.3- De préciser les fonctions du personnel permanent par

rapport aux bénévoles, les niveaux de responsabilité, le rôle du directeur de l'aréna vs directeur du service des loisirs de Montmagny, le mandat de la commission municipale des loisirs;

1.4- Etablir un organisme;  
1.5- De développer des programmes pour rejoindre les besoins de la majorité de la population tant dans le domaine du socio-culturel que du domaine sportif;

1.6- Planifier la recherche de nouvelles sources de financement autre que la perception de taxes municipales additionnelles ou que nombreuses quêtes publiques.

En ce qui concerne les équipements, les objectifs ont bien été établis lors du colloque. Pour ce qui est des aménagements, un objectif a été rajouté par le groupe d'étudiants. Pour cette partie, les objectifs sont:

1.7- D'établir un inventaire;  
1.8- Clarifier la propriété des équipements et de là, conclure des ententes s'il y a lieu;

1.9- Prévoir des mécanismes d'information sur la disponibilité et l'accès des locaux et équipements;

1.10- Amélioration à apporter au cadre d'aménagement des équipements en place;  
1.11- Etablir la planification

des équipements, sites et espaces verts.

Suite aux objectifs exprimés au colloque, il est possible de rejoindre plusieurs des objectifs que s'est fixée la population. Voyons maintenant de quelle manière le groupe d'étudiants peut intégrer les objectifs de la population, au projet du schéma de développement des loisirs à Montmagny, et ainsi établir leurs propres priorités:

2.1- En prenant les organismes qui existent ou qui ont existés à Montmagny, il faudra essayer de remonter d'au moins deux ans et si possible cinq ans d'ici pour trouver l'évolution que ces organismes ont pu subir;

2.2- Pour assurer une coordination par rapport aux organismes, il faudra déterminer: qui utilisent ces organismes; de quelle manière sont-ils utilisés; où sont les programmes; quelle partie de la population est touchée; voir comment s'expriment les besoins de la population, etc...

2.3- Pour préciser les fonctions, il faut trouver tout ce qui existe en terme de personnel dans tout les organismes. Définir les rôles et l'évolution des bénévoles. Ramasser tout ce qui a pu se

faire depuis cinq ans. Les informations qui seront incomplètes, seront reprises lors de l'analyse;

2.4- Il faut sortir l'organigramme de la ville de Montmagny et l'analyser;

2.5- Il faut trouver les besoins de la population et aussi quelle partie de la population touche le service des loisirs et les autres organismes;

2.6- Sortir ce qui s'est fait comme campagne de financement depuis cinq ans si possible. Etablir les tendances du financement face aux loisirs;

2.7- A partir d'un questionnaire, faire l'inventaire de tout ce qui existe en terme d'équipements à Montmagny. Il est important de se garder un outil de travail permanent comme par exemple une fiche technique. Il

pourra se modifier au besoin;

2.8- Pour la priorité des équipements, il faudra l'incorporer à la fiche technique;

2.9- Trouver la disponibilité des locaux et équipements grâce à l'inventaire;

2.10- Sur les améliorations à apporter, il faudra trouver la localisation du terrain, son accès, les facilités qu'on y retrouve, les services ainsi que leurs qualités, etc...

2.11- Pour établir la planification, il faudra inventorier les terrains de camping, musées, lieux historiques, mini-putt, etc... En apportant un autre type d'aménagement, il faudra commencer à penser en fonction du touriste qui vient ici. En rendant le site agréable, on se fait une ouverture vers le tourisme.

En fait, les membres du projet essaieront, par leur inventaire et analyse, de respecter le plus possible les objectifs ultimes énoncés et adoptés par la population lors du colloque du mois d'avril dernier. Ce n'est là qu'une phase d'un projet à long terme où la population devra continuer de s'impliquer ou tout au moins de s'y intéresser.

Dans les semaines à venir, le groupe d'étudiants faisant partie du projet iront visiter les différents organismes, clubs et associations de la ville de Montmagny. Ainsi, ces mêmes étudiants attendent une bonne collaboration provenant des organismes, clubs et associations, afin de leur permettre une meilleure analyse à la fin de leur projet.

S.D.L.M.



**LA SUPER-PROMENADE ATTIRE QUELQUE 150 PARTICIPANTS.**- Planifiée par le Centre Communautaire d'Economie d'Energie, à Montmagny, la Super-Promenade en bicyclette, dont le trajet prévoyait un circuit de 14 milles dans les rues de la ville, recrutait quelque 150 participants. Cette initiative voulait intensifier les utilités prêtées à la bicyclette soit, un moyen de transport, un outil pour améliorer la condition physique et aussi l'idée de s'arrêter à la notion de sécurité en bicyclette. Rappelons que le départ s'effectuait sur le stationnement attenant à l'église St-Thomas et que le point d'arrivée se situait au stade de baseball. Le C.C.E.E. transmet ses remerciements aux collaborateurs de cette manifestation qui sont, la Brigade Scolaire, Kino-Québec, les autorités du stade de baseball, les Ambulances Jacques, sans oublier les participants eux-mêmes.

[D.G. Peuple-Courrier]

## LE CHOIX DU CONSOMMATEUR AVERTI



- Freinage sûr
- Sécurité accrue
- Douceur de roulement
- Grande durabilité
- Economie à l'usage
- Tenue de route exceptionnelle

*les autos passent... les Michelin durent!*

# Roulez MICHELIN

## BEDARD


**automobiles Itée.**

BONNES AFFAIRES

PONTIAC/BUICK/CADILLAC/G.M.C.

**116 Ouest, St-Jean-Baptiste, Montmagny Tél.: 248-3553**

Bellechasse, composez: 884-2819



### SPECIAUX DE LA SEMAINE

Roti de palette de boeuf	1.05 la livre
Cuisses de poulet	.99 la livre
Cotelettes de veau de lait congelées	1.85 la livre
Cretons "maison" 12 onces	1.15
Beurre Coudre	1.36 la livre

Vendons seulement le boeuf de l'Ouest

La vraie maison spécialisée en viandes pour le congélateur, des coupes françaises et la charcuterie "maison".

**POUR LE CONGELATEUR:** viande de peccer et emballée à votre choix.

Moitié de porc	.99 la livre
Ronde de boeuf complète	1.39 la livre
Devant de boeuf "Steer"	1.09 la livre

## BOUCHERIE CAP ST-IGNACE ENR.

GILLES RICHARD PROP.  
Entrée ouest, Cap St-Ignace  
(Ancien restaurant Chez Lucien)

**246-5013**

**LOGEMENT** 3 1/2 pièces meublé, chauffé, éclairé Centre-ville 248-2942. 7-6-1F

**A L'Islet-sur-Mer** LOGEMENT à louer 3 1/2 pièces, chauffé 2e étage. Disponible 1er juillet 247-5690. 7-6-1F

**LOGEMENT** à louer 3 1/2 pièces Libre 1er juillet 248-3109 7-6-1F

**A louer Rivière-Ouelle** CHALET 856-1611 4 louer à St-Denis Kamouraska CHALET 856-1611. 7-6-1F

**CHALET** à louer à la semaine, au mois ou à la saison, chauffé, éclairé S'adresser Yvon Bernier Bras d'Apic 447-2768. 7-6-1F

**CHALET** à louer endroit idéal à la semaine, mois ou saison 246-3756. 7-6-1F

**GARCONNIERE** à louer 2 1/2 pièces avec stationnement 248-1356. 7-6-1F

**LOGEMENT** à louer 4 1/2 pièces très propre. Libre immédiatement 247-3622 ou 598-6898 7-6-1F

**GARCONNIERE** meublée tapis mur à mur avec stationnement près centre d'achat Tél.: 248-3491. 7-6-1F

**GRAND APPARTEMENT** meublé, très beau 3 1/2 pièces, tapis, situé sur la 4e rue Libre immédiatement. Entrée et stationnement privé. 248-3863 248-6108. 7-6-1F

**A louer Lac Trois-Saumons** CHALET, terrain de camping, pêche. Tél.: 598-6786 le soir. 17-5-4fs

**A louer CHAMBRE** avec salon téléphone, télévision et permis de cuisine Appeler 248-6889 ou 246-5564. 29-3-JNO

**GARCONNIERE** pour 1 personne, Centre ville avec stationnement situé 87 St-Jean Baptiste Est Tél.: 248-3720. 8-2-JNO

**GARCONNIERE** à louer libre le 1er juillet. Tél.: 248-2501. 3-5-JNO

**GARCONNIERE** entrée privée, stationnement. Tél.: 248-4866. 17-5-JNO

**BUREAUX** à louer, carré St-Louis, climatisé et chauffé 248-2975. 8-3-JNO

**GARCONNIERE** 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces située rue St-Jean Baptiste Ouest. S'adresser à Giasson Inc. 52 Ouest St-Jean Baptiste Tél.: 248-1424. 22-6-JNO

**LOGEMENT** à louer, 3 1/2 pièces, meublé ou non, chauffé, éclairé, tapis, rideaux, libre immédiatement. Tél.: 852-2703 31-5-2fs

**CHALET** à louer, meublé, chauffé, électricité, pour 4 personnes. S'adresser à J.L. Marier à Ste-Louise. Tél.: 354-2443. 31-5-2fs

**1 CHAMBRE** à louer pour 1 personne, meublée avec permis de cuisine. Libre immédiatement Tél.: 248-2712 162 Ave de la Cour Fortunat Lachance. 31-5-2fs

**GARCONNIERE** 2 1/2 pièces meublée. Tél.: 248-0752. 31-5-3fs

**BUREAU** ou **MAGASIN**, local 784 pi. car. de plancher, situé à 20 rue Principale, St-Pamphile S'adresser à Lionel Dubé Tél.: 356-3283. 31-5-4fs

**LOGEMENT** 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, entrée laveuse-sécheuse, tapis mur à mur. Tél.: 246-5586. 31-5-JNO

**GARCONNIERE** à louer à 16 Ave. Fournier près de la polyvalente. Tél.: 248-3807. 3-5-JNO

**ENTREPOT** à louer ou à vendre 30 X 90 pi. par 19 pi. de haut. Avec porte de 14' X 16' situé à 228 Boul. Louise Montmagny 248-0845 ou 248-0276. 1-3-JNO

**LOGEMENT** 4 1/2 pièces, chauffé, libre le 1er mai. **LOGEMENT** 3 1/2 pièces chauffé, libre le 1er mai Tél.: 492-6901. 26-4-JNO

**LOGEMENT** à louer 3 1/2 pièces 2e étage, 74 Chemin du Rocher St-Vallier. Libre le 1er juin Tél.: 884-2647. 24-5-3fs

**LOGEMENT** à louer 4 1/2 pièces Libre le 15 septembre Tél.: 248-2793. 24-5-4fs

**LOGEMENT** à 153 Est Boul. Blais Berthier-sur-Mer Tél.: 259-7323. 24-5-4fs

**A louer GARCONNIERE** 1 1/2 pièces 3 1/2 pièces, près de l'école Casault. Après 6 hrs 248-3222. 24-5-3fs

### ACHETERAIT

Acheterais **MOTEUR** de Volks 1500 ou 1600 usagé avec générateur et silencieux. Tél.: 248-4968. 7-6-1F

Acheterais **TERRE A BOIS** Rive-Sud, Tél.: 259-7453. 7-6-3fs

### ON DEMANDE

\$250.00 per week for mailing commission circulars at home possible. Immediate income. No experience required. For guaranteed details, send \$1.00 and a stamped, self-addressed envelope to: Business enterprise P.O. Box 455 Ruston, Louisiane 71270 31-5-3fs

**URGENT** Couple cherche **LOGEMENT** 5 1/2 pièces ou maison seule à louer à St-Michel de Bellechasse ou paroisse avoisinante. Tél.: 856-2895 ou 884-2187. 7-6-1F

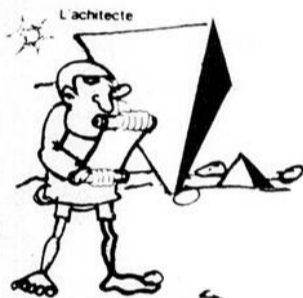
### ON OFFRE

**REVENU SUPPLEMENTAIRE** pour plus amples renseignements. Ecrire à: Offre d'emploi C.P. 175, Cap St-Ignace GOR-1H0. 10-5-8fs

\$100.00 et plus par semaine à temps partiel **TRAVAIL A LA MAISON**, couple ambitieux seulement. Pour réservations: 884-2795. 29-4-JNO

Occasion d'affaire. Si je vous offrais un commerce formidable sans investissement sérieux vous prêts à investir de votre temps dans cette occasion unique. Pour entrevue. Tél.: 469-3225. 17-5-4fs

Possibilité de \$100.00 et plus par semaine, **TRAVAIL A TEMPS PARTIEL A LA MAISON**, couple sérieux, rendez-vous seulement Tél.: 598-9257 entre 9 hrs A.M. et 5 hrs P.M. 10-5-5fs



### CENTRE-VILLE

## A LOUER

—Grand magasin, chauffé, avec bureau, espace de remisage et espace de cave. — Petit magasin chauffé, avec espace de remisage et espace de cave. — Aussi grand logement chauffé. Situé: Coin rue de la Gare et Rue St-Thomas Montmagny. Pour visiter s'adresser à:

**M. J. AUGURE ROY**  
BIJOUTIER

77 est St-Jean Baptiste, Montmagny 248-0539

## A VENDRE

### L'Islet-sur-Mer

MAISON 24 X 44  
STYLE CANADIEN NORMAND

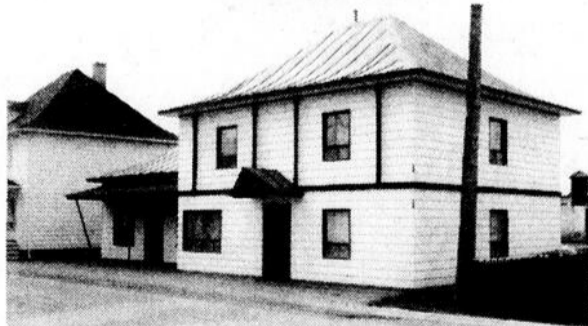
Vue superbe sur le fleuve. Endroit paisible, entouré d'arbres.

Construite été 1976, terrain 75 X 135, sous-sol isolé au Styro-foam, sortie de cave, poêle Franklin inclus, lave-vaisselle inclus. Remise de jardin.

Pour informations:

247-3859 OU 247-3377

## A VENDRE



Maison, incluant local pouvant servir pour un commerce situé à Ste-Louise, Cté L'Islet. Cause de la vente: mortalité. Toutes offres raisonnables considérées. Pour informations tél.: 1-228-7245 St-Georges.

Personne offre ses services pour lavage et repassage à domicile. Tél.: 259-7376. 31-5-2fs

### ON RECHERCHE

**UNE CHALOUPE** usagée de 12 à 14 pieds de construction aluminium ou fibre de verre. Après 6 hrs 248-3387. 7-6-1F

**Michel Gamache**  
**SERVICE DE BOULDOZEUR**  
Pour terrassement Travaux octroyés  
Tél.: Bertrand Gamache  
**246-5220**

**POUR VOUS QUI AIMEZ LES FRUITS DE MER**  
**Poisson "Tout frais"**  
de la Gaspésie sur votre table  
CRABES - HOMARDS - CREVETTES  
PETONCLES - SOLE - MORUE - ETC.  
POUR INFORMATIONS:  
**356-3179** ST-PAMPHILE

## A VENDRE

Belle terre à pelouse, gravier de remplissage, gravier concassé 0 - 3/4 de pouce

**MARTIN MERCIER INC.**

C.P. 398  
Rte 283 Montmagny  
248-2300-2302

## A VENDRE

### Bois de construction

toute dimension directement du manufacturier, toutes catégories à des prix très avantageux. Livraison si désirée.

**359-2181**

**Immeubles Montmagny**  
**ROBERT BERNIER COURTIER**

199, rue du Manoir **248-2652**

Hotels, Motels, Restaurants, Epicerie, etc... Blocs appartements, propriétés de tous genres et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.

•Epicerie-boucherie dans le Cté L'Islet, chiffres d'affaires \$225,000.00 et plus par année.

•Propriété neuve, route 26, habitable à l'année. \$15,000.

•3 terrains commerciaux sur Boul. Taché ouest

•2 propriétés neuves à L'Islet-sur-Mer

•Hôtel-Motel avec permis Société des Alcools, situé à Beaumont

•Propriété 2 logements Prix \$23,000. Boulevard St-Nicolas

•Epicerie Boucherie licenciée, Cap St-Ignace Station

•Commerce de pièces & réparations de la laveuse-sécheuse etc. avec franchise de compagnies.

•Propriété 2 logement, 8 pièces, rue Roy

•Terrain commercial, avec bâtisse, en face de chez Dallaire Transport

•Chalet route 26 avec DELCO. \$2,500.

•Maison neuve, façade en brique, rang Bellevue, Cap St-Ignace

•Terre demandée, avec ou sans bâtisse

•Maison, extérieur en clapboard d'aluminium, 5 pièces, 370 Boul. Taché Est.

Confiez la vente de votre propriété à un expert avec 20 années d'expérience à votre service.

Prêt 1er et 2e Hypothèque.

IMMEUBLES

9. DES ERABLES

RIVIÈRE DU LOUP

TEL 862 9015

**G/MC INC**  
COURTIER



Edifice comprenant 7 logements de différentes grandeurs. Terrain 90' X 128' env. avec garage 12' X 30'. Situé Rue Taché à St-Pascal.



Chalet 24' X 24' - 4 1/2 pièces entièrement meublées - Terrain 50' X 75' Avec remise - Situé Lac St-Pierre à Mont-Carmel.



Bungalow - Chauffage électrique - 5 1/2 pièces - Terrain aménagé 72'5 X 100' - Situé Rue du Vallon, La Pocatière. Construction récente.



Maison jumelée - Chauffage électrique - 5 1/2 pièces - Terrain 40' X 90' - Garage 8' X 10' - Cour asphaltée - Située 1ère Rue à La Pocatière.

Terrain 160' X 100' dont 25' X 30' boisé - Situé Rue Chamberland à St-Pacôme.

### REPRESENTANTS SECTEUR KAMOURASKA

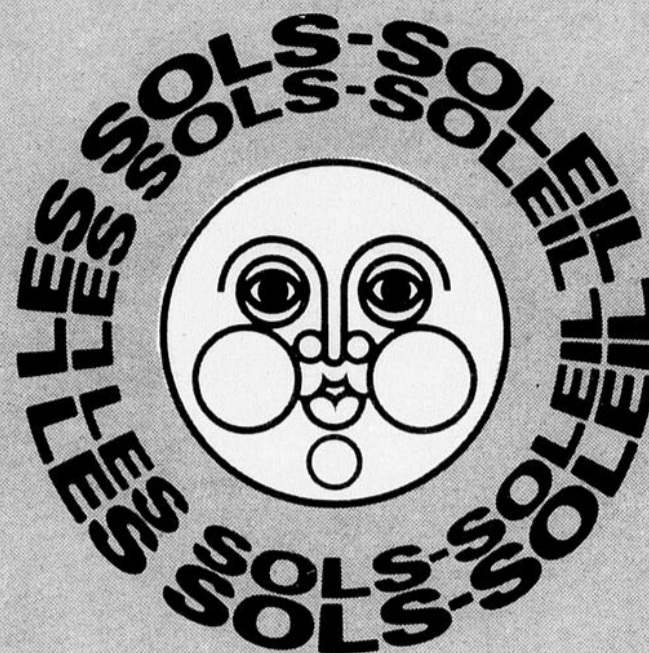


**Jocelyn Bélanger**  
Tél.: 852-2612



**Germain Fortin**  
Tél.: 856-3625

# LE CENTRE DU TAPIS ET DU DECOR DE BELLECHASSE INC.



vous annonce l'ouverture de son  
deuxième magasin de décor intérieur au...

**5 Boul. St-Pierre, St-Raphaël, Bellechasse**

**JEUDI LE 8 JUIN 78**

**TAPIS—PRELART—CERAMIQUE—  
MARQUETTERIE—PAPIER PEINT—  
DRAPERIES—COUVRE-LITS**

## **NOUS VOUS OFFRONS:**

- Vaste choix de matériaux de 1<sup>ère</sup> qualité
- Pose par des experts licenciés
- Financement si désiré
- Estimation sur plan (maisons neuves) ou mesures à domicile

**Surveillez nos spéciaux d'ouverture!**

**St-Damien: 789-2747**

**St-Raphaël: 243-2625**

**Raymond Prévost, prop.**

**Laurier Beaudoin, repr.**

**HEURES D'AFFAIRES:** Lundi, mardi, mercredi: 9.00 à 17.00 hres.  
jeudi, vendredi: 9.00 à 21.00 hres.  
samedi: 9.00 à 12.00 hres.